

PROCÈS-VERBAUX
DE
L'ACADÉMIE
DU GARD.

Année 1850



NIMES.

TYPOGRAPHIE BALLIVET ET FABRE,
RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, 11.

Séances des 12 et 26 janvier 1850.

M. le président dépose les recueils des sociétés académiques de Caen, Toulon, Reims, Aix, de la Sarthe, de Versailles, du Puy-de-Dôme et de Beauvais. Les divers mémoires qu'ils contiennent seront l'objet de prochains rapports.

L'Académie fixe l'ordre et le jour des lectures de l'année.



L'Académie nomme une commission pour préparer les modifications qu'il est nécessaire d'apporter aux anciens statuts.

M. Liotard lit, au nom de M. d'Hombres fils, membre non résidant de l'Académie, les observations géorgico-météorologiques faites, en 1849, à St-Hippolyte-de-Caton :

« Les variations de la température, dit M. d'Hombres, sa constitution anormale, ont déjoué, en 1849, les calculs et les précisions des agriculteurs. Les récoltes en ont subi la fâcheuse influence : Belles partout, en général, elles n'ont pas répondu aux apparences.

» La plus importante pour nos localités, la seule qui procure de l'aisance et quelque argent dans le pays, la récolte des vers-à-soie, a donné des résultats au-dessous de la moyenne.

» L'hiver avait été plus que tempéré. Le printemps, ou plutôt la chaleur, qui commença dès les premiers jours de février, activa la végétation. Les mûriers se couvrirent de bourgeons, qui, bientôt se développèrent, la feuille s'épanouit et grandit promptement.

» La récolte eût été précoce si les gelées blanches de mars et la température froide d'avril ne l'eussent retardée.

» Le froid succéda si brusquement à une température douce et élevée, que ce ne fût pas seulement la feuille qui périt, mais la sommité des jets, les jets eux-mêmes. Dans certaines localités, les branches des jeunes arbres furent également perdues. Les pluies succédèrent aux mauvais jours ; elles furent longues. La température restait basse (les 18 et 19 avril nous eûmes encore des gelées) ; par suite, rien n'avançant, la végétation ne faisait aucun progrès. On désespéra, un moment, de la récolte.

» Cependant les chaleurs revinrent vers la fin d'avril, et avec elles l'espérance. De jour en jour, elles devenaient plus intenses, et la végétation, sous cette

heureuse influence , favorisée par l'humidité du sol , sortait de son engourdissement.

» Après le mal qu'avaient éprouvé les mûriers , on devait présumer que la feuille serait moins abondante. Il était donc sage , prudent , de ne pas risquer une trop grande éducation , afin de ne pas en manquer , et l'on diminua la quantité de graines. Cependant , tant est puissante la force végétatrice du sol , tant est grande la robusticité des mûriers , aux premiers beaux jours la sève se porta brusquement dans les branches et les brindilles qui avaient échappé à l'action morbide des gelées. Les bourgeons se gonflèrent , s'entrouvrirent , et presque aussitôt la feuille fut développée.

» La graine de vers-à-soie avait également souffert de l'alternative de chaud et de froid que nous venions d'éprouver. Son éclosion fut rapide presque partout , spontanée dans bon nombre d'éductions ; de là , le mal.

» Les vers grandirent rapidement, toutes les phases de leur existence furent plus courtes ; ils consommèrent peu de feuilles. Aussi a-t-on compté les éducations qui avaient fourni de beaux cocons. Ils se sont assez bien vendus ; mais le prix n'a pas indemnisé le propriétaire de la perte qu'il avait éprouvée. Contre toute prévision , la feuille fut très-abondante et , par suite du mauvais état de nos éducations , elle ne se vendit pas , et il en resta beaucoup sur les arbres.

» Les gelées blanches influèrent peu sur les céréales. Dans nos pays , les froids ne sont pas assez intenses pour leur être nuisibles ; les pluies trop prolongées, l'alternative du gel et du dégel en hiver , l'excès de l'humidité , au moment de la floraison , la sécheresse en été , les brouillards , suivis d'une chaleur trop intense , leur causent , au contraire , de grands dommages. C'est malheureusement ce qui nous est arrivé.

» Semés de bonne heure , favorisés par une température convenable, les blés avaient rapidement grandi. Le développement des épis , la floraison s'étaient opé-

rés sous les meilleurs auspices. Vers le milieu de juin, lorsqu'ils commencèrent à jaunir, tout faisait espérer encore de très-beaux résultats. C'était aussi le moment où la chaleur pouvait le plus influencer sur leurs produits. La récolte a été belle partout; mais, généralement, elle n'a pas tenu ce qu'elle semblait promettre. Toutefois, on peut l'évaluer à une bonne moyenne. Malheureusement, le prix de revient dépasse de beaucoup le prix de vente. Année moyenne, nos toselles, nos froments se vendaient vingt-quatre et vingt-cinq francs l'hectolitre. Cette année, ils ne s'élèvent guère qu'à dix-huit, dix-neuf et vingt francs au plus. Aussi cette abondance apparente cache-t-elle la gêne, et peut-être pis encore.

» On sème beaucoup d'avoine dans nos pays et, cependant, celle que l'on récolte ne suffit pas à la consommation. Les semailles se font à deux époques différentes, au milieu de septembre et en mars. Les premières sont destinées à la nourriture des bestiaux. Manquant de fourrages, on est obligé d'y suppléer en semant, en automne, des grains qui, levant de bonne heure, tallent beaucoup de leur pied, donnent plusieurs tiges, qui grandissent avant les froids, fournissent une nourriture abondante pour les agneaux et les brebis nourricières, pendant les mauvais jours de l'hiver, et, dans certaines circonstances, peuvent devenir une ressource précieuse pour l'agriculteur. Les grains que l'on emploie le plus ordinairement sont : l'avoine, l'orge, la paumelle mêlée à la vesce noire. Quand la saison est rigoureuse, les troupeaux, trouvant facilement à dépaitre dans les guèrets, dans les bois, les champs de fourrages sont ménagés, mis en réserve. Ils repoussent bientôt et peuvent aussi, après avoir servi à l'engrais des agneaux, fournir encore une moisson abondante.

» Lorsque l'hiver, au contraire, est long et froid, ces champs, où l'on ne récolterait alors que peu de grains, sont labourés et fournissent de bons guèrets pour semer la toselles l'année suivante.

» Les avoines de mars lèvent et mûrissent rapidement; elles poussent des racines moins profondes que les premières, et sont par conséquent plus exposées à la sécheresse: Aussi les grains sont-ils moins nourris et presque toujours de qualité inférieure à ceux des semailles d'hiver.

» Ces fruits ont manqué cette année; les gelées blanches du printemps en ont été la cause. La récolte des légumes, des pommes de terre, a été mauvaise également, et n'a presque pas rendu. Ajoutons cependant, que ces dernières n'ont éprouvé aucune altération sérieuse et se conservent bien.

» Les vignes ont produit abondamment. Depuis longtemps, jamais peut-être, on n'avait vu autant de raisins: ils ont été de mauvaise qualité, le vin est petit et renferme peu de principes alcooliques.

» Les pluies presque continues de septembre, l'abaissement de la température assez peu élevée de ce mois, n'en peuvent-elles pas en être regardées comme la cause? je ne le rechercherai pas ici; je me bornerai à rapporter des faits, et j'ajouterai que déjà dès les premiers jours de septembre, bon nombre de vignes, bien cultivées d'ailleurs, avaient complètement perdu leurs feuilles desséchées, elles jonchaient le sol: et l'on eût dit, au premier aspect, que, pour favoriser la maturité des raisins, la main de l'homme les avait dépouillées.

» On a pensé généralement que c'était l'effet des brouillards. Quoi qu'il en soit, il est bien permis d'admettre que la cause qui frappe ainsi les souches, doit influencer sur les fruits d'une manière fâcheuse.

» Les châtaignes ne nous ont pas donné des résultats plus heureux, avec la plus belle apparence dans le principe; nous avons eu peu de châtaignes, et elles sont fort petites.

» Si les cocons, les fourrages, les blés et les légumes, la vendange et les fruits, ont médiocrement réussi cette année dans notre département; les oli-

viers font exception entre nos divers produits agricoles. Ils ont donné une grande quantité d'olives, bien mûries, et cueillies à propos elles ont bien rendu. L'huile est de très bonne qualité; à notre moulin de St-Hippolyte, il est entré en moyenne pour faire un décalitre d'huile, deux décalitres et demi d'olives. Année commune, il en faut un bon tiers en sus.

» Considérée sous le rapport de sa constitution météorologique, l'année qui vient de s'écouler, peut être classée parmi les plus chaudes et les plus pluvieuses; car les moyennes thermométriques et udométriques dépassent celles déduites de toutes les observations de mon père depuis 1802, et que je continue depuis 1837; c'est-à-dire une moyenne de quarante-cinq ans. Dans cette longue série d'observations, je ne trouve qu'une seule année, 1846, dont la moyenne thermométrique 16°50 excède celle de 1849 16°27.

» La marche du baromètre m'a offert de fréquentes oscillations, mais elles ont eu lieu d'une manière régulière, graduellement, et sans secousses. Une seule fois, j'ai eu à noter un écart, ou plutôt une variation brusque; et encore est-elle bien minime, si nous la comparons à celles notées dans nos anciennes observations. Le 26 décembre à neuf heures du matin, nous avions la hauteur de la colonne barométrique réduite à zéro, = 750,25. Les variations diurnes furent régulières et le lendemain à la même heure et à la même température, je ne trouvais que 730,10, différence 15,15 millimètres.

» La plus grande élévation du baromètre a eu lieu le vingt-trois janvier, il marquait à neuf heures du soir. 768,01 mill.

» Le plus grand abaissement arriva le vingt-cinq novembre à trois heures de l'après-midi 730,25

» La différence. 37,76

» Mon père avait trouvé pour la moyenne étendue des variations barométriques 38,41 millimètres.

» Enfin les variations diurnes sont d'accord avec ce qui a été déjà observé. Aussi, prenant m pour la hauteur du baromètre à midi, nous avons :

» Le matin = $m + 0,53$

» Après-midi = $m - 0,65$

» Le soir = $m + 0,39$

» Ascension du soir = 1,04. Abaiss. du jour = 1,18.

» La moyenne de mes observations depuis 1837 me donne :

» Le matin = $m + 0,49$

» Après midi = $m - 0,42$

» Le soir = $m + 0,38$

» Ascension du soir = 0,910. Abaiss. du jour = 0,80.

» Quant à la quantité de pluie, elle a plusieurs fois dépassé celle notée dans le tableau de 1819. Ainsi 1808 a donné 1452 mill., 1804 1306 35, etc. ; tandis que cette année je n'en ai mesuré que 1158,30 millimètres, mais cette quantité dépasse encore de beaucoup la moyenne de nos quarante-cinq années d'observations. (947,35)

» Nous tenons note des très-fortes pluies ; ainsi par exemple, je vois dans les registres de mon père, que le 30 octobre 1808 il en était tombé 162 millimètres en 24 heures, et 152,40 millimètres le 19 septembre 1811. J'en ai mesuré moi-même 127 millimètres dans le même intervalle, le 14 avril 1847, et la pluie du 3 septembre dernier était peut-être plus forte, puisqu'elle s'éleva à 121 millimètres, de 11 heures et demie du matin à deux heures de l'après-midi.

» Toutefois, sans s'écarter de la moyenne, sans pouvoir être qualifiée de chaude ou de pluvieuse, telle année peut devenir nuisible à l'agriculture, en présentant une période de chaleur très-intense, ou d'humidité considérable. C'est la répartition convena-

ble de ces deux agents de la végétation. C'est la constitution météorologique de chaque saison, qui influe en bien ou en mal sur nos récoltes. Les tableaux suivants compléteront notre travail. »

(Voir les tableaux ci-contre.)

M. d'Hombres-Firmas lit à l'Académie un mémoire sur l'achromatopsie, affection singulière des yeux qui rend incapable de distinguer les couleurs. M. d'Hombres entre dans des détails techniques que nous ne reproduisons pas, parce que son travail va être imprimé. Il nous suffira de dire que suivant M. d'Hombres, ceux qui sont atteints d'achromatopsie, conservent cependant la faculté de distinguer la forme des objets, les contours et même les ombres; c'est-à-dire, la nuance plus ou moins foncée; mais sans pouvoir précisément indiquer si c'est au rouge, au bleu, au vert, qu'appartient la couleur de l'objet présenté. L'Académie est vivement intéressée par deux observations: l'une relative à un habitant d'Anduze, pour qui les couleurs sont toutes grises et une autre à un honorable économiste d'Alais, dont la vue ne distingue guère que le jaune, et aux yeux duquel toutes les autres couleurs produisent l'effet de gris plus ou moins foncé.

M. d'Hombres a fait encore cinq autres observations ne sont pas moins curieuses.

L'Académie remercie M. d'Hombres de cette communication.

RÉSULTAT DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES A ST-HIPPOLYTE-DE-CATON (GARD), PAR M. CHARLES D'HOMBRES, EN 1849.

MOIS.	BAROMÈTRE A ZÉRO.				THERMOMÈTRE.			UDOMÈTRE.			Vent domina ^t	ANÉMOMÈTRE.								NOMBRE DE JOURS.								
	Maxima.	Minima.	MEDIA		Maxima.	Minima	Media.	PLUIE				N.	N.E.	E.	S.E.	S.	S.O.	O.	N.O.	Béas.	Neigeux.	Couverts.	Pluie.	Vents.	Brouillard.	Gelées blanches.	Glace.	Neige
			du Mois.	de Midi.				de Jour.	de Nuit.	du Mois.																		
	mill.	mill.	mill.	mill.				mill.	mill.	mill.																		
JANVIER...	768, 01	740, 13	754, 83	754, 69	15, 45	2, 50	9, "	5, 80	19, 65	25, 45	N.	15	10	"	"	4	"	2	3	5	14	8	5	12	5	5	4	1
FEVRIER...	765, 23	746, 13	755, 10	755, 02	18, 50	0, 50	12, 52	"	1, "	4, "	N.	14	2	"	"	6	"	2	4	17	8	5	11	5	5	6	"	
MARS...	762, 04	753, 73	748, 81	748, 55	19, 30	0, 50	10, 80	5, 63	5, 50	7, 45	N.	14	8	"	"	7	"	"	5	21	6	4	11	4	4	4	1	
AVRIL...	754, 64	755, 53	740, 55	740, 53	20, "	2, "	11, 83	159, 50	61, 50	201, "	N.	11	10	"	"	9	"	"	14	40	9	10	6	4	4	2	"	
MAI...	755, "	757, 99	747, 98	747, 98	30, 25	12, "	19, 91	50, 50	28, 75	79, 05	S.	8	5	"	2	14	"	"	14	9	11	5	11	4	"	"	"	
JUIN...	754, "	741, 22	748, 82	748, 84	34, 80	15, 95	23, 78	25, 13	6, "	29, 50	N.E.	8	11	"	"	10	"	"	1	16	11	5	6	7	5	"	"	
JUILLET...	755, 65	742, 20	747, 55	747, 56	34, 50	18, "	27, 90	24, "	17, 50	31, 50	N.	14	7	"	"	6	"	"	4	22	7	2	7	9	5	"	"	
AOUT...	754, 97	742, 47	748, 65	748, 20	32, "	16, "	25, 60	7, 15	61, 25	68, 40	N.	16	4	"	1	8	1	"	1	21	7	3	5	8	1	"	"	
SEPTEMBRE...	754, 69	745, 25	747, 52	747, 47	50, "	12, 50	20, 70	110, 63	174, 50	595, 15	S.	2	6	"	"	19	2	"	1	9	11	10	4	5	2	"	"	
OCTOBRE...	758, 41	752, 06	747, 74	747, 63	26, 50	8, 50	17, 62	12, 80	120, 70	155, 50	N.E.	8	11	"	"	10	"	2	"	11	12	8	7	7	6	1	"	
NOVEMBRE...	758, 90	750, 25	747, 04	747, 77	18, 50	-2, "	9, 95	24, 50	15, 75	40, 13	N.	14	7	"	2	5	"	"	16	5	9	8	15	4	8	8	"	
DÉCEMBRE...	756, 05	741, 74	747, 41	747, 20	14, 45	-4, "	5, 66	24, 50	112, 50	157, "	N.E.	8	15	"	"	5	"	"	5	20	6	5	4	15	2	7	16	1
ANNÉE.	Le 25 janvier 768, 01 9 h. du s.	Le 25 novembre 750, 25 3 h. du s.	mill. 748, 21	mill. 748, 42	Le 25 juin 34, 80 2 heures.	6, 50 décembre -4, " 7 h. ma.	16, 27	mill. 555, 90	mill. 622, 40	1158, 50	N.	129	96	"	5	98	5	6	28	164	106	75	67	115	54	27	30	5

	THERMOMÈTRE.		UDOMÈTRE.	
	1849.	MOYENNES de 45 ans.	1849.	MOYENNES de 45 ans.
			mill.	mill.
PRINTEMPS.	14° 48	14° 66	287, 20	246, 86
ÉTÉ.	23, 76	24, 21	458, 85	448, 07
AUTOMNE.	16, 09	15, 71	565, 80	561, 96
HIVER.	9, 06	6, 85	165, 43	220, 46
ANNÉE.	15, 27	14, 41	1158, 50	947, 35

Séances des 9 et 23 février 1850.

M. le président distribue les recueils et mémoires des sociétés académiques de Lille, de la Charente, de la Sarthe, de la Rochelle, de St-Quentin, et l'éloge du docteur Lesson.

M. Rivoire lit quelques réflexions qu'il a placées en tête d'un *Essai sur le devoir*.

L'auteur commence par traiter de la constitution morale de l'homme et de ses rapports avec Dieu, avec lui-même, avec son semblable, et la société en général.

De ces trois ordres de relations naissent les grands principes de nos devoirs, qui sont successivement étudiés et appliqués, et s'il arrive que l'on ne puisse pas en même temps s'acquitter des devoirs qui découlent de chacun de ces principes, M. Rivoire enseigne le moyen de régler entre eux la préférence :

« 1^o Les devoirs de l'homme envers Dieu l'emportent » toujours sur tous les autres ;

» 2^o Lorsqu'il y a une espèce de conflit entre deux » devoirs d'amour de soi-même, ou deux devoirs » de sociabilité, il faut donner la préférence à ce- » lui qui a un plus grand degré d'utilité, c'est-à-dire, » qu'il faut voir si le bien que l'on se procurera ou que » l'on procurera aux autres, en pratiquant l'un de ces » deux devoirs, est plus considérable que le bien qui » reviendra à soi ou aux autres de l'omission de ce de- » voir auquel on ne saurait satisfaire sur l'heure sans » manquer à l'autre ;

» 3^o Si, toutes choses d'ailleurs égales, il y a con- » flit entre un devoir d'amour de soi-même et un de- » voir de sociabilité, soit que ce conflit arrive par le

» fait d'autrui ou non , alors l'amour de soi-même doit
» l'emporter ; mais , s'il s'y trouve de l'inégalité , il
» faut donner la préférence à celui des deux sortes de
» devoirs qui est accompagné d'un plus grand degré
» d'utilité.

L'auteur recherche ensuite , après et avec Cicéron , le genre de devoirs utiles ou nécessaires à telles ou telles personnes qui cultivent certains arts , certaines sciences , et termine en montrant l'heureuse influence du devoir dans toutes les conditions de la vie ; chez la femme , dont il fait briller le front d'une éternelle pudeur ; dans l'homme , qu'il empreint d'une éternelle majesté ; dans le malheureux , qui , désespéré , sur le point de déposer la vie , sent arrêter sa main qui allait prendre la coupe ou allumer le bûcher ; en un mot dans tous les rangs et toutes les conditions de la vie , l'accomplissement du devoir est la meilleure voie , la meilleure garantie de la félicité publique ou privée.

M. Hedde ajoute quelques observations à celles que M. de Castelnau a consignées dans son rapport sur le mémoire du docteur Martel , relatif aux parasites externes ou internes du corps humain :

A ce sujet , M. Hedde expose l'opinion des savants de plusieurs contrées , qui attribuent le germe du choléra , ce redoutable fléau , maintenant implanté en Europe , à la présence d'animalcules infiniment petits , développés dans certaines conditions , dont l'atmosphère serait plus ou moins chargée , et il pense , avec ces docteurs , que ces animalcules , en s'introduisant dans les principaux organes du corps humain , deviennent une des causes les plus actives des ravages du choléra.

Au reste , dit M. Hedde , la présence d'animalcules microscopiques non seulement dans le corps humain , mais encore dans tous les corps vivants et même dans un grand nombre de substances , ne doit pas étonner ceux qui ont vu les expériences faites au moyen du microscope solaire , ceux qui ont lu les œuvres de

M. Raspail. M. Hedde cite, à l'appui de l'opinion qu'il discute et adopte, le témoignage de la *Gazette médicale de Londres* et les observations publiées par le docteur Brittau de Bristol, et M. Sawagne, qui, tous deux, ont constaté l'existence d'animalcules dans les déjections des cholériques; ils ont, l'un et l'autre, remarqué que, dans le premier degré du choléra, ces corpuscules microscopiques sont infiniment petits et qu'ils sont plus perceptibles dans la deuxième et troisième périodes de la maladie, plus petits dans les vomissements, plus gros dans les déjections. Lorsque le malade se rétablit, la présence de ces corpuscules est plus rare et ils finissent par disparaître entièrement.

Quoi qu'il en soit de ces doctrines, de ces conjectures, que le choléra soit ou non amené par la présence d'animalcules dans l'air et par leur introduction et leur développement dans le corps humain, M. Hedde conseille, pour se préserver de l'atteinte de l'épidémie, d'éloigner toutes les causes d'insalubrité, et d'infection de l'air par des fumigations toniques, balsamiques et aromatiques, et par l'assainissement des endroits marécageux et humides, d'éloigner surtout de notre corps tout ce qui pourrait être une cause de maladie et, cela, par une habitation saine et bien exposée, des vêtements propres et chauds, un exercice convenable, une nourriture tonique, enfin par cet apaisement des passions, ce repos de l'âme, qui est le grand principe du bien-être et de la santé.

M. de Castelnau lit des observations sur l'insalubrité des rizières et, en particulier, sur celle du château d'Avignon.

Il cite d'abord le compte rendu par M. le docteur Bourelly, sur les fièvres remittentes contractées dans cette exploitation, et qu'il a soignées à l'hôpital St-Eloi de Montpellier. Il a remarqué que plusieurs des ouvriers occupés aux travaux des rizières ont été vic-

tués par les émanations des rizières.

times d'une fièvre pernicieuse ; qu'un plus grand nombre n'a pu être débarrassé complètement de fièvres intermittentes, à type quarte et avec empâtement des viscères abdominaux. Sans doute, dit-il, l'action des effluves était favorisée chez eux par la mauvaise alimentation, les travaux excessifs, parfois même au-dessus de leurs forces, auxquels ils étaient assujettis ; mais ces mêmes conditions se retrouvaient aussi chez les autres malades venus des contrées voisines, et pourtant l'affection périodique de ces derniers n'était ni aussi intense, ni aussi opiniâtre.

A ces remarques faites sur le caractère spécial et particulièrement pernicieux des fièvres de la rizière d'Avignon, M. de Castelnau ajoute celles de docteurs éclairés MM. Lablache, Alric, de Bellegarde, et Schilizzi, d'Aiguesmortes. Ces praticiens, après avoir énuméré et décrit brièvement les maladies auxquels l'industrie rizicole expose les ouvriers, estiment que les travaux qu'elle a nécessités en Camargue ont considérablement accru l'insalubrité.

Devant ces opinions, que fortifient encore les expériences de M. Martin, d'Arles, et MM. les médecins de Nîmes, de M. Loiseleur des Longschamps, de Paris, M. de Castelnau se demande s'il ne serait pas utile et urgent de restreindre, comme l'ont fait plusieurs gouvernements du Midi, l'étendue des rizières ; s'il ne conviendrait pas de substituer le riz de montagne, qui prospère à la Cochinchine, à la variété commune, dont la culture amène de si fâcheux effets.

Toujours mù par le même sentiment d'humanité, M. de Castelnau exprime encore un vœu.

Il désirerait que les législateurs qui déjà se sont occupés du classement des industries d'après leur degré d'insalubrité, fissent aussi des règlements sur l'industrie agricole et notamment sur les rizières, qu'il ne faudrait point autoriser, dit-il, avant qu'elles n'aient acquis un certain perfectionnement hygiénique ;

Qu'en conséquence, un tableau supplémentaire, ana-

logue à ceux qui ont été publiés de 1810 à 1838, fût dressé par les soins de l'autorité ; qu'ensuite des soins médicaux fussent assurés à ces établissements surveillés par des conseils publics de salubrité.

Après avoir entendu M. Dumas, qui retrace de nouveau l'état des rizières du château d'Avignon et qui examine le degré d'intensité de ces fièvres et fait part de ses vues sur le coucher et l'alimentation, etc., l'Académie s'associe aux vœux exprimés par M. de Castelnau.

M. Nicot lit le rapport suivant :

« Messieurs ,

» M. Baudi de Vesme , de Turin , vous a adressé une dissertation en latin , sur deux plaques de cuivre trouvées à Lyon en 1781 , à 17 pieds de profondeur , dans une fouille que l'on faisait pour les fondations d'une nouvelle maison , le long du quai de la Saône. Notre savant Séguier et le P. Janin , vicaire provincial des grands Augustins , ont déjà publié sur cette découverte des observations pleines d'intérêt. M. Baudi a entrepris de compléter et de rectifier le travail de ces deux célèbres antiquaires.

» Avant de décrire le monument , M. Baudi nous rappelle que les empereurs romains accordaient quelquefois aux soldats une récompense ou congé *honesta missio* , lorsqu'ils avaient servi le temps prescrit , et s'étaient distingués par quelque service ou action d'éclat : *qui piè et fortiter militià functi sunt*. Les soldats d'infanterie étaient enrôlés pour 20 ans , et dans la cavalerie pour 10 ans. Ils ne pouvaient quitter le service que ce temps ne fût accompli ; ceux qui formaient la garde prétorienne , particulièrement attachée au prince , terminaient leur service au bout de 16 ans , tandis que le terme de ceux de marine était prolongé jusqu'à 25 ans. Quiconque quittait le service sans avoir obtenu son congé , était regardé comme déserteur et puni très-

sévèrement. S'était-il bien comporté, il pouvait prétendre aux récompenses, de même que ceux qui, quoiqu'ils n'eussent pas rempli tout ce temps, s'en étaient rendus dignes par des services signalés.

» Après ces quelques idées préliminaires, l'auteur décrit le monument, qui consiste en deux tablettes de bronze, de 5 pouces 11 lignes de hauteur, sur 3 pouces 8 lignes de largeur. L'une de ces tablettes est parfaitement conservée, l'autre est malheureusement brisée en une multitude de morceaux dont vingt ont été retrouvés et rassemblés si bien qu'il ne manque rien d'essentiel; l'une de ces plaques renferme le décret de l'empereur en caractères romains, l'autre ou le revers contient l'inscription barbare ou plutôt celtique, en onze lignes tirées en travers sur la plus grande dimension. Ce diplôme métallique, *diploma militare æneum*, a sur les onze qui ont été retrouvés autrefois ou récemment en Hongrie, à Venise et à Jérusalem, un mérite particulier que nous allons faire ressortir.

» Premièrement, il restitue à l'histoire romaine les noms et prénoms des consuls romains, altérés, omis ou tronqués chez les auteurs qui ont publié les fastes consulaires,

» Secondement, il nous donne la connaissance d'une écriture gauloise ou celtique inconnue jusqu'à présent dans les traités diplomatiques et que l'illustre Séguier avait seul commencé à déchiffrer, à l'aide d'un alphabet qu'il se forma après avoir longtemps étudié les inscriptions antiques.

» Troisièmement, il donne une date qui fixe le commencement du règne de Gordien Pie, long-temps avant la mort des empereurs Balbien et Pupien; car il est daté AD. VII ID. IAN L. ANNIO ARRIANO et C. CER-
VONIO PAPO CONSULIBUS, c'est-à-dire le 7 janvier, 243. A cette époque, Gordien était dans la sixième année de son règne, TR. P. VI. Il était donc dans sa première année, le 7 janvier 238, et tous nos chronologistes

diffèrent le commencement de son règne jusqu'après la mort de Julien et Pupien.

» Ainsi on ne sera plus obligé de rejeter l'autorité du code qui attribue à Gordien Pie des lois du mois de janvier, 29 mars, 22 juin, 16 et 23 juillet 238; non plus que les acclamations du sénat, rapportées par Capitolin, qui associent Gordien dans le titre d'auguste à Balbien et Pupien.

» Quatrièmement enfin, ces deux plaques de cuivre jettent de nouvelles clartés sur un point de législation. On reconnaît plus sûrement que jamais, que les contrats civils des soldats n'étaient point légitimes, leurs enfants n'avaient aucun droit de succéder à leurs pères, ni leurs pères de tester; ils ne pouvaient participer aux emplois, aux dignités. On leur accordait donc, lorsqu'ils étaient renvoyés, *jus connubii duntaxat cum singulis et primis uxoribus ut etiamsi peregrini juris feminas in matrimonio junxerint proinde liberos tollant ac si ex duobus civibus romanis natos.*

» D'où il faut inférer qu'il n'y avait de mariage légitime que ceux qui étaient contractés entre les citoyens romains; de sorte que si ces soldats s'étaient mariés avec des femmes du pays latin ou étrangères, s'il en naissait des enfants, ils n'étaient pas regardés comme des citoyens romains, mais comme issus d'un père latin et d'une mère étrangère, si le prince ne leur accordait le droit de bourgeoisie. Mais, pour que les soldats ne crussent pas avoir ces droits toutes les fois qu'ils se marieraient, Gordien dit : *duntaxat cum singulis et primis uxoribus* (1), c'est-à-dire, une fois seulement, en

(1) Imperator Cæsar M. Antonius Gordianus Pius felix, Augustus pontifex maximus, tribunitiâ potestate VI, consul II, pater patriæ proconsul. Nomina militum qui militaverunt in cohortibus prætoriis Gordianis decem, I, II, III, IIII, V, VI, VII, VIII, VIII, X piis vindicibus, qui piè et fortiter militiâ functi sunt, jus tribuimus connubii duntaxat cum singulis et primis uxoribus, ut etiamsi peregrini juris feminas

sorte qu'ils pouvaient bien s'associer une femme non citoyenne romaine ; mais, si elle venait à décéder, et qu'il y eut nouvelle union, les enfants issus du second mariage n'étaient pas de vrais citoyens romains.

» Tel est, en résumé, le travail de M. Baudi de Vesme. Vous avez pu juger, même d'après cette imparfaite analyse, combien les monuments épigraphiques peuvent offrir des ressources à l'histoire ; et si l'un de nous ne recherchait avec tant de zèle, ne publiait avec tant de persévérance et de succès, tout ce que notre sol renferme et rend souvent d'antiquités précieuses ; si ce confrère ne nous en révélait la valeur, si l'on ne savait pas qu'un savant renommé, feu Letronne, a pour ainsi dire fait jaillir des pierres monumentales de l'Égypte toute l'histoire des Pharaons, vous auriez reconnu, Messieurs, par le mémoire de M. de Vesme, que rien n'est plus utile que de conserver avec respect, d'étudier avec soin tous les textes gravés sur le bronze ou le marbre que la science investigatrice nous livre sans cesse pour accroître le magnifique héritage classique de l'antiquité.

M. Hedde lit un rapport sur une seconde éclosion de vers-à-soie obtenue en 1849, à Chamborigaud.

« J'ai toujours considéré, dit-il, qu'un homme qui importait dans son pays une substance alimentaire, une plante, une race, nouvelles et utiles, qui faisait connaître un procédé nouveau ou signalait un moyen de soulager l'humanité, d'augmenter ou d'améliorer une production quelconque ; que celui, enfin, qui,

in matrimonio suo junxerint proinde liberos tollant, ac si ex duobus civibus romanis natos. Ante diem VII idus januarias L. Annio Arriano et C. Cervonio papa consulibus.

Cohors II prætoriana Gordiana Pia Vindex C. Julio, Caii filio, decorato Tiano silicino.

Descriptum et recognitum ex tabulâ ærcâ quæ fixa est Romæ in muro post templum divi Augusti ad Minervam.

dans le seul but d'être utile , publiait un livre favorable au développement du commerce , des arts et de l'industrie ou de l'agriculture ; j'ai toujours considéré que cet homme rendait plus de services que celui qui découvrait une étoile , une planète nouvelles.

» Persuadé que les pieux missionnaires chrétiens , qui , vers le milieu du 6^e siècle , ont introduit en Europe des œufs de vers-à-soie , ont fait plus de bien à l'humanité que les plus célèbres capitaines , que les plus grands conquérants , j'ai toujours porté une grande estime aux personnes qui ont dirigé leur attention et le but de leurs travaux vers les choses utiles ; et parmi les choses utiles et qui intéressent d'une manière particulière l'industrie agricole et manufacturière de la France , et surtout du département du Gard et des contrées environnantes , il n'en est certainement pas de plus dignes de fixer l'attention que la *culture des mûriers* et l'*éducation des vers-à-soie*.

» Ce sont ces considérations qui m'ont engagé à recueillir quelques renseignements sur le phénomène de *deux éducations de vers-à-soie* dans la même année , obtenues en 1849 , à Chamborigaud , dans l'arrondissement d'Alais.

» Mais , avant d'entrer en matière , j'essaierai de présenter quelques considérations générales sur l'importance de la production de la soie en France.

« La mode , dit le célèbre DANDOLO , pourra paralyser momentanément l'essor des manufactures de soieries , diversifier les tissus de soie , et amener des changements dans les procédés employés à leur fabrication ; mais la soie ne cessera jamais d'être avidement recherchée par toutes les nations. Aucun produit naturel ou artificiel ne lui est comparable en richesse et en éclat. Le luxe rechercherait vainement ailleurs plus de magnificence. Il serait à désirer que la soie grège , organsinée ou manufacturée , devint assez abondante pour fournir tous les marchés de l'univers ; la soie deviendrait alors d'un

» usage habituel et général, et le besoin d'en consommer ferait, sans doute, naître la nécessité d'en produire. »

» Ces mémorables paroles du célèbre DANDOLO resteront toujours profondément gravées dans mon souvenir, semblables, comme le dit l'Écriture sainte, à *des clous aigus qui enfoncent la vérité dans notre souvenir* ; ces mémorables paroles resteront, sans doute aussi, gravées dans la mémoire de tous ceux qui s'intéressent à la production et à la consommation de la soie, parce que cette pensée est vraie et sera toujours vraie.

» La culture des mûriers et l'éducation des vers-à-soie ont considérablement augmenté, en France, depuis quelques années ; et ces deux industries, unies si intimement l'une avec l'autre, augmentent encore chaque jour d'une manière étonnante.

» Nous voyons, dans le rapport du jury central d'une de nos précédentes expositions nationales, que la France produisait pour près de 150 millions de francs de soies, et que, pour satisfaire les besoins de la consommation des manufactures nationales, elle en tirait pour plus de 50 millions, ce qui formait le chiffre énorme de 200 millions de francs de soies, qui, après avoir donné du travail à un grand nombre d'ouvriers, étaient transformés en produits représentant une valeur d'environ 300 millions, dont la moitié ou 150 millions étaient consommés en France, et le surplus exporté à l'étranger.

» On commence déjà à voir, d'après ce calcul, quelle est l'importance de la production de la soie en France, et combien nos efforts doivent être toujours dirigés vers les moyens d'affranchir cette industrie des 50 millions qu'elle paie encore aujourd'hui à l'étranger.

» Cependant, c'est toujours la somme énorme de 150 millions de francs que l'agriculture française livre aujourd'hui à l'industrie française.

» 150 millions d'un produit créé en cinq semaines !

» Parmi les moyens qui s'offrent naturellement d'augmenter, dans une proportion assez considérable, la production de la soie en France, il n'y en a point, peut-être, qui présentent plus de chances de succès que la seconde éducation des vers-à-soie dans la même année.

» J'ai déjà fait connaître à l'Académie que M. LAURENT, propriétaire, éducateur de vers-à-soie à La Riborette, près de Chamborigaud, avait obtenu une *seconde éducation de vers-à-soie*, et, par conséquent, une seconde récolte de cocons dans le cours de l'année 1849.

» Le procès-verbal du Maire de Chamborigaud, que je joins à ce rapport, fait connaître l'époque où ont eu lieu ces deux éducations, et présente quelques observations sur quelques-unes des principales circonstances qui se sont fait remarquer dans le cours de ces essais. Je me bornerai à citer ce qui m'a paru le plus devoir attirer l'attention.

» Par un examen attentif des morceaux de drap sur lesquels les œufs de vers-à-soie avaient été déposés par les papillons, il paraît résulter, d'une manière incontestable, que les œufs qui ont donné lieu à une seconde éclosion, ou, pour mieux dire, à une éclosion prématurée, provenaient toujours du même papillon; car les œufs qui ont éclos sur les pièces de drap, et dont on voit encore les coques vides plus blanches que les autres placées à côté, indiquaient la ponte d'un seul papillon; la même disposition des œufs éclos se représentait à différents intervalles sur le même morceau de drap.

» On est naturellement amené à conclure de là que, les papillons qui ont fourni ces graines, qui ont eu, dans des conditions thermométriques égales, une éclosion prématurée, devaient être doués d'une constitution toute particulière; et, de même que parmi les hommes il y a des tempéraments bilieux, lymphatiques, nerveux, etc.; que certaines personnes ajoutent encore

à ces tempéraments des prédispositions toutes particulières au développement de certaines facultés physiques qui donnent naissance à des phénomènes certainement plus extraordinaires que l'éclosion d'un œuf de ver-à-soie, de même nous serons forcés d'admettre que les papillons ont des constitutions, des tempéraments divers; qu'il y en a qui, accouplés avec des papillons de tempéraments, de constitutions aussi particuliers, engendrent des œufs qui, sans chaleur et sans aucun des moyens artificiels employés pour obtenir l'éclosion, par les procédés ordinaires éclosent eux-mêmes au bout de quelques mois, tandis que les autres œufs, placés à côté d'eux, sur les mêmes morceaux de drap, plongés dans la même atmosphère, restent endormis pour ne se réveiller que long-temps après.

» Il semble que la Providence, dans cet essai, ait voulu mettre les hommes sur la voie d'obtenir une seconde récolte dans la même année, ce qui amènerait bien certainement une augmentation assez considérable dans la production de la soie. Tant il est vrai que la plupart des découvertes les plus importantes, dans les arts, le commerce, l'industrie, sont souvent dues au hasard!

» Il nous reste maintenant à savoir par quels moyens on pourrait arriver à reconnaître quels sont les papillons qui peuvent fournir ces œufs d'éclosion prématurée; par quels moyens encore on pourrait obtenir cette seconde récolte de cocons, avec avantage pour l'éducateur des vers-à-soie, et, surtout, sans préjudice pour les mûriers.

» Ayant admis que les œufs propres à donner une éclosion prématurée dans la même année de la ponte des œufs sont formés d'une espèce toute particulière, il s'agirait donc de reconnaître ces papillons, afin de pouvoir obtenir, chaque année, la quantité de graines nécessaires aux éclosions prématurées.

» Et en supposant qu'au moyen de l'observation on par-

...ut à arriver à cet heureux résultat, quelle augmentation de production n'en résulte-t-il pas pour l'agriculture, et si nous portions seulement ces éducations au cinquième des éducations ordinaires, ce serait toujours un revenu annuel d'environ 30 millions de francs qui commencerait à nous affranchir d'une grande partie du tribut que nos manufactures paient à l'étranger.

» Par quels moyens pourrait-on encourager les personnes qui voudraient se livrer à des essais afin d'arriver à un résultat aussi avantageux ?

» On sait que la *société industrielle de Mulhouse*, qui a si fortement contribué en France à l'essor imprimé depuis quelques années aux arts, au commerce, à l'industrie agricole et manufacturière, proposé chaque année un immense programme de *prix par souscription*, pour tous les objets dont la solution est d'une importance plus ou moins grande et la valeur du prix proposé est toujours en rapport avec l'importance de l'objet soumis au concours. Souvent ces prix se sont élevés à 10, 15, 20 et 30 mille francs.

» Le montant des souscriptions est facultatif à tous les agriculteurs; les industriels de tous les pays, plus ou moins intéressés à la solution de l'objet mis au concours, souscrivent, s'ils le jugent convenable. Puis la société industrielle, lorsque le montant des prix n'est pas complété, a recours à ses ressources, à celles du département et enfin du gouvernement si intéressé à la solution heureuse de toutes les découvertes qui peuvent avoir une grande influence sur le bonheur du pays.

» Pourquoi l'Académie du Gard, qui a si peu de ressources, lorsqu'elle veut proposer quelques encouragements, n'essaierait-elle pas le moyen employé avec tant de succès jusqu'à ce jour par la société industrielle de Mulhouse, pourquoi n'essaierait-elle pas de créer un prix de 3,000 fr. par souscription, qui serait décerné à celui qui aurait indiqué la manière d'obtenir l'espèce de papillons producteurs des graines à éclosion pré-

maturée , et qui à l'appui de sa découverte aurait obtenu l'éducation d'au moins une once de graine d'éclosion prématurée , et fourni par la même espèce une once au moins de graine pour l'éducation d'une seconde année , avec toutes les pièces et certificats servant à constater la réalité de ces essais et leur heureuse solution.

» Si l'Académie du Gard avait d'autres prix à proposer pour d'autres améliorations à introduire dans les diverses branches des sciences , des arts , du commerce et de l'industrie , elle pourrait les réunir tous dans le même programme ; et , au moyen de listes en forme de tableaux à colonnes que l'on ferait imprimer en grand nombre et que l'on adresserait aux maires de toutes les communes du département du Gard , on pourrait espérer d'obtenir un certain nombre de souscripteurs.

» Quant à la nourriture des vers-à-soie de cette seconde éducation , quelques personnes prétendent , et nous sommes certes aussi , sur ce point , parfaitement d'accord avec elles , que si on ne les nourrissait que de la feuille du regain , ce serait amener la détérioration et peut-être même , à la longue , la perte des mûriers. Il s'agirait donc de trouver un moyen de remédier à cet inconvénient.

» On se rappelle , sans doute , avoir vu à l'exposition des produits de l'industrie chinoise qui a eu lieu à Nîmes au commencement de 1849 , des échantillons de *poudre* ou *farine de feuilles de mûrier* appelée en Chine *sang-feu* et destinée à l'alimentation des vers pendant la disette des feuilles.

» Les livres chinois qui parlent de la préparation de cette poudre de feuilles donnent deux moyens bien simples de l'obtenir :

» 1^o En triturant , en automne , les feuilles de mûrier , avant qu'elles jaunissent , de manière à obtenir une certaine pâte que l'on fait sécher et que l'on renferme dans des caisses ou dans des vases hermétique-

ment fermés , et que l'on met ensuite à l'abri de l'humidité. ‘

» 2o En ramassant les feuilles de mûriers en automne , les faisant sécher et les conservant dans des lieux à l'abri de l'humidité , jusqu'au printemps ; puis les réduisant en poussière dans des mortiers , et tamisant cette poudre de manière à en séparer les parties grossières.

» Cette poudre ainsi préparée par la première ou par la seconde de ces méthodes , est donnée en nourriture aux vers soit pure soit mélangée avec de la farine de pois ou de riz. De temps à autre on donne aussi aux vers des feuilles de mûriers. ‘

» On sait que dans le midi et dans la partie montagneuse du Gard qui avoisine la Lozère , la première feuille de mûrier se vend ordinairement environ 10 fr. les cent kilogrammes à celui qui est dans la nécessité de l'acheter ; mais comme , une fois cette première récolte effectuée , il reste plus ou moins de feuilles sur les arbres dont on n'a pu effectuer l'emploi utile pour la nourriture des vers-à-soie , cette feuille dont la valeur a beaucoup diminué , pourrait être ramassée et séchée pour être convertie en farine ou poudre de feuilles destinée à la nourriture des vers à éclosion précoce.

» On a calculé que dans la commune de Chamborigaud cette feuille pourrait être généralement achetée à 5 fr. les cent kilogrammes , et il serait facile à ce prix d'en trouver une grande quantité.

» On pourrait encore trouver dans la feuille de regain les moyens d'obtenir une partie de la nourriture des vers , sans porter le moindre préjudice aux mûriers dont on ne prendrait qu'une faible partie des feuilles.

» Nous avons adopté qu'on ne pourrait obtenir ces éclosions spontanées que pour 1/5 des éducations ordinaires. Si nous admettons qu'au moyen de la farine de feuilles on pourrait arriver à obtenir la moitié de

la nourriture des vers , les feuilles de regain pourraient bien fournir l'autre moitié , c'est-à-dire $\frac{1}{10}$ des feuilles employées par les éducations ordinaires.

» L'éducateur qui met 10 onces de graines , n'en mettant que deux onces , n'aura besoin que de la dixième partie des feuilles de regain , et pourra même convertir une partie du reste de ces feuilles en poudre de feuilles pour la nourriture des vers de première ou de seconde éclosion de l'année suivante.

» L'éducateur trouverait par ce moyen la possibilité de pouvoir nourrir ses jeunes vers au moment où les feuilles sont enlevées ou retardées par les gelées du printemps. »

L'Académie du Gard , prenant en considération les observations présentées par M. Hedde sur ce phénomène d'une éclosion prématurée obtenue en 1849 , à Chamborigaud , a nommé une commission de quatre membres pour examiner avec attention ses avantages ou ses inconvénients. Ce sont MM. *Dhombres* , *Liotard* , *Dumas* , *Ph. Hedde*.

Séances des 9 , 23 mars et 6 avril.

M. le président offre en hommage les recueils suivants :

Annales de l'Auvergne ;
Mémoires des Académies de Beauvais, de St-Quentin, d'Arras et de Toulouse.

M. A. Dumas lit la traduction d'une notice sur saint Eutrope.

L'auteur, Verus , retrace les événements successifs

de la vie de son prédécesseur , comme lui évêque d'Orange. Après des détails pleins d'intérêt sur sa naissance , son éducation , son entrée dans le clergé de Marseille , Verus raconte les pénitences que s'imposait Eutrope et toutes les austérités que sa ferveur lui inspirait. Il décrit la vie si dure que mena ce saint évêque, dont le dévouement allait jusqu'à travailler dans les champs , à manier la bêche ou la charrue pour alléger , en les partageant , les travaux du paysan et pour assister plus abondamment les pauvres. Le biographe s'est attaché particulièrement à expliquer deux songes mystérieux d'Eutrope , et il finit par quelques détails touchants sur la fin du saint évêque.

M. Pelet rend un compte verbal d'une récente découverte faite à la Porte-d'Auguste. Dans les fondations d'un pilastre , établi au XIV^e siècle pour soutenir la voûte d'une chapelle , on vient de trouver un torse plus grand que nature et d'un style grec irréprochable.

M. Pelet promet d'autres détails , si les fouilles continuées livrent à ses investigations quelques nouveaux restes d'antiquités.

M. de Castelnau rend compte d'un *Eloge* de Lesson, continuateur de Buffon. Il juge , comme l'auteur , *M. Lefèvre* , ce célèbre naturaliste qu'il considère aussi comme homme public , et il remarque que , par un heureux privilège , *M. Lesson* sut aussi bien servir son pays , dans les fonctions qu'il remplit , qu'il sut servir la science , par des écrits substantiels , exacts , et quelquefois colorés jusqu'à la poésie.

Le même membre analyse sommairement un mémoire sur l'insalubrité des environs de Rochefort , que l'auteur assure être suffisamment combattue par la multiplication des tamaris.

M. Liotard fait part à l'Académie de la nouvelle de

la floraison d'un agavé d'Amérique, qui, après trente ans de lente croissance, s'est tout-à-coup élevé à 7 m. 40, par un développement rapide que M. Miergue a suivi et noté avec la plus grande exactitude.

La tige de cet aloès avait :

Au 10 juin	1 m. 65
Le 18	2 65
Le 23	3 70
Le 6 juillet	4 25
Le 13	4 75
Le 2 octobre. . . .	7 40

Pour donner une idée de cette plante, ou plutôt de cet arbre, M. Liotard met sous les yeux de l'Académie un dessin fidèle où sont représentés, avec la hampe, les rameaux ou girandoles qui sont terminés par une grande quantité de fleurs que le peintre a coloriées.

M. Pelet lit un mémoire sur une découverte récente faite dans les fouilles entreprises à la Porte-d'Auguste. Entre deux gros murs de la partie intérieure de l'enceinte, on a trouvé 15 médailles dont 9 assez bien conservées. Après une étude attentive, M. Pelet a pu lire le nom de neuf empereurs romains. Quant aux six autres, il a été impossible de discerner le moindre caractère, tant l'altération a été grande, le carbonate de cuivre ayant rongé la surface.

M. Pelet pense que le dépôt est postérieur à l'érection du monument, et que probablement, après qu'Auguste eut établi la construction dans l'intention de défendre la cité, on bâtit l'intérieur de la fortification, en juxtaposant une enceinte que l'on reconnaît distincte de la première. Cette seconde œuvre, ce parachèvement, M. Pelet l'attribue à Antonin, et ce qui semble autoriser cette conjecture, c'est que précisément le nombre des médailles trouvées égale celui des empereurs qui ont précédé Antonin. N'est-il pas permis de croire que pour consacrer ce souvenir, comme aussi

pour perpétuer sa propre gloire, Antonin aura déposé ces médailles, qui semblent indiquer qu'Auguste fut fondateur et Antonin continuateur et restaurateur ?

Un membre demande s'il ne serait pas possible de trouver, dans la nature même des deux constructions, et peut-être dans les éléments qui les composent, la preuve qu'elles appartiennent à des âges si différents.

M. Pelet répond négativement à cette observation, et termine par l'exposé des recherches auxquelles il s'est déjà livré et qu'il promet de continuer.

M. Nicot lit le rapport suivant :

« Messieurs,

» Le *Recueil de la Sarthe*, que j'ai été chargé de lire et de vous faire connaître, contient quelques mémoires dignes d'attention.

» Je commencerai par ceux qui se rattachent aux sciences agricoles.

» M. Bourdon du Rocher a étudié et observé dans toutes ses phases la maladie des pommes de terre; il a voulu expérimenter tous les remèdes proposés. Le semis, qui était préconisé comme agent puissant de régénération; l'immersion des tubercules dans l'eau de chaux ou l'eau salée; tous ces moyens ont été inefficaces. Cet agronome ayant observé que l'invasion de la maladie a lieu du 15 août aux premiers jours de septembre, s'est efforcé d'obtenir la maturité avant cette fatale époque. Pour obtenir la précocité dans la végétation, il a choisi les espèces hâtives, puis a planté de bonne heure; enfin, comme la température humide a quelquefois amené la moisissure, il a profité d'une remarque déjà ancienne: c'est que les pommes de terre laissées dans le sol au moment de l'arrachement bravent impunément le froid et l'humidité des hivers. Armé de cette découverte, il s'est mis à hiverner les tubercules, à l'instar de certaines espèces de vesces et d'avoine, et a planté en novembre. Il a obtenu

ainsi une précocité remarquable dans la maturité et a évité l'invasion de la maladie.

» Je passe sous silence des écrits relatifs à la production et à l'amélioration de l'espèce chevaline comme peu applicables à notre département, et d'autres mémoires concernant l'industrie séricicole. Cette industrie est si avancée dans le Gard qu'elle n'a presque jamais l'occasion de s'approprier ce que les autres contrées appellent progrès et découverte.

» J'ai lu avec intérêt une traduction de la 9^e églogue de Virgile. Le vers est généralement concis, bien frappé. Cependant, il faut reconnaître que le système de littéralité rigoureuse suivi par M. Bethuys n'est pas toujours propre à transporter les expressions ou les images qui peignent avec force le sentiment. L'exemple de M. de Châteaubriand, dans la reproduction du *Paradis perdu* de Milton, n'en est-il pas la preuve ? Aussi, tout en louant l'auteur, je me rappelais le mot italien : *traduttore, traditore*.

» Le *Recueil de la Sarthe* présente, surtout, quelques idées utiles que je reproduirai brièvement.

» M. Guéranger pense que l'on peut retirer de grands avantages des défoncements du sol, quand ils sont bien entendus, et il voudrait que l'on employât des ateliers et même des ateliers nationaux à ce genre de travail. « Non-seulement, dit-il, les défoncements fournissent » un moyen d'entretenir l'humidité dans les cultures, » mais ils peuvent être recommandés pour d'autres » avantages qu'ils présentent. Les racines fibreuses » des graminées se fixent plus solidement dans les » terrains défoncés, et vont chercher des sucs à une » plus grande profondeur; les tiges qu'elles portent, » mieux nourries, deviennent plus solides, et sont » moins sujettes à verser, lorsqu'un été humide ou » des pluies d'orage délaient la surface du sol. De plus, » l'air atmosphérique, qui joue aussi un grand rôle » dans les phénomènes de la végétation, pénètre plus » facilement, par lui-même, dans un sol profondé-

» ment remué, ou y est entraîné par les eaux plu-
» viales.

» Quelquefois, sous un sous-sol argileux repose un
» terrain aride et presque improductif; par le défonce-
» ment, l'argile se mêlera au sable, et ce terrain sera
» amendé. D'autrefois, le sous-sol sera calcaire, et la
» couche qui le recouvre manquera de cet élément; là
» encore le défoncement aura pour résultat de créer
» un sol tout nouveau.

» Souvent, aussi, le sous-sol est composé de galets,
» de pierres, de cailloux roulés et stratifiés, cimentés
» entre eux par un mélange d'argile, de sable, de
» calcaire. Jamais les pivots les plus robustes ne peu-
» vent traverser cette couche compacte comme un ro-
» cher; les moissons n'y sauraient prospérer et les
» arbres y languissent. »

» Après avoir énuméré ces avantages, l'auteur ne
conclut pas, cependant, qu'il faut défoncer tous les ter-
rains (ceux dont le sous-sol est le roc vif ou d'une argile
très-compacte); il dit seulement qu'établir l'utilité du
défoncement c'est préparer la solution de l'importante,
j'allais dire, la redoutable question du travail et des
travailleurs. Au lieu de se creuser l'imagination pour
trouver l'emploi à des milliers de bras qui demandent à
la société de faire quelque chose pour eux, au lieu de
les employer d'une manière dont l'utilité a été souvent
contestée, qui empêche qu'on ne les charge de défoncer
des terrains au profit de l'agriculture? On pourrait,
suivant M. Guéranger, commencer par les biens com-
munaux qui sont toujours en assez mauvais état. Le
succès qui serait obtenu engagerait les propriétaires à
tenter les mêmes opérations sur leurs propriétés.
Sans doute, des conditions devraient être établies en-
tre les propriétaires dont les terrains augmenteraient
de valeur et l'Etat qui fournirait les ouvriers. La pro-
portion des frais à répartir serait réglée, une fois le
système adopté. L'auteur émet à cet égard une idée :
ce serait d'exiger du propriétaire un concours qui fût

équivalent à la valeur dont la propriété aura été améliorée. L'expertise en serait faite avant comme après l'opération. L'hectare, par exemple, qui de la 5^e classe aurait passé à la 4^e, ou de la 4^e à la 3^e et ainsi de suite, paierait la différence de valeur avec le prix établi dans la localité. Le marché serait bon pour le propriétaire, puisque son capital aurait augmenté de valeur; il serait bon pour l'Etat, puisque le capital général se serait accru, et qu'il aurait procuré l'existence par le travail à de nombreux ouvriers.

On peut sans doute trouver de grandes difficultés d'appliquer ces idées; mais, comme elles sont conçues dans un but louable, vous m'excuserez, vous m'approuverez de vous en avoir offert l'analyse, et vous jugerez que ce ne sont pas ici les conseils d'un utopiste, mais les vues d'un homme de bien, d'un véritable ami du progrès humanitaire.

M. Pelet lit une note sur un tombeau romain découvert à Nîmes en 1850 :

« Grâce à l'habile crayon de notre confrère, M. J. Salles, dit-il, nous pouvons mettre sous les yeux de l'Académie les divers objets que renfermait un tombeau romain nouvellement exhumé.

» M. Vachet, membre du conseil municipal, en faisant construire un mur dans sa maison située sur l'antique voie romaine de Nîmes à *Ugernum*, vient de trouver dans les fondations une certaine quantité de sépultures romaines, pour la plupart difficiles à explorer, vu le peu de largeur de l'excavation; l'une d'elles était recouverte d'une inscription gravée sur une plaque de marbre portant :

D. M.
T. IVL. TITVLLINI
DEC. VIENN. JULI....
IANVARIA. PAT. O.

Aux Dieux mânes
de Titus Julius Titulinus
décurion de la légion viennoise
dite Julia.
Januaria au meilleur des pères.

» Un autre de ces tombeaux a pu être entièrement dégagé. Il consiste en une auge en pierre tendre, dont

le couvercle , en pierre dure , était fortement scellé par des crampons en fer ; ce tombeau n'a que 0m 60 de longueur sur 0m 45 de largeur et autant de profondeur ; les ossements calcinés qu'il renfermait appartenaient évidemment à un jeune enfant. Dans cette auge on a trouvé :

» 1° Trois fioles en verre d'une forme fort élégante comme vous pouvez en juger par le dessin de M. Jules Salles. Deux sont restées entières ; elles ont 0m 22 de hauteur ;

» 2° Trois spatules en fer creusées en forme de cuillers , destinées à répandre sur le bûcher les parfums contenus dans les fioles ;

» 3° Des joujoux d'enfant , tels que de petits disques en ivoire (trochus) ;

» 4° Deux hochets faits avec des dents d'ours , percés sur le milieu par un anneau pour être suspendus au cou ;

» 5° Un petit anneau d'or qui semblerait annoncer par sa forme que cet enfant était fils d'un chevalier romain : il n'a que 7 millimètres d'ouverture , il est néanmoins très-fort puisque sa valeur intrinsèque est de 37 fr. ; le jonc et le chaton sont d'une seule pièce ; on distingue sur ce dernier un petit travail au burin. Cet anneau nous paraît n'avoir pu servir même à un enfant ; nous pensons qu'il ornait les doigts de quelque divinité domestique ou dieu lare auquel il fut enlevé et confié à la tombe comme un talisman protecteur de l'enfant chéri ;

» 6° Un petit vase en bronze avec son couvercle , portant une anse mobile élégamment attachée ;

» 7° Un tout petit ustensile ayant la forme d'un verre de montre , destiné à prendre le parfum précieux contenu dans le vase ;

» 8° Quatre médailles fort bien conservées, qu'il sera facile de déterminer lorsqu'elles seront nettoyées ;

» 9° Les objets les plus remarquables de ce tombeau sont : deux lampes phalliques absolument semblables

et en beau bronze ; elles représentent une petite figure montée sur un piédestal ; elle est couverte d'un *bardocucullus*, manteau à capuchon, sous lequel sont cachés les bras ; ce manteau descend jusqu'aux genoux, laissant à découvert les jambes et les pieds ; le capuchon mobile est attaché derrière par une charnière pour former un couvercle à l'ouverture par laquelle l'huile était introduite dans cette lampe ; l'endroit d'où sortait la mèche ne peut laisser aucun doute sur la qualification donnée à ces ustensiles ; nous sommes même disposés à considérer comme des amulettes phalliques les deux jouets trouvés dans le même tombeau ; car ils affectent la forme du double phallus, si souvent reproduit dans les breloques que portaient à leur cou les dames et les enfants.

» Ces espèces d'amulettes, appelées en latin *fascinus*, étaient regardées comme des préservatifs puissants contre toute espèce de malheurs et de chagrins.

» *Illos infantes religione tutatur et fascinus.* (Pline.)

» Aussi les anciens n'attachaient-ils aucune idée d'obcénité aux représentations sans nombre et de toute manière qu'ils avaient du phallus ; c'était, pour eux, des symboles de la fécondité, de l'abondance et l'un des objets les plus sacrés de leur culte.

M. Jules Salles lit une notice sur l'église de Cazaux dans les Pyrénées. Il commence par retracer en traits rapides et généraux la constitution physique de cette longue et belle chaîne, dont la mention et même la description remontent aux siècles les plus reculés ; car Hérodote lui-même lui a consacré quelques pages. Puis descendant aux observations particulières, *M. Salles* fait connaître successivement Bagnères-de-Luchon et les inscriptions qu'il y a trouvées ; Bagnères-de-Bigorre et d'autres villes et bourgs où il a vu que les Romains avaient laissé des monuments de leur domination. Après avoir donné ensuite une idée des établissements thermaux modernes, avoir rappelé la beauté de quel-

ques sites et comparé brièvement la Suisse et les Pyrénées, l'auteur entre en matière :

« A la jonction de deux chemins, dont l'un conduit au vallon de Séculéjo, l'autre donne accès en Espagne par un de ces passages connus dans le pays sous le nom de *Ports*, s'élève le petit temple bysantin; son ensemble a perdu une partie du style primitif, par la superposition d'une flèche, dans la forme adoptée par toutes les paroisses de ce département.

» Le clocher en lui-même a subi peu d'altération : il montre encore, sur ses faces quadrangulaires, de petites ouvertures divisées par des colonnettes de forme très-gracieuses et sculptées dans le meilleur goût de l'époque.

» La porte est placée sur la partie latérale de la nef. Il y a encore peu d'années, cette porte élégante montrait au voyageur la forme arrondie du plein cintre, des supports taillés avec art, des archivolttes habilement fouillées, en un mot, toute la parure richement ornementée que l'artiste réservait pour la principale entrée du temple. — Mais un beau jour, le curé, trouvant que l'ouverture était trop basse pour le passage de la procession, manda l'architecte de Luchon, lui fit démolir cette porte pour en construire une autre dans le goût moderne, en pierres de taille bien appareillées, bien blanches et bien unies. — Il est vrai que celui-ci, pour donner à sa reconstruction une apparence d'ancienneté, eut soin d'y placer comme fronton la pierre d'un tombeau romain, dont l'inscription toute païenne forme un contraste bizarre avec le monument byzantin et religieux.

» Pour compléter l'œuvre de destruction, les élégants supports de la porte romane furent taillés avec le ciseau, et transformés en une croix qui orne aujourd'hui les abords de la façade.

» C'est ainsi que disparaissent beaucoup de nos antiques monuments. Après avoir résisté à la dent cruelle du temps, à la fureur des iconoclastes, aux dévasta-

tions des barbares, à la rage destructive d'une révolution, ils tombent en ruine, faute d'une intelligente réparation, ou périssent victime de l'ignorance. — On ne saurait trop signaler de pareils abus, que ne peut justifier, même dans le fait dont nous parlons, le caractère sacré de celui qui s'en rendit coupable.

» L'intérieur de l'église était primitivement rempli de peintures à fresque. Il en reste encore assez pour donner une idée de ce que devait être cette jolie chapelle, avant que le vandalisme moderne l'eût gâtée, sous prétexte d'embellissements.

» Ces peintures remontent évidemment à la période qui embrasse depuis le X^e jusqu'au XIII^e siècle, à ces temps où l'art, enveloppé dans les traditions grecques abâtardies de générations en générations, n'avait pu prendre un élan plus noble, faute de génie pour traduire les pensées élevées, ou par l'impuissance de gouvernements qui n'offraient plus que deux mobiles, l'adulation et la volupté.

» Et cependant, ces esquisses grossières dont quelques-uns ne parlent qu'avec dédain, seront toujours l'objet d'un culte, pour tout homme resté fidèle, d'esprit comme de cœur, à la foi antique, dont ces peintures primitives sont l'expression et le symbole.

» Quand on considère la peinture dans toutes les phases qu'elle a parcourues, quand on réfléchit que c'est là, dans ces œuvres informes, qu'ont été déposées les émotions les plus fortes et les plus pures des cœurs véritablement religieux, l'expression la plus naïve d'un art renaissant, léguée à la postérité comme un vivant témoignage d'enthousiasme et de foi; alors on devient moins difficile dans le jugement que l'on doit en porter, et tout en écartant le mot de *chef-d'œuvre*, on rend un hommage mérité à ces œuvres primitives, entachées, à certains égards, de la décadence contemporaine, mais qui n'en ont pas moins préparé les voies à la peinture chrétienne du moyen-âge.

» La tendance des œuvres byzantines était plutôt his-

torique que mystique. Aussi les scènes animées de l'Ancien Testament furent-elles représentées de préférence dans les images des manuscrits, aussi bien que sur les murailles des églises et des palais.

» L'artiste, qui avait la conscience de sa haute vocation, se regardait comme l'auxiliaire du prédicateur, en sorte que la peinture de ces temps-là était plutôt une œuvre de piété qu'une œuvre d'art. Outre l'empreinte si profondément religieuse que portent les monuments de cette époque, on en trouve la preuve dans ces paroles d'un des élèves de Giotto reproduites par Vasari : « Nous autres peintres, nous faisons des saints » et des saintes sur les murs et sur les autels afin que, » par ce moyen, les hommes, au grand dépit des démons, soient plus portés à la vertu et à la piété. » Et le synode d'Arras déclara en 1205 que la peinture était le livre des ignorants qui ne savent pas en lire d'autres. *Illiterati quod per scripturam non possunt intueri hoc per quædam picturæ lineamenta contemplantur.*

» La petite église de Cazaux présente un exemple frappant des réflexions que nous venons de faire sur la mission de la peinture dans les premiers siècles du christianisme.

» Sur l'une des parois latérales est représentée la naissance de la femme. Cette création divine est comprise avec une simplicité qui ferait sourire tous nos critiques modernes. Eve, parée de tous ses charmes, s'élançe du côté entr'ouvert d'Adam, à la voix du Père Eternel, que le peintre a revêtu de la robe d'évêque, avec la mitre en tête et la crosse à la main. Si ce symbole a été choisi par l'artiste de préférence à tout autre, c'est que, pour les pauvres habitants de ces contrées, l'évêque du diocèse était le *nec plus ultrà* de la grandeur et de la puissance, et qu'ils étaient incapables de se représenter le Dieu créateur doué d'attributs plus magnifiques.

» A côté de cette composition, un autre panneau nous montre le péché originel. La scène se passe dans

un jardin , au fond duquel s'élèvent des maisons , dont la construction indique une science architectonique , que nous ne sommes pas accoutumés à placer dans ces temps primitifs. Mais ici , comme pour l'autre composition , le peintre , peu versé dans les recherches historiques , s'est inspiré de ce qu'il avait sous les yeux , et la naïveté se joint à de grandes erreurs dans la perspective , qui n'avait pas encore à cette époque établi ses règles fixes et immuables. — Le serpent , dont la partie antérieure affecte les formes féminines , tend le fruit défendu à Adam qui refuse avec noblesse et dignité. Toutefois , le spectateur ne reste pas long-temps sous l'impression du fier dédain exprimé par l'homme : car , en voyant , dans le panneau suivant , nos premiers parents chassés par l'ange , du paradis terrestre , on comprend que la faute a dû suivre de près la tentation.

» Ces trois compositions ont échappé aux injures du temps et sont assez bien conservées. On y remarque ce style roide et en quelque sorte hiératique , auquel les maîtres byzantins s'étaient scrupuleusement conformés. Il ne faut pas y chercher , non plus , une grande pureté de dessin , une savante liaison des groupes , encore moins des perspectives irréprochables. Mais , si la combinaison de la forme avec l'idée n'a pas toujours lieu conformément aux lois de la géométrie , de l'optique et du bon goût , l'œuvre incomplète qui résulte de ces essais ne perd pas , pour cela , tous ses droits à notre intérêt , et l'on retrouve , sous cette écorce grossière , les types de la peinture florentine.

» Sur l'autre paroi latérale de la nef , nous avons remarqué une prédication de saint Jean , la Flagellation , puis le Couronnement de la Vierge , où Marie , placée entre Dieu le père et Dieu le fils , reçoit de ce dernier la couronne que la colombe mystique vient abriter de son aile.

» Dans cette petite chapelle se trouve aussi le Jugement dernier , cet épisode suprême qui a excité la

verve de tous les peintres, jusqu'à ce que l'immortel Buonarotti l'ait tracé sur la muraille du Vatican en termes si gigantesques et si sublimes, que nul à l'avenir n'osera plus aborder un pareil sujet. L'Eglise de Cazaux nous offre une de ces compositions primitives qui ont servi de point de départ aux artistes bysantins, et dont le but était surtout de mettre sous les yeux du pécheur une scène qui, en frappant vivement son imagination, l'effraya sur les tourments éternels. — Au premier plan, l'Enfer est représenté par un foyer incandescent, au milieu duquel un monstre affreux ouvre une gueule profonde, où les damnés, terrifiés par l'arrêt immuable et poussés par un vertige effrayant, viennent s'engloutir au milieu de tourbillons de flammes. — Le sommet de la composition présente, par son calme et sa majesté, un contraste saisissant avec la scène de désolation qui se trouve dans le bas. — Assis sur la boule du monde, entouré de légions d'anges qui proclament sa gloire, Dieu le père appelle les martyrs à venir partager son immortalité. La physionomie des saints béatifiés respire la joie la plus vive, et de même que les convulsions des damnés étaient propres à produire une sainte horreur sur les fidèles, ainsi la figure radieuse des bienheureux devait leur faire pressentir les délices ineffables que la religion assure à ses élus.

» Sur la face correspondante, se développe une procession de vierges et de martyrs, tenant chacun une palme à la main, symbole de leur triomphe sur le mal. Ces figures, placées à la suite l'une de l'autre, rappellent un peu le même sujet que M. Flandrina traité dans notre église St-Paul. — Mais combien l'art du dessin a fait de progrès depuis cette époque ! On ne pardonnerait pas aujourd'hui, à un élève, des fautes de proportion et de raccourci aussi grossières.... et cependant, il faut bien l'avouer, ces créations incomplètes ont un certain charme, et l'on est forcé de s'incliner en présence de cette grâce naïve, de ce sentiment profond et religieux.

» La voûte sémi-ogivale est décorée aussi de figurines d'anges et de saints qui garnissent les arcs de séparation, et forment un brillant cortège aux tableaux que nous avons analysés rapidement.

» Il paraîtrait que le morceau capital de ces fresques se trouvait dans le chœur, où était représenté le Paradis avec toutes les joies réservées aux élus : un impitoyable badigeonneur l'a fait disparaître sous une couche épaisse de chaux, mais que répondre à l'argument du curé qui a fait cela, dit-il, pour donner plus de jour à l'intérieur de son église ?

» Espérons qu'un de ses successeurs plus jaloux de la conservation de l'antiquité, fera disparaître la croûte qui voile une partie de ces travaux et que des soins plus attentifs protégeront ce qui reste encore de cette petite chapelle.

» On ne devrait pas oublier que, sous le point de vue des beaux-arts, l'époque qui a inauguré le moyen-âge est peut-être la plus intéressante de toutes. Nous citerons à ce sujet l'exemple de Venise, où les traditions introduites par les peintres bysantins ne disparurent jamais entièrement. Quand, plus tard, l'école nationale vint les éclipser, elles trouvèrent un dernier asile dans une petite église grecque (1) où de nos jours encore, et dans les fêtes solennelles, on expose plusieurs tableaux dans le goût bysantin.

» Notre France, bien que moins richement douée que l'Italie, possède cependant des ruines précieuses qu'une recherche attentive augmenterait encore. Malheureusement ces trésors se détruisent souvent faute de soins et d'intelligence. Il serait à désirer qu'une administration éclairée entourât de sa protection ces monuments épars sur le sol de notre pays, qu'elle conservât les moindres vestiges du passé ; car les ruines seules, en nous faisant rêver délicieusement, ont, outre leur valeur historique, le privilège d'émouvoir

(1) Eglise de St-Georges, derrière le Palais ducal.

l'imagination et de remplir l'âme de pensées élevées, tandis qu'on n'accorde aux plus riches monuments modernes qu'un froid tribut d'admiration.

» Au milieu des grandes villes, les antiquités sont préservées de toute dévastation par un conservateur chargé spécialement de veiller sur elles; mais dans les petites localités éloignées des grands centres, elles sont livrées à l'obscurantisme qui les outrage, sans se douter même de leur valeur, et souvent un jour d'ignorance détruit des travaux qui sont le résultat des efforts du génie, la reproduction fidèle d'une époque, et qui nous offrent encore les restes précieux de monuments consacrés par de nombreuses générations. »

La séance est terminée par la lecture de la fable suivante de *M. Charles Rey*.

LA TOURTERELLE ET LE COQ.

Une plaintive tourterelle,
Volatile toujours pleureur,
Mais cette fois non sans cause réelle,
D'un ton piteux roucoulait sa douleur.
Un moineau franc, disons plutôt un franc voleur,
De cet oiseau rapace, on sait la turbulence,
Dans son nid s'étant introduit,
En vrai forban avait détruit
Ses œufs, sa plus chère espérance,
Doux fruits de son premier amour.
Un vieux coq rodant à l'entour
Lui dit : Pourquoi cette douleur amère ?
Pour toi la perte au fond est bien légère ;
Ce n'est qu'un mal qu'un autre amour guérit.
Puis il s'étend en docteur érudit
Sur la fragilité des choses de ce monde
Et fait, croyant produire un argument bien neuf,
Cette réflexion juste autant que profonde :
Que rien n'est ici bas plus fragile qu'un œuf ;
Avocat babillard d'une méchante cause,
Reprend la pauvre mère, en gémissant toujours,
Fais-moi grâce de tes discours,
Tes apophthegmes et ta glose,
Pesant et froid logicien,
Ne me prouvent rien qu'une chose,
C'est qu'on sent mal alors qu'on raisonne si bien.

Suite de la séance du 6 avril et séance du 20.

M. Teissier-Rolland rend compte verbalement d'une notice minéralogique et géologique sur les environs du Vigan. Pour mieux montrer l'utilité du travail entrepris par l'auteur, *M. Jeanjean*, le rapporteur commence par quelques aperçus sur la géologie en général. Il en indique la nature, l'importance et l'attrait. Peu de connaissances excitent à un aussi haut degré la curiosité ; il n'en est pas de plus digne d'occuper notre esprit, surtout si l'on considère ses relations, son contact avec l'histoire de l'homme. La terre se présente à nous comme un édifice bouleversé ; la géologie la reconstitue, et, par une étude patiente, consciencieuse des éléments, elle la recompose, non-seulement d'une manière générale, mais encore, appuyée sur l'observation des matériaux qui se présentent à son examen, elle reconstruit le monument à ses âges divers. La tâche de l'antiquaire est de retrouver l'ancienne société, les anciennes mœurs, les anciennes lois à l'aide des restes découverts des siècles écoulés. Le géologue refait l'histoire du globe, et quoique riche en spéculations philosophiques, il revendique à juste titre l'avantage d'étendre ses applications pratiques aux diverses branches de l'industrie. Cette tâche, *M. Jeanjean* essaie de la remplir. Il est à désirer seulement, ajoute *M. Teissier*, que l'auteur, à qui l'Académie doit des remerciements, continue et complète son travail. Après avoir procédé dans ses études locales par voie d'analyse, en jetant un coup-d'œil sur les divers faits relatifs à la minéralogie et à la géologie, il faut maintenant qu'il dresse un tableau des corrélations, une vraie synthèse géologique.

L'Académie adopte pleinement les conclusions du rapport et charge son président et son secrétaire de re-

mercier l'auteur dont les efforts méritent d'être encouragés.

M. le secrétaire donne lecture du programme de l'Académie royale d'agriculture de Turin; il est ainsi conçu :

« Dans la séance tenue, le 30 juin 1847, par l'Académie royale d'agriculture, l'un de ses membres, M. le chevalier Bonafous, toujours occupé du désir de contribuer au développement de l'industrie agricole des états du roi;

» Considérant qu'en Italie on s'est borné, pendant très-longtemps, à élever l'espèce de ver-à-soie dite *à trois mues*, seule espèce ou variété connue du temps de Vida et d'Aldrovandi;

» Qu'ensuite elle fut presque entièrement remplacée par l'espèce à quatre mues;

» Qu'ayant fait, dans la saison des vers-à-soie qui vient de s'écouler, deux éducations comparatives de vers à trois et à quatre mues, dans la magnanerie expérimentale annexée au jardin botanique de l'Académie, et ayant démontré que les vers à trois mues, éclos le même jour que ceux à quatre mues, montaient six jours avant ces derniers en consommant un tiers moins de feuilles de mûrier; qu'ils produisaient cependant des cocons; qui, en nombre égal à ceux des vers à quatre mues, pesaient un cinquième de moins, mais fournissaient une soie plus fine et de meilleure qualité;

» Que, au sujet de cette dernière variété, un maître célèbre, le comte Dandolo, dans un de ses écrits sur les vers-à-soie, a dit: « Si je faisais filer mes soies, je voudrais n'élever que des vers à trois mues; »

» Persuadé qu'un tel sujet mérite d'être étudié d'une manière plus circonstanciée, sous le rapport économique, au moyen d'expériences répétées plusieurs fois:

» A offert à l'Académie la somme de 600 fr., en l'invitant à établir un concours sur le sujet proposé et à

publier le programme ci-après. Cette offre a été aussitôt acceptée par l'Académie, qui en a exprimé sa reconnaissance.

PROGRAMME.

» L'Académie royale d'Agriculture de Turin affecte une somme de 600 fr. aux trois prix suivants :

» Le premier consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

» Le second en une médaille d'or de la valeur de 200 fr. ;

» Et le troisième de 100 fr. ;

» Lesquels seront décernés, en raison du mérite et de l'importance, aux trois meilleurs mémoires, présentés à l'Académie royale, qui auront résolu, le plus catégoriquement et de la manière la plus satisfaisante, les questions suivantes, savoir :

» 1^o Faire connaître, avec des documents à l'appui, d'après le résultat d'éducatons de vers-à-soie faites pendant deux années successives, quelle est l'espèce ou variété de ver-à-soie, de celle à trois mues, dite aussi *bachi terzini* ou *terzaroli*, ou de celle à quatre mues, qui offre les plus grands avantages à l'éducateur, sous le rapport de la quantité de cocons obtenue, sous celui de la quantité de la soie, du temps consacré à l'éducation, ou de la quantité de feuilles consommées. Ces renseignements devront être accompagnés d'un tableau comparatif des dépenses faites dans les deux éducations différentes, du produit brut et du bénéfice net de chacune d'elles ;

» 2^o Faire connaître si l'espèce ou variété à trois mues est constante, ou si elle est susceptible de se transformer en celle à quatre mues par des éducations successives ;

» 3^o Enfin quelles modifications ou altérations elle peut subir par le croisement avec la race à quatre mues.

» Les étrangers, comme les nationaux, seront admis

à concourir, à l'exception seulement des membres ordinaires de l'Académie.

» Les mémoires devront être écrits en langue italienne ou française, et envoyés, francs de port, au secrétaire de l'Académie, avant la fin de septembre 1851.

» Les prix seront décernés et les noms proclamés trois mois après le terme fixé pour la réception des mémoires. »

M. Despinassous lit une dissertation sur la tragédie en général et en particulier sur le choix des sujets. Parmi ceux qu'il indique comme offrant les genres de beautés, propres à faire vivre les œuvres de l'esprit, il place au premier rang *Sophonisbe*. Huit poètes l'ont déjà mis en scène : *Le Trissin* a été le premier. C'était à une époque où l'Italie commençait à comprendre l'art dramatique. Bientôt après, *St-Gelais* qui s'était formé à l'étude des anciens et qui comme eux avait la pensée délicate, juste, l'expression vraie, facile, *St-Gelais* traduisit à peu près la tragédie du poète italien, et il accoutuma heureusement aux sujets historiques des spectateurs qui ne connaissaient alors que la représentation des *Mystères*. Après lui et comme lui, *Mairet* imite *Le Trissin*; mais l'œuvre a progressé comme les lettres en général. Ce ne sont plus les pointes du bel esprit italien ou les fadeurs sentimentales des auteurs *transis* du temps, c'est une diction correcte, une pensée naturelle, un art mieux senti. *Corneille*, trente ans après, et *Lagrange*, en 1716, traitent ce sujet, et malgré d'incontestables beautés, leur pièce ne peut se soutenir. En 1774, *Voltaire* essaie de le remanier, *Alfieri* en fait autant, et tous les deux ne trouvent qu'un insuccès.

Cette nomenclature prouve sans contredit que le sujet est séduisant, mais qu'il est malheureux et rempli d'écueils.

Pour bien faire apprécier le caractère des personnages et l'étendue des difficultés jusqu'à présent insurmon-

tables , M. Despinassous lit la narration de Tite-Live. Il remarque avec la beauté simple du récit le grave inconvénient qui s'offre d'abord. L'intérêt se partage trop entre Sophonisbe et Massinissa. Les deux personnages sont presque également dramatiques. Puis, dès que Scipion paraît, il attire l'attention et finit par l'absorber seul. Vainement on essaiera de rendre l'action vive, dramatique, en faisant prédominer Massinissa; ce n'est point, au fond, un personnage héroïque, ni un roi longtemps digne d'intérêt. Une idée malencontreuse surtout c'est d'introduire Syphax. Il est malheureux et quasi ridicule. On pourrait éviter ces écueils, ajoute M. Despinassous, en excluant ce vieil époux, en essayant de dissimuler l'infériorité de Massinissa qu'on pourrait relever en le faisant résister. Scipion offre un grand caractère, sans doute; mais un rôle un peu froid. Le spectacle de la vertu impassible touche peu l'âme qui ne peut être émue que par la terreur et la pitié, ces ressorts de toute bonne tragédie. Mairet, afin de combattre ce défaut, inhérent au sujet, a du moins imaginé un dénouement tragique. Rien n'est plus pathétique que la douleur de Massinissa, rien n'est plus pénétrant que le cri de son désespoir, lorsqu'il montre à Scipion son épouse étendue sur le lit nuptial et mourante du coup de poignard qu'il lui a donné. Alfieri a cru, à son tour, qu'en s'éloignant du récit de Tite-Live, en l'accommodant à l'art théâtral de son époque et de sa nation, il créerait un ouvrage littéraire comme ceux dont parle Boileau,

Et qui toujours plus beaux, plus ils sont regardés,
Soient au bout de vingt ans encor redemandés.

Il s'est trompé! pour le démontrer, M. Despinassous analyse la tragédie et lit la traduction exacte et colorée d'une des plus belles scènes: celle entre Syphax, Massinissa et Sophonisbe. C'est une espèce de lutte de généreux sentiments et de beau langage; mais le mouvement de l'action est arrêté, le specta-

teur est glacé, ennuyé même parce que rien ne lui déplait tant que le superflu et le déclamatoire.

M. Despinassous, après avoir jugé et critiqué avec discernement et mesure les auteurs des huit tragédies de Sophonisbe et avoir indiqué la manière dont le sujet lui paraît devoir être traité, lit le fragment suivant d'un essai de sa première jeunesse :

Première scène du troisième acte.

SCIPION, LÉLIUS.

SCIPION.

Oui, Syphax est au camp ; ce déplorable roi,
Triste et chargé de fers, fut traîné devant moi.
Partout, sur son passage, éclatant d'alégresse,
L'armée, à son aspect, poussa des cris d'ivresse.
Pour moi, cher Lélius, quand je vis enchaîné
Ce roi, de tant d'honneurs naguère environné,
Que nul prince africain n'égalait en puissance
Et dont Rome et Carthage ont brigué l'alliance,
Avec qui même, au temps de sa prospérité,
J'avais formé les nœuds de l'hospitalité,
Je l'avoûrai : parmi les invincibles charmes
Que je goûtais moi-même au succès de nos armes,
Au milieu de la joie ordinaire au vainqueur,
Aisément la pitié trouva place en mon cœur.
Je l'écartai des yeux de la foule insultante,
Et bientôt, sans témoins, je le vis dans ma tente.
Là, je l'interrogeai par quel aveuglement
Il avait envers Rome oublié son serment,
Et pourquoi non content de trahir sa querelle,
Il avait même osé se déclarer contre elle ?
« De l'exécrable amour le funeste poison, »
Me dit-il, « à ce point égara ma raison.
» Fatale Sophonisbe, ô beauté séductrice,
» Toi seule m'entraînas au fond du précipice !
» Toutefois, accablé sous le faix des malheurs,
» Je sens par quelque joie adoucir mes douleurs.
» Mon ennemi mortel, en proie aux mêmes charmes,
» Va bientôt contre Rome aussi tourner ses armes ;
» Et la même furie autrefois embrasa
» D'un amour, mal éteint, votre Massinissa. »
Je frémis à ces mots : presque glacé par l'âge,
Syphax d'un tel amour n'a pu fuir l'esclavage ;
Son rival jeune, ardent, triomphera-t-il mieux ?

Je tremblai qu'un coup-d'œil n'eût rallumé ses feux ;
J'accours pour le sauver d'une funeste flamme.
Mais quoi ! déjà , déjà Sophonisbe est sa femme !
Je l'avoue , à ce coup je ne m'attendais pas.

LÉLIUS.

Un sacrilège hymen l'a mise entre ses bras.
En arrivant ici je l'apprenais à peine ,
Qu'indigné, pour venger la majesté romaine ,
J'allais de ce palais et du lit nuptial
Arracher , à ses yeux , la fille d'Asdrubal.
Mais , si vous eussiez vu , pour lors , quelle insolence....

SCIPION.

Pourquoi vous tant presser d'user de violence ?
Ne valait-il pas mieux ménager avec soin
Un vaillant allié dont nous avons besoin.

LÉLIUS.

De ces ménagements je ne sais point l'usage,
Et n'en ai jamais fait , Seigneur , l'apprentissage.
J'aurais cru trahir Rome et la trop abaisser ,
De flatter un Numide au lieu de le forcer...
Le temps presse , agissez : Massinissa lui-même
Vous accepte aujourd'hui pour arbitre suprême.
Arrachez Sophonisbe , écarterez des appas....

SCIPION.

Elle ne sera point longtemps entre ses bras :
Je connais trop sa haine aux Romains implacable
Et trop de sa beauté le pouvoir redoutable ;
Mais je romprai ces nœuds par des moyens plus doux.
Voici Massinissa , Lélius , laissez-nous.

Après cette lecture , la discussion est ouverte sur les conditions et l'essence de la poésie dramatique, sur les libertés qui y ont été introduites successivement , sur le respect professé autrefois pour les trois unités dont Mairret, le premier , donna l'exemple précisément dans sa *Sophonisbe*.

Un membre s'attache à examiner les innovations et , fort de l'opinion de Manzoni , consignée dans la préface du comte de Carmagnola , il ose révéler toute sa pensée. La scène , dit-il , demandait en France de grands changements. Les unités ne se prêtent plus

assez à ces mouvements dont l'esprit est avide et dont le cœur a besoin. La diversité des faits qu'entraîne un ordre social plus compliqué exige une plus grande latitude dans les moyens dramatiques. Il faut que l'action soit toujours une; mais on peut conserver moins scrupuleusement (1) les limites du temps et des lieux. Cette extension, commandée par les besoins nouveaux, sauverait même ces invraisemblances qui naissent ou de la réunion de faits trop nombreux dans un seul jour (2), ou du développement précipité des passions. Après tout, l'illusion du théâtre étant volontaire, a-t-on le droit de la borner rigoureusement? Eschyle (3), Euripide (4), Sophocle (5), Corneille lui-même (6), ont laissé plus d'un heureux exemple de cet agrandissement de la scène, et, du moins, cette fois, le génie s'est absout de sa témérité par ses succès.

C'est à l'homme de goût à user de ces libertés sans présenter de trop grandes invraisemblances (7); c'est à lui à juger du point précis où il peut faire accepter l'il-

(1) Aristote est fort éloigné de ce rigorisme qu'on lui suppose. En parlant de l'étendue de la tragédie, il dit, chap. v., poët. :

Ἡ μάλιστα πειράται ὑπο μίαν περιοδὸν ἡλίου εἶναι ἢ μικρὸν ἐξαλλάττειν.

Il laisse de la latitude. Il sentait bien que sans cela il se priverait de plusieurs sujets intéressants. D'ailleurs, il limite l'action théâtrale à 12 heures et nous l'avons portée à 24. Ainsi, ce que nous regardons comme l'observation de ses lois n'en est que la violation.

(2) Le *Gustave* de Firon; les *Templiers*, de Raynouard: accusation, jugement et condamnation et exécution dans un seul jour.

(3) La première partie de la tragédie des *Euménides* se passe dans le portique et dans l'intérieur du temple de Delphes; la seconde, dans l'intérieur du sanctuaire de Minerve.

(4) Euripide viole l'unité de temps dans *Hylus*.

(5) Ajax se tue dans un autre lieu que celui où le spectateur a vu d'abord le héros.

(6) Corneille avoue que trois de ses tragédies seulement sont assujetties à l'unité de lieu: *Horace*, *Polyeucte*, et la *Mort de Pompée*.

(7) Ainsi nous sommes loin de conseiller d'imiter Caldéron dans *Fernand* ou Shakespeare dans *Jules César*. On sait que les trois premiers actes se passent à Rome, le 4^e et le 5^e, à Modène et en Grèce.

lusion. S'il sait graduer les transitions et motiver la durée, il nous trouvera toujours prêts à le suivre dans ses hardiesses, pourvu qu'elles animent l'action et qu'elles agitent notre âme.

Mais ces changements ne doivent pas étonner. La tragédie exigeait une réforme. Au lieu de ces fictions anciennes qui se pliaient aux règles les plus sévères, il lui a fallu traiter des sujets historiques qui ne peuvent être ni resserrés ni mutilés. Pour que l'action pût s'accomplir, on a été obligé d'en augmenter la durée et de multiplier les lieux. Cette violation des anciens principes a permis des effets dramatiques inconnus, et les étrangers (1) ont eu les premiers un théâtre national sur lesquels il ont vu représenter leur histoire, leurs passions et leurs mœurs. Adoptons aussi cette utile innovation, et bientôt notre scène retracera les catastrophes de nos annales, excitera de plus fortes émotions qu'en nous offrant des sentiments que nous n'éprouvons plus et des malheurs qui ne sont pas les nôtres. Il y a une réforme à accomplir; et, comme le dit un écrivain artiste, M. de Moullaur: « Le drame » du XIX^e siècle est encore à trouver. Il serait néces- » saire que ce drame touchât rarement aux passions » mauvaises qu'il est si facile d'exciter, plus souvent » aux idées généreuses qui sont des semences pleines » de vigueur. Il faudrait que la foule emportât avec » elle, en se retirant, une consolation pour le présent, » une espérance pour l'avenir. Le théâtre pourrait alors » répondre à ceux qui, reconnaissant son pouvoir, lui » contestent son action morale. » Ainsi entendue et adoptée avec circonspection, la réforme théâtrale, objet de la discussion, ne contrarierait point nos habitudes et ne blesserait point les convenances. Cette opinion, conciliatrice et progressive à la fois, réunit un grand nombre de suffrages, et la séance est terminée par la lecture de quelques vers de M. Ch. Rey. Ils sont

(1) Les Anglais et les Allemands.

extraits d'une pièce de longue haleine intitulée : *Rêve d'un vieillard au sujet des récompenses nationales*.

M. Jules Salles lit le rapport suivant :

« La diversité de jugement dans la critique d'une œuvre littéraire quelconque dépend surtout du point de vue où l'on se place pour l'examiner. On peut la juger relativement au bien ou au mal qu'elle doit produire dans la société, à l'influence qu'elle exercera sur la littérature, aux tendances qu'elle trahit; ou bien l'on pourrait se borner à accepter le point de départ de l'auteur, la donnée qu'il a choisie, et s'identifiant alors avec son sujet, on s'attacherait exclusivement à chercher s'il l'a bien compris et s'il en a tiré, à l'aide d'un talent réel, tout le parti possible.

» Abandonnant le premier point de vue qui nous entrainerait à des considérations trop étendues, et où notre compatriote serait peut-être un peu sévèrement traité, nous nous bornerons, pour ne point fatiguer votre attention, à vous donner un aperçu rapide du volume que *M. de Flaux* vient de publier sous le titre de *Nuits d'Été*. Nous regrettons que cette appréciation ne soit pas signée d'un nom plus compétent que le nôtre dans l'examen d'une œuvre poétique, mais le genre de nos études sera lui-même un gage d'impartialité, en nous mettant à l'abri de ces petites rivalités qui excitent trop souvent le *vatum irritabile genus*.

» Les *Nuits d'Été* sont divisées en deux parties : d'un côté l'Espagne, de l'autre l'Italie; l'Espagne avec ses sérénades, ses Andalouses, ses poignards et ses maris trompés; l'Italie personnifiée par Venise au xvi^e siècle, c'est-à-dire des mœurs débraillées, un luxe effréné, des femmes galantes, des artistes à folle imagination, des abbés frivoles et mondains.

» Tout cela représenté par une comédie en trois actes, cinq contes ou poèmes, et vingt-cinq sonnets.

» La comédie, intitulée *Lucrezia Brambinelli*, est, à cause de son étendue, le morceau le plus impor-

tant sinon le plus remarquable du volume. C'est une reproduction fidèle, trop fidèle peut-être de l'époque où M. de Flaux fait vivre ses personnages, alors que l'Italie, démoralisée par de longues luttes intestines, les leçons de Machiavel et les exemples licencieux qu'elle avait reçus de ses princes, se laissait aller à la dérive de toutes les mauvaises passions.

» La donnée de cette comédie n'est point neuve, mais l'auteur a su la rajeunir par des situations heureuses. A côté d'un apôtre du mal, qu'il eût été plus convenable de revêtir d'un autre habit, un jeune Français défend éloquemment la vertu : son amour réhabilite la femme tombée, et toute sa conduite est une application constante des principes les plus honorables. — Certaines parties de cette œuvre décèlent un incontestable talent ; le dialogue en est vif, spirituel et rapide, les chants harmonieux, l'intrigue bien nouée. Espérons que ces qualités réelles feront pardonner à l'auteur des situations trop risquées, des caractères par trop hardis et quelques tableaux licencieux devant lesquels son imagination semble trop se complaire.

» *Pilar*, conte espagnol, nous paraît de beaucoup supérieur à *Lucrezia*. Écrit avec la même verve, il emprunte une élégance nouvelle aux sentiments plus élevés dont il est l'expression. — Une jeune fille, pure et charmante, trompée par un séducteur, noblement défendue par son vieux père, type de l'honneur et de la fierté castillane, puis immolée par une rivale audacieuse, tel est le plan de ce récit dramatique qui serait irréprochable sous tous les rapports, si M. de Flaux avait su modifier la scène qui sert d'introduction et supprimer une vingtaine de mots un peu trop libres. Le caractère du comte, père de l'héroïne, est tracé avec une grande vigueur, ainsi qu'on en jugera par le fragment suivant que nous ne pouvons résister au plaisir de citer en entier :

Le jour apparaissait : à l'orient vermeil,
De ses nuages d'or s'élançait le soleil ;

Et don Juan , étendu sur sa molle ottomane ,
Semblait dormir , bercé par un rêve profane.
Un rayon éclairait cet élégant réduit.
Le séducteur songeait aux douceurs de la nuit ,
Alors qu'un bruit de pas vient frapper son oreille.
Rempli d'étonnement , aussitôt il s'éveille ,
Et le comte paraît précédé de Pilar.
« A moi , deux mots , don Juan , dit alors le vieillard ,
» Vous avez , cette nuit , deshonoré ma fille ,
» Elle est digne de vous et de votre famille ,
» Prenez-la ; quant à moi , je romps en frémissant
» Tout lien qu'entre nous avait formé le sang.
» Je veux jusqu'au tombeau marcher la tête haute ;
» Que retombe sur vous la honte de sa faute !
» Je ne souffrirai pas qu'un nom , fameux jadis ,
» Ne désigne aujourd'hui que honte et que mépris. »

PILAR , d'un air suppliant :
O mon père !!!

DON JUAN , d'un air hautain :
Amiral !!!

Le COMTE.

Taisez-vous l'un et l'autre,
Je connais mon devoir , connaissez mieux le vôtre ;
Je ne sais point vraiment pourquoi je ne suis pas
Allé la poignarder , la sachant dans vos bras.
L'honneur me l'ordonnait et j'aurais dû le suivre ,
Si je ne l'ai pas fait , si je la laisse vivre,
C'est que je crois la mort un châtement plus doux
Que la honte d'avoir un mari tel que vous.
Mais vos séductions obtiendront leur salaire ;
Vous recevrez les biens que lui légua sa mère.
Ils ne sont plus à moi , je les rendrai demain ,
Quand le prêtre à la sienne aura joint votre main.

PILAR,
Comment ! vous consentez !...

Le COMTE.

L'on ne sait rien encore
De votre flétrissure et je veux qu'on l'ignore.
Soyez demain , don Juan , au château de Xénis ;
Nos amis , nos parents , y seront réunis.
Je feindrai pour un jour d'oublier votre outrage ,
Je cacherai mes pleurs sous un riant visage ;
Je vous conduirai même aux pieds du saint autel
Et vous y donnerai le baiser paternel.

Mais , après que le prêtre aura , dans sa chapelle ,
Purifié les nœuds d'une amour criminelle ,
Je saurai jusqu'au bout accomplir mon devoir ,
Et je vous quitterai pour ne plus vous revoir.
L'honneur entre nous trois vient de mettre un abîme.
Vous , jouissez en paix du fruit de votre crime ,
Allez ; soyez heureux en calculant votre or ;
Pourtant une âme pure est le plus cher trésor.
Et si dans l'avenir quelque sombre nuage
Semblait sur votre hymen appeler un orage ,
Si Pilar , infidèle une seconde fois ,
Comme hier de l'honneur méconnaissait la voix ,
N'en soyez point surpris ; rien n'est sacré sur terre
Pour l'enfant pervers qui peut trahir son père.
— Et le comte , prenant sa fille par la main ,
Sortit en saluant don Juan d'un air hautain ;
Et celui-ci , troublé par ces paroles sombres ,
Du comte et de Pilar suivit au loin les ombres ;
Il avait sur le front la pâleur de la mort ,
Pour la première fois il connut le remord.

» *Eva* , autre conte inspiré par le ciel de l'Andalousie , se recommande aussi par d'autres qualités. On y trouve des descriptions animées de cette heureuse terre d'Espagne , qui unit à la pompe de l'Orient la fertilité la plus merveilleuse , et dont l'ardent climat , en faisant bouillonner les cœurs , les remplit de passions fertiles en dénouements tragiques. Ainsi que dans *Lucrezia* , nous avons remarqué dans le conte d'*Eva* une délicieuse chanson que nous recommandons aux compositeurs de romances qui cherchent des *libretti* à mettre en musique.

» Des pièces de moindre importance complètent le recueil des *Nuits d'Été*. Sous le nom de *Sonnets*, l'auteur a réuni ces pensées fugitives , ces élans de poésie qui éclatent dans le cœur de l'artiste à la vue d'un site , à l'impression d'un souvenir , d'une idée qui lui traverse l'imagination. Ces sonnets , écrits avec grâce et facilité , expriment généralement des pensées simples et justes , à l'expression desquelles la nécessité de la rime n'impose aucune gêne , tandis que le rythme har-

monieux de la poésie leur communique un charme de plus.

» Comme spécimen du genre, nous citerons encore ce charmant sonnet, qui sert de préface au volume, et que tout le monde a admiré :

J'étais encore enfant ; par une nuit brillante ,
Je m'étais endormi sur le bord d'un chemin ,
Quand une jeune vierge à mes yeux se présente ,
Belle , noble et portant des palmes à la main.

Elle pencha sur moi sa tête ravissante ,
Dit des mots inconnus dans le langage humain ,
Et puis , je crus sentir sur ma lèvre brûlante
Se poser un instant sa lèvre de carmin.

Je brûle , depuis lors , de la plus vive flamme ;
Son image remplit mon esprit et mon âme :
Je la rêve la nuit , je l'invoque le jour.

Cette amante au front pur que mon cœur s'est choisie ,
Cet ange aux ailes d'or , c'était la poésie ;
Qu'elle soit , ô mon Dieu ! sensible à tant d'amour.

» Tel est le bagage poétique avec lequel M. de Flaux s'est présenté devant le public. On y découvre sans peine une certaine imitation d'Alfred de Musset, où, comme dans toutes les imitations, les défauts du maître sont encore exagérés, tandis qu'il s'y révèle, en même temps, des traits de vigueur et de naturel qui trahissent l'originalité d'un vrai poète digne de voler de ses propres ailes. La muse des chastes poésies ne pourra point écouter toutes celles-ci sans clore souvent ses oreilles, et l'exemple d'autres auteurs modernes n'est point suffisant pour justifier complètement des écarts de pensée et de style, comme il s'en trouve parfois dans les vers de M. de Flaux. Aussi, lui conseillons-nous d'abandonner à l'avenir les âges où il a jusqu'à ce jour puisé ses inspirations. Son talent simple et vrai gagnerait à devenir l'interprète d'une réalité plus noble pour laquelle il semble créé, et son génie s'enflammerait au contact de sentiments vraiment dignes d'admiration.

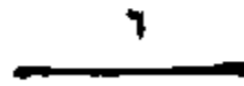
» Les jeunes poètes, comme les jeunes peintres, et

généralement tous ceux qui se livrent aux travaux de l'imagination, sont d'abord séduits par les effets excentriques et hors de nature. N'étant pas encore capables de sentir la beauté des situations simples et ordinaires, ils vont demander aux passions fougueuses leurs premières inspirations. C'est ainsi que le peintre cherche d'abord à éblouir les yeux par des scènes de mélodrames, des personnages nombreux, des mouvements violents et convulsifs : c'est ainsi que Molière, dans ses premiers essais, imagine des imbroglio savants et inextricables ; tandis que Raphael, parvenu à l'apogée de son talent, nous fait délicieusement rêver, nous émeut et nous charme par la simple reproduction d'une femme tenant un enfant dans ses bras ; et l'illustre comique français obtient sa réputation si méritée, en s'attachant exclusivement à décrire un caractère naturel, autour duquel se noue une action qui est seulement un prétexte, et, pour ainsi dire, une espèce de théâtre où le personnage principal trouve l'occasion de déployer ses sentiments divers.

» Du reste, M. de Flaux n'a pas attendu nos conseils pour entreprendre des œuvres plus sérieuses. Les *Nuits d'Été* ne sont que des souvenirs de jeunesse qu'il a voulu communiquer au monde littéraire, avant de l'initier à des compositions postérieures d'une importance infiniment plus grande.

» Un drame en cinq actes et en vers, fruit de longues et patientes études, vient d'être offert par lui au Théâtre-Français, qui l'a favorablement écouté et qui l'a reçu dans une de ses dernières séances. Espérons que la publicité sera bientôt accordée à ce travail consciencieux. Espérons qu'à l'avenir, ne demandant des chants qu'à cette jeune vierge, qui pencha vers le poète encore enfant sa tête ravissante et l'enflamma d'un amour si profond, espérons que, fidèle à cette grande poésie qui lui apparut dans ses premiers rêves les mains remplies de palmes glorieuses, M. de Flaux se livrera à de sérieuses compositions, qui lui

vaudront une place dans ce groupe d'hommes éminents dont notre pays s'honore à tant de titres. »



Suite de la Séance du 4 mai et Séances des 18 mai et 1^{er} juin.

M. Nicot fait le rapport suivant :

« Messieurs, dit-il, M. Lecerf, professeur honoraire à la faculté de droit de Caen et un de nos plus doctes et plus laborieux correspondants, vous a adressé un court écrit sur l'assistance et la prévoyance.

» Vous connaissez les travaux de la commission nommée par la Chambre législative et le rapport général d'un homme éminent, M. Thiers. Vous savez ce que l'on propose, ce que l'État veut établir et régler pour tout ce qui se rapporte aux crèches, aux asiles, aux maisons de refuge, aux hospices et à tous les établissements qui peuvent servir à prévenir et à soulager la misère. Mais vous n'ignorez pas que nos législateurs ne se sont point occupés et ne s'occuperont probablement jamais de l'assistance privée imposée par l'art. 7 du préambule de la Constitution. C'est sur cette assistance privée que M. Lecerf a apporté de vives lumières.

» Il s'est proposé d'abord de rechercher si elle est susceptible de quelques dispositions législatives, et quel est le meilleur mode d'organisation que l'on puisse lui donner.

» Pour remplir cette tâche, il a examiné et développé, dans quatre parties successives, les questions suivantes :

» 1^o En quoi consiste l'assistance privée que l'on doit donner à ceux qui éprouvent des besoins ?

» 2^o Quelles sont les conditions essentielles que cette assistance doit remplir pour être efficace ?

» 3° Comment ces conditions peuvent-elles être accomplies ?

» 4° La loi peut-elle intervenir utilement dans cet accomplissement, et quelles sont les limites de son intervention ?

» Sur la première question, M. Lecerf, appuyé sur la religion, sur la Constitution et sur la raison, dit avec assurance que l'assistance privée doit consister et consiste dans des secours librement et volontairement donnés à ceux qui ne peuvent pas eux-mêmes se procurer ces secours.

» Il détermine ensuite quelle est la nature et l'étendue de ces secours, soit dans les villes, soit dans les bourgs, villages, et jusque dans les plus petites communes rurales. Il montre qu'il ne suffit pas de soulager les besoins existants, mais qu'il faut surtout prévenir des besoins qui, faute d'un aide ou d'un secours presque toujours légers, naîtraient nécessairement, entraîneraient après eux des besoins plus nombreux, plus étendus, nécessiteraient des secours bien plus considérables.

» Cette idée de prévenir la misère, qui peut, au premier aspect, paraître excessive et paradoxale, M. Lecerf la développe avec science et autorité.

« Il faut, dit-il, connaître d'abord si les besoins » existent réellement ; secondement, organiser les » moyens d'administrer les secours reconnus nécessaires ; enfin, en surveiller l'emploi. Ces conditions, » ces précautions se trouvent-elles dans le mode d'organisation de l'assistance privée telle qu'elle est pratiquée de nos jours ? » M. Lecerf répond négativement. Que l'assistance soit directe ou indirecte, il pense et prouve qu'on n'a pas encore trouvé une bonne et complète administration de l'assistance. Il croit que c'est dans l'association seule que l'on doit chercher les moyens pour accomplir l'œuvre désirable et sainte dont il s'occupe. Il examine les diverses espèces d'associations :

» L'association entre ouvriers pour entreprendre en commun des travaux, pour se procurer des secours ;

» L'association entre l'ouvrier et celui qui l'emploie, pour partager dans une certaine proportion le gain obtenu ;

» L'association entre ceux qui possèdent des biens et qui peuvent en employer une partie à assister les indigents.

» C'est cette dernière qui paraît à M. Lecerf la plus propre à combattre et détruire le mal que l'on veut attaquer. Il propose donc une association dans toutes les communes, les bourgs et les villes de France, entre toutes les personnes qui veulent et peuvent venir au secours de l'indigence, et s'occuper ensemble de l'administration des secours.

» L'association formée composerait son administration ; les comités constateraient les besoins, la cause, la capacité ou l'incapacité de travail ; on réglerait ensuite la nature et l'étendue des secours. --- Toujours à l'aide des associations, on pourrait organiser des ateliers, des maisons de travail en commun.

» La suppression de la mendicité et du vagabondage serait le résultat nécessaire de ces mesures, « et, » dit M. Lecerf, « le refus de l'aumône, qui, sans » l'existence de l'association, serait une inhumanité, » sera avec cette existence un devoir et presque une » bonne action. »

» Pour montrer la possibilité, la facilité d'exécution de son système, M. Lecerf calcule quelle somme de soins, de travail, de temps, exigerait l'association, et entre à cet égard dans des détails qui prouvent et la profondeur de ses études et, surtout, sa confiance dans cette belle faculté de l'homme d'aimer et de compatir. »

M. le Secrétaire donne lecture d'un essai littéraire de

M. Isidore Brun sur la correspondance de Racine et de Boileau.

L'auteur commence par l'expression d'un regret ; il aurait voulu retrouver, pour s'en servir comme d'objet de comparaison, la correspondance qu'ont eue aussi deux poètes supérieurs de l'antiquité, Virgile et Horace, deux caractères d'élite, dont la mutuelle affection est aussi célèbre que leurs écrits. Privé de ce livre qui eût été un des plus précieux de l'antiquité, il cherche dans les temps modernes les types de l'amitié sincère et dévouée, qui renoue au moins, par des lettres, le fil interrompu des plus doux entretiens :

« C'est une chose ravissante, dit M. Brun, que l'étude de ce généreux sentiment de l'amitié dans les intelligences élevées. Vous assistez ici à l'un des plus beaux spectacles de la nature morale. C'est une sympathie tendre et vive, un attachement dévoué jusqu'aux derniers sacrifices, jusqu'à la plus complète abnégation. Il n'y a dans le monde, pour ainsi dire, que des liaisons fondées sur un échange de légers services rendus, ou sur des protestations et un pompeux étalage de paroles dont, par la suite, on peut reconnaître fort souvent le peu de sincérité et de valeur. Chez les hommes éminents dont je parle, l'amitié a sa base et ses racines dans les recoins les plus sensibles du cœur ; elle puise sa délicatesse et son énergie dans ce que l'âme a de plus honnête et de plus aimant. C'est ainsi que Cicéron aimait Atticus ; que Pline le jeune aimait Tacite, auquel il adressait ces mots charmants : « Que j'ai de plaisir à » penser que si jamais la postérité fait quelque cas de » nous, elle ne cessera de publier avec quelle union, » quelle franchise, quelle amitié nous avons vécu en- » semble ! (1) »

» Et Horace, comment appelle-t-il son cher Virgile ? *Optimus*, le très-bon. En parlant de cet excellent ami

(1) Trad. de Sacy.

et de quelques autres, il dit avec la plus expressive tendresse :

..... *Animæ quales neque candidiores
Terra tulit, neque queis me sit devinctior alter.*

» Les plus belles âmes que la terre ai jamais portées » et que personne n'aime plus que moi. » Il dit que Virgile est *la moitié de lui-même*, *animæ dimidium meæ*. La correspondance de Racine et de Boileau ne nous offre pas sans doute une expression aussi vive et aussi pénétrante du sentiment de l'amitié. Cela tient évidemment à des mœurs plus sévères, à une langue moins libre et à l'observation de ces mille bienséances qui sont à la base des sociétés modernes, et comme leur essence, pour ainsi dire. Racine et Boileau s'étaient formés sur l'exemple d'une cour, vrai modèle de la politesse la plus exquise et la plus élégante ; et cette cour elle-même n'était à cet égard que la vivante image du souverain. De là, généralement dans les rapports sociaux, cette mesure, cette gravité, cette soumission au décorum et aux convenances, toutes choses qui nous semblent aujourd'hui de la roideur et même de la hauteur aristocratique. »

Un peu plus loin, M. Brun cherche à caractériser cette correspondance :

« Je ne la comparerai pas à celle de M^{me} de Sévigné. Elle est moins intéressante et moins conforme au caractère du style épistolaire. Ce genre de littérature a pour principe surtout une certaine familiarité décente, une allure vive et décidée, une aisance naturelle qui ne s'apprend pas, que des esprits éminents ne peuvent souvent pas saisir, et qui échoit à M^{me} de Sévigné dans son plus large développement. Distinguons encore ceci, c'est que M^{me} de Sévigné fut un esprit quelque peu indépendant des règles, nourri et élevé à l'école de Montaigne et de Rabelais, comme l'avaient été Molière et La Fontaine, et qui, en écrivant, laissait, comme elle dit elle-même, *trotter sa plume, la bride*

sur le cou. Racine et Boileau étaient deux hommes graves et austères observateurs de toutes les prescriptions classiques. Ils avaient, nous l'avons dit, beaucoup de respect l'un pour l'autre. M^{me} de Sévigné correspondait avec sa fille, c'est-à-dire, avec une personne qui pouvait accepter tous les jeux de son esprit, tous les caprices de son imagination. De là évidemment des différences considérables entre la correspondance des deux poètes et celle de cette illustre femme.

» On a remarqué depuis longtemps que Boileau, si vif et si correct dans sa poésie, était en général dans sa prose un peu lourd et embarrassé; Racine est au contraire, dans sa prose, bien qu'elle ne soit pas à la hauteur de ses vers, ordinairement plein d'élégance et de naturel. Mais avouons que le style de cette correspondance est communément un peu négligé. Je pourrais en donner bien des preuves. Il y a même dans les lettres de Boileau quelques fautes contre la langue, lui qui a dit :

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain (1).

» Ces grands hommes ne prévoyaient pas que leurs lettres dussent être un jour recueillies; ils eussent apporté dans beaucoup d'endroits plus de sévérité et d'attention. »

L'auteur reproduit ensuite quelques lettres qui furent échangées entre les deux amis à l'époque d'une maladie assez grave de Boileau (une complète aphonie). Quand le satirique languissait, abandonné à

(1) *Art. poét.*

Il est curieux de relever dans Despréaux les fautes de langage. En voici quelques-unes; il écrit : tout ce que j'ai à vous prier, pour tout ce dont j'ai à vous prier. Il répète la même faute un peu plus loin; il écrit conter pour compter, consiste à un éclaircissement, pour en un éclaircissement; lui empêcher pour l'empêcher..... Ce sont des incorrections évidemment échappées à une rédaction trop rapide. Boileau, écrivant en vers, les eût très-certainement évitées.

toutes les expériences de la médecine, l'auteur de *Phèdre* le consolait par ses lettres. M. Brun en cite plusieurs qui prouvent l'intimité des relations de ces deux illustres poètes, de ces deux véritables amis.

« Voulez-vous savoir jusqu'où allait l'un pour l'autre la tendresse de ces deux nobles cœurs ? Ecoutez : Racine, inquiet sur l'état de Despréaux, lui avait proposé d'aller le trouver lui-même à Bourbon et de lui donner ses soins. L'âme reconnaissante du satirique le remercie avec une pénétrante effusion : « Je vous ai, lui » répondit-il, une obligation infinie du soin que vous » prenez d'entretenir un misérable comme moi. L'offre » que vous me faites de venir à Bourbon est tout-à- » fait héroïque et obligeante ; mais il n'est pas néces- » saire que vous veniez vous enterrer inutilement dans » le plus vilain lieu du monde, et le chagrin que vous » auriez infailliblement de vous y voir ne serait qu'aug- » menter celui que j'ai d'y être. Vous m'êtes plus né- » cessaire à Paris qu'ici, et j'aime encore mieux ne » vous point voir que de vous voir triste et affligé. »

» J'insiste sur ces détails parce qu'ils prouvent de plus en plus la vivacité et l'intimité des relations des deux amis, ce qui est l'objet principal de ce faible essai.

» Mais, tandis que Boileau languissait, abandonné à toutes les expériences de la médecine, l'auteur de *Phèdre* le consolait par ses lettres, comme je l'ai dit, et lui transmettait des nouvelles qui devaient lui plaire singulièrement : « Le roi, il y a trois jours, lui écrit-il, » demanda, à son dîner, comment allait votre extinction » de voix ; je lui dis que vous étiez à Bourbon. Mon- » sieur prit aussitôt la parole et me fit là-dessus force » questions aussi bien que Madame ; et vous fites l'en- » tretien de plus de la moitié du dîner. »

» Ces gracieuses attentions du souverain étaient un véritable charme pour Despréaux. « Si la perte de ma » voix, répond-il, ne m'avait fort guéri de la vanité, » j'aurais été très-sensible à tout ce que vous m'avez » mandé de l'honneur que m'a fait le plus grand prince

» de la terre , en vous demandant des nouvelles de ma
» santé ; mais l'impuissance où ma maladie me met de
» répondre par mon travail à toutes les bontés qu'il
» me témoigne , me fait un sujet de chagrin de ce qui
» devrait faire toute ma joie. »

» Racine et Despréaux étaient deux courtisans fins et délicats, comme l'avaient été dans leur temps Horace et Virgile. Si la louange qu'ils adressaient au monarque , leur bienfaiteur , était sans restriction , comme toute celle que l'on apportait aux pieds de ce trône assiégé d'hommages universels , ils savaient du moins la préparer et l'assaisonner avec une grâce parfaite , et de manière que celui qui en recevait l'expression , pût l'accepter sans dégoût et sans rougir intérieurement. Ils connaissaient merveilleusement ce terrain mouvant et scabreux de la Cour où circulent et s'agitent , sous les plus brillants dehors , les passions implacables de l'ambition , de l'orgueil , de l'envie , et où les moindres faux pas s'expient par le ridicule ou par la disgrâce. Ils savaient s'y maintenir avec cette faveur et cette dignité qui ne s'acquièrent pas au prix des bassesses et de l'intrigue , mais par l'exacte observation des bienséances sociales , par le respect des droits de chacun , par la gravité et la pureté de tous les actes de la vie , et puis par ces talents supérieurs , par ce mérite éminent , qui les plaçaient bien au-dessus de tous ces courtisans , très-habiles pour la plupart en une seule chose , à louer et à flatter le souverain.

» Les deux poètes furent investis en 1677 d'un emploi assurément fort honorable , mais où leur génie ne pouvait jouir de cette indépendance sans laquelle le talent reste en général comme frappé de stérilité et de froideur. Ils furent nommés simultanément historographes de Louis XIV , et obligés , en cette qualité , d'accompagner ce prince dans ses diverses campagnes militaires. Ils écrivaient les relations des batailles , des sièges , des assauts livrés , des victoires remportées. Ils enregistraient avec soin les hauts faits des

chefs, les actes de courage des soldats. Mais ce à quoi ils ne manquaient pas surtout, c'était de faire briller dans leurs récits l'ardeur guerrière du monarque et son sang-froid dans le danger. Ils lisaient ensuite au roi lui-même ce qu'ils avaient écrit. Le héros entendait son éloge de la bouche de ses panégyristes. Où étaient, où pouvaient être pour ces derniers cette franchise nécessaire à l'écrivain, cette véracité historique qui ne pactise ni avec le rang, ni avec les dignités sociales, et ne reconnaît que la supériorité du génie et de la vertu ? L'histoire, ce suprême enseignement de la race humaine, écrite et composée dans ces conditions, ne serait plus qu'une étude misérable, indigne d'occuper l'attention et les loisirs de quiconque n'apprécie les sciences que par leur côté réellement humanitaire, c'est-à-dire, leur utilité morale et pratique et la propagation de la vérité. Evidemment, les deux poètes comprenaient parfaitement à cet égard la fausseté de leur position. Valincour, leur ami et qui succéda à Racine comme historiographe, a dit : « Despréaux et Racine, après avoir quelque temps essayé ce travail, sentirent qu'il était tout-à-fait opposé à leur génie ; et, d'ailleurs, ils jugèrent avec raison que l'histoire d'un prince tel que le feu roi et remplie d'événements si grands, si extraordinaires en tout genre, ne pouvait et ne devait être écrite que cent ans après sa mort. » Cette remarque de Valincour est aussi pleine de justesse que d'à-propos ; et j'ose croire que les deux poètes n'attachaient pas une grande importance à leurs compositions historiques. Elles furent, à fort peu de chose près, toutes rédigées par Racine ; Boileau n'y participa que fort médiocrement.

» La charge d'historiographe ne fut pas pour Racine une sinécure. Boileau était retenu à Paris par son état valétudinaire ; mais Racine ne cessa pas de suivre Louis XIV dans ses campagnes de Flandres et de Hollande ; et c'est de ces deux pays que sont datées les

lettres où il fait part à son ami de tout ce qui peut l'intéresser dans le mouvement des armées ou le récit des combats. C'est une position singulière que celle de ce grand poète fatigant son esprit et sa plume à tout ce détail d'opérations militaires, et entremêlant ses narrations de tous les termes arides de l'art des Vauban et des Luxembourg. On pourrait le plaindre ; mais on sent qu'il y avait pour lui compensation à cet ennuyeux travail. Racine était courtisan ; c'est avec charme et une parfaite aisance qu'il se trouvait au milieu de ces grands seigneurs dont il n'avait pas, sans doute, l'illustration nobiliaire, mais qu'il égalait par la distinction de ses manières et par son langage aussi naturel que correct et élégant. Racine tenait surtout à sa faveur auprès du grand roi. Caractère sensible à l'excès, un sourire, une prévoyance, une attention, un mot du monarque, suffisaient à le rendre heureux ; et bien qu'il y ait évidemment de l'exagération dans ce que dit Voltaire, que Racine *mourut de chagrin ou de crainte d'avoir déplu à Louis XIV*, il n'en est pas moins vrai qu'une disgrâce de ce genre, ou même, si l'on veut, le plus léger refroidissement du souverain envers lui, durent agir bien cruellement sur cette nature si impressionnable.

» Toutefois, je pense qu'il ne rencontrait pas trop de désagrément dans ce travail d'historiographe, tout ingrat qu'il semble pour un poète. Il voyageait avec le roi ; il assistait à de magnifiques revues où ce prince commandait en personne. Il pouvait parfois, d'un lieu sûr et à l'abri de tout danger, contempler l'appareil d'une bataille, l'artillerie tonnant contre les remparts assiégés, et les masses armées montant à l'assaut en colonnes formidables.

« Je voyais, écrit-il à son ami, toute l'attaque fort
» à mon aise, d'un peu loin à la vérité ; mais j'avais
» de fort bonnes lunettes que je ne pouvais presque
» tenir fermes, tant le cœur me battait de voir de si
» braves gens dans le péril. »

» Et ailleurs, pour rassurer Despréaux :

« Quoique je vous dise que j'ai été dans la tranchée,
» n'allez pas croire que j'aie été dans aucun péril. Les
» ennemis ne tiraient plus de ce côté-là ; et nous étions
» tous ou appuyés sur le parapet ou debout sur le re-
» vers de la tranchée ; mais j'ai couru d'autres dan-
» gers que je vous conterai en riant quand nous serons
» de retour. »

» Il finit par un trait de plaisanterie sur le père de La Chaise, confesseur du roi, qui suivait aussi l'armée :

« J'ai oublié de vous dire que pendant que j'étais à
» regarder l'attaque, le R. P. de La Chaise était dans
» la tranchée, et même fort près de l'attaque pour la
» voir plus distinctement. J'en parlais hier à son frère,
» qui me dit tout naturellement : il se fera tuer un de
» ces jours. »

» Mais quittons cette arène des luttes guerrières où se débattaient en définitive des intérêts peu en harmonie avec les goûts et les sympathies de nos deux amis, et arrivons sur ce terrain des études littéraires où toute leur vie s'était écoulée au milieu des travaux et des ravissements de l'intelligence. Oh ! que l'entretien de deux pareils hommes, si bien pénétrés des principes du vrai beau, devait être instructif et varié, et joindre à la finesse des aperçus la vigueur de la dialectique, à la netteté des conceptions la naturelle élégance du langage, à la lucidité et à la moralité de la pensée l'affectueuse expression du sentiment et l'entière sincérité des convictions. Je tâche de me faire une idée de tout cet échange de paroles, de toutes ces communications orales entre ces deux grands esprits. Il me semble que Boileau devait être plus piquant et plus incisif dans la discussion, Racine plus doux et plus liant ; et pourtant, chose singulière ! c'est le contraire de cette assertion qui est la vérité. Le satirique Boileau, si caustique envers les mauvais poètes, était au fond bonhomme ; et le sensible et tendre Racine ne répugnait pas à décocher l'épigramme et le bon mot.

» Mais c'est surtout dans leurs relations littéraires et poétiques qu'il conviendrait de les étudier. Là, en ce qui touche l'appréciation confidentielle et réciproque de leurs œuvres, nous les verrions, comme je l'ai dit, bienveillants dans la forme, sévères au fond. Et n'est-ce pas ainsi que devrait toujours se comporter la critique, non-seulement entre ceux qu'unissent les liens d'une longue et fidèle amitié, mais encore avec tous ceux qui se croient appelés à prendre part au mouvement intellectuel de leur siècle, en lui apportant les produits de leur plume ou de leur lyre ?

» Toutefois, est-ce ainsi généralement qu'agit la critique ? Nullement. Ou la camaraderie s'épuise en éloges, ou la jalousie contre des rivaux, sous couleur de défendre le goût et les règles, attaque avec violence, dénigre avec colère, ou répand ces flots d'ironie moqueuse, de ridicule pénétrant, plus redoutable que la passion et la fureur. *Intra muros peccatur et extra* (1).

» Boileau et Racine ne s'enviaient point leurs succès. Loin de là : ils s'encourageaient, ils se soutenaient l'un l'autre, ils s'indiquaient mutuellement les vices et les défauts de leurs compositions ; mais chacun d'eux aimait aussi à signaler, à reconnaître hautement dans les ouvrages de son ami ce qui lui paraissait digne d'être applaudi et admiré ; amitié généreuse, union sublime où l'éloge ne coûtait rien à l'amour-propre, où la critique, même austère, n'émanait que d'un sentiment affectueux. Lors des cabales implacables qui se formèrent contre Racine, aux représentations d'*Iphigénie*, de *Phèdre* et d'*Athalie*, c'est Despréaux qui soutenait le courage de son ami près de succomber sous le poids de tant d'injustice et de méchanceté. Boileau avait moins besoin d'être aguerri contre les traits impuissants, contre les ineptes critiques des Cotin et des Pradon. D'un coup de sa fêrule formidable, le satirique avait écrasé ces pygmées.

(1) Horace.

» Ainsi ces deux grands hommes, attachés l'un à l'autre par un lien indissoluble, marchaient ensemble dans la carrière littéraire et poétique. Leurs noms, unis pendant leur vie, le sont encore au-delà du tombeau et se décorent d'une gloire toujours nouvelle et à jamais impérissable. La postérité se plaît à contempler en eux les plus parfaits modèles de l'amitié parmi les gens de lettres.

» La mort de Racine, arrivée le 21 avril 1699, fut un rude coup pour Despréaux. Il perdait le compagnon de ses jours, le doux et probe confident de ses plus secrètes pensées. Son existence fut dès-lors décolorée, et dans les douze années qu'il survécut à son ami, les maladies, les chagrins de toutes sortes vinrent ajouter à d'aussi justes douceurs. L'un des derniers survivants du grand siècle, il mourut le 13 mars 1711, alors que la splendeur artistique de cette époque mémorable était à peu près éteinte, et lorsque la décadence littéraire apparaissait déjà de toutes parts. Un autre siècle commençait, chargé d'autres destinées et ouvrant devant le génie humain cette ère philosophique d'où devaient surgir pour le corps social tant de profonds changements et de radicales transformations. »

A la fin de la séance du 1^{er} juin, entièrement consacrée à la discussion d'un projet de règlement, *M. Nicot* lit le rapport qui suit :

« Messieurs, le recueil de l'Académie de Nancy, dont vous m'avez chargé de vous rendre compte, contient des mémoires du plus haut intérêt. Ils exigeraient une analyse approfondie qui excéderait la limite de nos procès-verbaux. Je me bornerai donc à des notes sommaires.

» Le premier mémoire dû à *M. Godron*, directeur de l'école secondaire de médecine, est relatif à l'*Es-pèce et aux races dans les êtres organisés.* »

» L'auteur établit d'abord l'état de la question; sui-

vant les uns, l'espèce est fixe ; les animaux et les végétaux que nous observons aujourd'hui présentent encore les caractères qui ont distingué leurs ascendants depuis l'origine des êtres ; suivant d'autres naturalistes, l'espèce est essentiellement variable et se modifie sans cesse sous l'influence des milieux ambiants.

» Pour résoudre ce problème, M. Godron traite successivement des animaux et des plantes à l'état sauvage, et des animaux et des végétaux apprivoisés ou cultivés par l'homme. Il soutient que les premiers ne se modifient que dans des caractères très-superficiels et que les dispositions organiques vraiment caractéristiques de l'espèce soit animale, soit végétale, restent invariables, que le changement de climat lui-même ne les modifie que très-légèrement. Quant aux animaux sous l'influence de la domesticité et les végétaux sous l'influence de la culture, M. Godron reconnaît qu'ils ont été profondément modifiés ; mais il démontre pourtant que les espèces ne se sont pas confondues les unes avec les autres, et qu'il est toujours possible de rappeler leurs variétés à un type originel. Ces idées devaient conduire l'auteur à traiter des différences qui séparent les diverses races humaines. Il fait voir d'abord que le genre humain a été soumis à des agents modificateurs bien plus variés que les animaux domestiques et les plantes cultivées, et que, cependant, les différences que l'on remarque entre le nègre et l'homme blanc se retrouvent toutes, même à un plus haut degré, dans les diverses races de nos espèces animales réduites à l'état de domesticité. Il démontre, en outre, que ces caractères si tranchés qui semblent séparer le Nègre de l'Européen se nuancent et se rapprochent par une série de modifications intermédiaires. D'un autre côté, toutes les races d'hommes s'unissent et donnent naissance à des individus féconds, et cette circonstance seule suffirait pour réunir et confondre toutes les races. Or, cette confusion est impossible entre deux ou plusieurs espèces primitive-

ment distinctes, d'où il faut conclure qu'il n'existe qu'une espèce d'hommes.

» Un autre membre de l'Académie de Nancy, M. le docteur Edmond Simonin, a traité de l'action de l'éther et du chloroforme sur l'intelligence, sur les sens, sur la conscience, sur la volonté et sur la sensibilité générale et locale. Ce problème, que Jackson a résolu en 1846, M. Simonin s'est appliqué à le vérifier, et, en résumant les faits de sa pratique chirurgicale, en répétant les expériences du professeur Pirogoff, de St-Petersbourg, il a étudié les déductions qui peuvent en sortir et imaginé des appareils nouveaux.

» Dans ce même domaine de l'art médical un docteur, physicien célèbre, M. de Haldat, a continué ses recherches sur la formation de l'image oculaire.

» Pour arriver à une explication de cette formation, il a discuté les fonctions des différentes parties de l'appareil simple et merveilleux par lequel est produite cette miniature qui rend présents les objets séparés de nous par des distances immenses comme ceux que nous pouvons toucher.

» Le même M. de Haldat a écrit une note développée sur les causes de l'extinction du son et de la sonorité.

» M. Simonin père a consigné des observations météorologiques faites à Nancy pendant l'année 1848 et la constitution médicale de la même année. Il a fait pour Nancy ce que font pour Nimes et le Gard MM. d'Hombres fils et de Castelnau. Tout ce que nous ferons remarquer en comparant les résultats, c'est que, tandis qu'en Lorraine la température moyenne est de 7° 52; elle est chez nous de 15° 45.

» A Nancy la hauteur moyenne du baromètre est de 735^{mm} 09

» A Nimes, de 748 15

» A Nancy, la quantité de pluie tombée est de 975^m, et ici de 832 80

» Enfin, le nombre de jours parfaitement sereins est de 47 pour Nancy et de 184 à Nimes.

» M. Paul Laurent a traité du produit des forêts et des conséquences de l'aliénation d'une partie du sol forestier de l'Etat et des particuliers. L'opportunité de la question nous oblige à reproduire quelques-uns des aperçus de l'auteur.

» Et d'abord, réflexions sur l'utilité du bois dans tous les produits de l'agriculture du commerce, de l'industrie, des beaux-arts; examen de l'âge auquel il faut laisser croître le bois pour en tirer le plus grand avantage possible, et comparaison entre les produits des taillis et ceux des futaies. Vient ensuite le calcul fait sur un hectare semé en chêne, sur les coupes faites tous les 20 ans, sur les éclaircies, sur la bonification du sol, qui, enrichi par les feuilles tombées et les débris des branches mortes, se constitue en une couche de matière organique, laquelle finit par arriver au plus haut degré de fertilité. A cet égard, l'auteur cite les forêts vierges de l'Amérique. Ces forêts montrent partout des arbres gigantesques et qui sont tellement serrés les uns contre les autres, que, si l'on veut en abattre un seul, les bûcherons sont obligés de le choisir à la lisière même de la forêt. Il cite encore la forêt de Fontainebleau qui repose sur une base minéralogique infertile par elle-même (du grès pur), mais qui, à la longue, s'est recouverte d'une couche épaisse d'excellente terre végétale.

» Mais ce n'est pas seulement le travail de fertilisation, la plus-value incessante par la forêt que signale M. Laurent, il prouve par des calculs et des tables détaillées que la sylviculture, quand elle est rationnelle, est au moins aussi profitable que toute autre manière d'exploiter un sol.

» Après ce mémoire important se trouve une dissertation sur l'emplacement d'une station romaine indiquée sur la table théodosienne. Le volume se termine par une notice biographique d'un faible intérêt, et par des études sur le théâtre ancien en Lorraine par M. Lepage, archiviste du département. Nous pouvons assurer à

ceux de nos confrères qui désireront connaître ce travail, qu'ils y trouveront une histoire complète de la littérature dramatique de cette belle province, depuis le xv^e siècle jusqu'à la fin du xviii^e.»

Séance du 15 juin.

M. le Secrétaire rend compte verbalement de trois numéros des *Annales de l'Auvergne* que dirige M. Lecoq, un des plus savants lauréats et des plus utiles correspondants de l'Académie. Ces numéros contiennent, sur les eaux minérales du Puy-de-Dôme :

1^o Des mémoires très-étendus que l'on doit à M. le docteur Nivet ;

2^o Un rapport sur l'ouvrage de M. Vingtrinier, déjà examiné par M. Nicot ;

3^o Deux notices nécrologiques de M. le docteur Bertrand et de M. Tailhand, président de Chambre à Riom ;

4^o Enfin, des observations de M. l'abbé Croizet sur les monuments de l'ancienne Assyrie, qu'il n'est peut être pas sans intérêt de reproduire sommairement.

L'auteur loue d'abord les récentes découvertes faites par M. Botta, consul de France à Ninive, et s'attachant particulièrement à la galerie assyrienne du musée national, il décrit successivement tous ces blocs, ces dalles de gypse, ces gigantesques bas-reliefs trouvés près du village de Khorsabal, lequel pourrait avoir fait partie de l'immense (1) enceinte de Ninive qui avait, dit-on, 24 lieues de circonférence.

(1) Nous lisons dans le prophète Jonas qu'il fallait marcher trois jours pour la parcourir.

Les premiers objets décrits par M. Croizet sont deux taureaux ailés à face humaine engagés l'un par le côté droit, l'autre par le côté gauche, dans des blocs de gypse du poids de douze mille kilogrammes et d'une hauteur de 4 mètres.

Viennent ensuite quelques détails sur les deux figures colossales placées devant les deux hommes-taureaux ; puis sur un grand nombre d'autres figures représentant des rois avec le sceptre et d'autres attributs, ainsi que des prêtres et d'autres personnages portant les choses destinées aux sacrifices et couverts des plus riches vêtements. Ce qui paraît à M. Croizet bien digne d'attention, c'est que ces vêtements ont la plus frappante ressemblance avec ceux qui ont été indiqués (1) par Moïse, 15 siècles avant notre ère, pour son frère le grand-prêtre Aaron. Après s'être occupé en érudit de ces restes majestueux de l'ancienne civilisation du monde, M. Croizet entre dans quelques détails sur les inscriptions jusqu'à présent inexplicables, mais qui sont étudiées avec trop de soin et qui sont trop nombreuses pour que les Burnouf, les Lassen n'en trouvent pas bientôt la clé.

Il cherche enfin à déterminer le plus approximativement possible la date de ces monuments. Puisque Khorsabal se trouve, nous l'avons dit, sur le sol de Ninive, et que cette dernière ville fut anéantie pour toujours plus de six cents ans avant l'ère chrétienne, les monuments de Khorsabal ne peuvent guère avoir moins de 25 siècles. Sont-ils antérieurs ou postérieurs à Sardanapale ? M. Croizet montre que quelques-uns sont postérieurs et que certaines parties de l'édifice de Khorsabal sont antérieures de plus d'un siècle au règne de Cyrus ; enfin, frappé des analogies qu'il remarque entre les monuments d'Assyrie et ceux de l'Égypte et entre ceux-ci et l'art grec qui s'est inspiré des uns et des autres, l'auteur exprime en termes éloquents la

(1) Chap. 28 de l'*Exode*.

grande filiation des sciences et des arts, et termine par ces réflexions sur leur future destinée.

« Encore quelques efforts , dit-il , et bientôt de nouvelles découvertes et des études consciencieuses ramèneront tout vers le centre de l'ancien continent , berceau du genre humain et de la civilisation. En s'éloignant de ce centre les peuples sont tombés plus ou moins dans l'ignorance et la barbarie ; mais l'ignorance et la barbarie ne sont point l'état originel de l'humanité. Elle doit déchoir , lorsque certaines conditions d'existence lui manquent , ce qui est ordinairement l'effet des révolutions , des émigrations , des famines , des pestes , des guerres , etc. , etc. Cependant , la nature humaine travaille sans cesse même à son insu , au développement de ses facultés physiques , intellectuelles et morales , et les hommes de bon sens et d'énergie ne contribuent pas peu à ce développement qui constitue le véritable progrès , progrès qui , d'après les lois de la nature et de nos livres sacrés , rencontre un grand obstacle dans l'esprit de violence et de bouleversement.

» Sans doute , l'histoire sainte n'a pas eu besoin des monuments qui nous occupent pour montrer son authenticité ; mais ces monuments auront grand besoin de nos anciens livres pour être bien compris , et l'histoire de la Religion présentera un caractère nouveau et bien digne de respect , même aux esprits prévenus , légers et superficiels , pour qui nos livres saints n'ont pas été l'objet d'une étude sérieuse. La divine Providence permet la découverte de monuments d'un si haut intérêt pour éclairer les hommes sur leur véritable origine. N'est-il pas admirable de voir tout-à-coup de nos jours un grand nombre de sculptures et d'inscriptions antiques présenter une foule de faits signalés par l'Ancien Testament , et quels magnifiques résultats n'obtiendra-t-on pas lorsqu'on lira sans peine l'écriture cunéiforme , lorsqu'on aura fait de nouvelles découvertes sur les bords du Tigre et de

» l'Euphrate au milieu des ruines des grandes cités de
» Ninive et de Babylone, et que l'Histoire Sacrée et
» l'Histoire Profane, en parfaite harmonie, ne présen-
» teront plus à l'œil scrutateur de la science, ni contra-
» dictions ni erreurs, ni obscurité? »

M. Alexandre Rolland lit le rapport suivant sur les mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon :

« Messieurs ,

» Le dernier volume des mémoires de l'Académie de Dijon (1849) ne renferme pas, cette année, un grand nombre de matières, ce qu'il faut attribuer, sans doute, à l'importance et au développement de certains sujets traités souvent avec talent et revêtus d'une forme littéraire assez remarquable. Je vais essayer d'en faire devant vous une courte et rapide analyse.

» En tête de ces mémoires se trouve la première partie d'un travail intéressant de M. de Lacuisine, intitulé : *ESQUISSES DIJONNAISES, MUNICIPALES ET PARLEMENTAIRES, pour servir d'introduction à l'histoire de la commune et du parlement pendant le moyen-âge, et depuis la réunion du duché à la couronne jusqu'à la Révolution de 1789.* L'auteur n'a voulu d'abord parler que de la commune, de la période municipale. Il renvoie à une autre année l'histoire du parlement.

» Après avoir fait précéder son travail de quelques considérations générales, M. de Lacuisine s'attache à démontrer l'antiquité de la commune de Dijon, dont il fait remonter l'origine tout au moins au berceau du moyen-âge, soit qu'elle ait résisté, par sa propre force, aux atteintes de la puissance féodale, ou qu'après avoir été par elle effacée, elle ait obtenu plus tard, de la justice de ses ducs, le retour à ses droits primitifs qui furent en France ceux de presque toutes les cités.

» Après la conquête des Romains, celles de ces villes

qui ne furent point soumises à l'esclavage conservèrent le droit de vivre selon leurs coutumes et de se choisir des magistrats. La ville de Dijon fut de ce nombre et obtint même, sous la protection des Césars, des privilèges plus considérables.

» Plus tard, les Bourguignons venus de la Vistule, en s'établissant dans les Gaules comme hôtes ou comme conquérants, ne changèrent rien à l'administration intérieure des villes, et les comtes, nommés par les rois de Bourgogne, ne firent qu'exercer sous ce nom l'autorité qu'ils avaient exercée sous les empereurs.

» Dans quelques pages pleines d'érudition, l'auteur nous montre l'origine du vicomté-mairie de Dijon, personnel et viager jusqu'au commencement du onzième siècle; tombant en partage à une famille puissante dont Guy-le-Riche fut le premier possesseur héritier; racheté en 1276 par les ducs de Bourgogne, et érigé ensuite par une charte en commune libre, obtenant le privilège de se gouverner elle-même.

» Cette concession étonnante, par laquelle fut fondée la seule liberté dont on pût jouir alors, n'eut pour le prince d'autre but que d'acquérir de nouveaux sujets à la place de ceux que lui avait enlevés le régime féodal lui-même par la confiscation des droits réguliers et de la personne des citoyens arrachés par la glèbe à la liberté civile. Il fallait, en enlevant pour l'avenir les serfs à l'esclavage, se créer un appui nouveau, et c'est ainsi que, par une préférence calculée, on vit plus tard l'autorité de la ville, subalterne à celle du Parlement, trouver presque toujours une protection dans la souveraineté du prince qui, dans ces querelles avec ce corps, acquit, par là, un certain caractère de popularité.

» A la suite de ces considérations, l'auteur retrace le récit des rivalités de la ville et du Parlement et laisse entrevoir que ses sympathies ne sont pas pour ce dernier, qu'il accuse de n'avoir guère songé, en toute occasion, qu'au maintien de ses prérogatives.

» Le maire, assisté des échevins et d'un certain nombre de gradués, sorte de jury d'alors, possédait les pouvoirs les plus étendus. Avec la police et l'administration, il avait aussi la justice, c'est-à-dire le droit de prononcer souverainement, même sur les cas capitaux, et de faire exécuter ses sentences sans appel. La ville puisa dans l'autorité de ses magistrats une puissance et une énergie qui la firent triompher des plus grands obstacles. Seule et presque sans autres secours que sa propre milice, elle résista héroïquement à cinquante mille suisses et comtois qui, en 1513, vinrent battre ses murailles en brèche et lui livrer deux assauts.

» Terrible aux ennemis du dehors et prêtant au prince un puissant secours contre les factions du dedans, on voit la Chambre de Ville entreprendre, parfois, contre les droits de ce dernier, usurper son autorité et pousser l'excès de son indépendance contre l'Eglise elle-même, témérité dont la ville de Dijon sut bientôt faire amende honorable en se vouant plus que toute autre à la Ligue, et en se montrant la plus exaltée dans l'union catholique.

» L'auteur nous montre ici la Chambre de Ville sous un aspect odieux qui fait un bien pénible contraste avec un glorieux passé. « Ainsi qu'aux plus tristes » jours de notre histoire, auxquels ceux-ci semblent dès-lors préluder (nous dit-il), on rechercha » les hérétiques, on encouragea la délation, on » visita les domiciles, on dressa des listes de suspects, les maîtres répondaient de leurs serviteurs » qui, parfois, les dénonçaient eux-mêmes; on emprisonna tout le monde, les femmes à défaut de » leurs maris absents, et comme les prisons ne suffisaient pas, on imagina d'en établir jusque dans » les lieux domestiques dans lesquels on vit enfermées » tout entières des familles du Parlement lui-même, » dont plusieurs membres s'étaient déclarés pour la » religion nouvelle. »

» Mais, passons sur ces déplorables excès si éloi-

gnés de nos mœurs actuelles et que nous sommes tous d'accord pour répudier et pour flétrir. L'auteur continue sa notice par quelques détails sur l'administration civile de cette époque et il nous montre à cet égard la commune de Dijon pleine de vigilance et d'activité. Il nous la fait voir ensuite, dès le commencement du xvi^e siècle, grâce aux secours d'une imprimerie nouvelle, s'occupant sérieusement des écoles déjà fondées depuis longtemps et prescrivant à son recteur de lui former de bons régents avec défense, toutefois, d'user d'astrologie dans ses leçons.

» Après nous avoir fait l'histoire de la commune de Dijon, de sa grandeur et de ses fautes, l'auteur arrive à celle de sa décadence. Trop près d'un Parlement jaloux qui la trompa sans cesse, quand il ne l'accabla pas, la Chambre de Ville vit ses élections peu à peu surveillées et contraintes. Colbert, habile ministre d'un pouvoir centralisateur qui absorbait tout en lui, parvint à transformer en offices royaux les charges municipales, à commencer par celle du maire. Pour désarmer un peuple mécontent, on retira à la ville ses canons, en même temps que ses libertés et ses privilèges. Elle n'en conserva plus que le glorieux et triste souvenir, jusqu'au jour où la grande émancipation de 1789 la fit rentrer dans le droit commun des libertés nationales.

» Après l'essai historique de M. de Lacuisine, j'ai lu avec un véritable intérêt une notice de M. Stievenart, doyen de la faculté des lettres de Dijon, sur Eupolis, l'un des trois noms les plus célèbres du premier âge de la comédie attique :

» *Eupolis atque Cratinus Aristophanesque, poetæ*, a dit Horace. Qui de vous ne connaît Aristophane, dont le théâtre, heureusement pour les lettres, a été assez respecté par le temps? Eupolis, son contemporain, et peut-être son rival de gloire, fut moins heureux. Il ne nous reste que de très-courts fragments

de cet auteur , qui donna 17 comédies , dont 7 , selon Suidas , obtinrent l'honneur du triomphe. Les pièces attribuées à Eupolis , et dont quelques scènes et quelquefois les titres seulement sont parvenus jusqu'à nous , sont : *les Chèvres*, *les Dispensés du service militaire*, *les Lacédémoniens*, *les Néoménies*, *les Hommes processifs*, *le Dénî de justice*, *les Amis*, *l'Age d'or*, *l'Autologue* , où se trouvent flétries de honteuses amours , *les Baptes*, où les prêtres d'une impure déesse nommée Cottyto sont traduits sur la scène, avec leur divinité, et accablés de railleries mordantes; et enfin *les Bourgs* ($\delta\gamma\mu\alpha\iota$), dont il est demeuré d'assez nombreux fragments. Dans cette comédie, composée après la mort de Périclès à qui Eupolis avait voué une vive amitié et une grande admiration , l'auteur s'efforce de faire sentir aux Athéniens la perte qu'ils avaient faite , en leur montrant le contraste du gouvernement d'un seul chef , puissant et modéré, avec le débordement démagogique qui suivit.

» Ecoutons , Messieurs , les plaintes du poète :

« Toute une illustre cité soupire ses regrets par
» notre bouche. O Miltiade ! O Périclès ! ne laissez
» pas l'empire aux mains de ces petits jeunes hommes
» turbulents et incapables de guider nos soldats ! . . .
» Quoi ! à la tribune , l'adolescent parle avant l'homme
» mûri par l'âge ! . . . Enfant , ne touche pas à la chose
» publique. »

« La douleur me saisit quand je jette les yeux sur
» notre politique. Hommes d'un autre âge , combien
» nous avons vu la patrie mieux gouvernée ! Issus des
» plus illustres familles , nos chefs militaires étaient
» les premiers par la fortune comme par la naissance.
» L'heureuse et tranquille Athènes vénérât , à l'égal
» des immortels , ces génies tutélaires. Mais aujourd'hui,
» faut-il faire la guerre ? nous allons chercher nos
» généraux parmi les derniers des hommes. »

» De ces citations , il ressort pour nous qu'Eupolis

avait le bon goût d'être très-modérément démocrate, au milieu de cette démocratie athénienne si vantée de quelques modernes. Il ne recherchait pas les caresses de la multitude, et, s'il ne voulait pas l'avilir, il ne savait pas non plus la flatter.

» Cet auteur célèbre, dont nous regrettons de n'avoir que des scènes mutilées, périt glorieusement dans un combat naval, et sa perte fut tellement sensible aux Athéniens, que, par un décret, tout poète fut désormais dispensé du service militaire.

» Vient ensuite un *Essai sur la topographie physique des Asturies*, par M. Cuynat. Ce travail n'offre aucune particularité bien remarquable, si ce n'est qu'il s'attache à confirmer deux vérités pathologiques : l'existence du sarcopte (*acarus scabiei*) dans la gale, et la mutation de la lèpre des Asturies, plus connue sous le nom de *mal de la rosa*, en scrofule, et de celle-ci en *mal de la rosa*.

» Ces deux maladies sont très-communes chez les Asturiens. La première, surtout, n'épargne aucune classe de la population ; le riche et le pauvre en sont également atteints, sans que personne prenne les moindres précautions pour s'en garantir. Il semble, au dire des habitants de ces montagnes, que ce soit un héritage qui leur a été transmis par leurs pères et qu'ils doivent transmettre à leurs enfants : « Et puisque » nos pères, ajoutent-ils, ont bien vécu avec la gale, » nous ne mourons pas d'une maladie qui les a laissé » vivre. » On ne peut pousser plus loin l'insouciance béate de l'ignorance et du préjugé.

» Une question très-intéressante, et qui est toujours restée une énigme pour les archéologues, a sollicité la curiosité et les investigations de M. Rossignol, secrétaire de l'Académie, dont les savantes recherches se trouvent développées dans un article intitulé : *De l'ascia sculptée sur des tombeaux antiques*.

» Vous savez, Messieurs, que cette figure symbolique qu'on appelle *ascia* est suivie, au bas des tombeaux, de la formule *sub ascia dedicavit*, — *dedicatum*, — ou *dedicaverunt*, selon les exigences des premières lignes de l'inscription, ou simplement des initiales S. A. D. Mille opinions diverses ont été soutenues depuis des siècles sur la signification de cette formule. Toutes ont pu prétendre à la vraisemblance; aucune à la vérité. Et, d'abord, qu'est-ce que l'*ascia*? Le savant don Martin y a trouvé l'image d'une charrue; l'autre d'un instrument à tailler les pierres; celui-ci une ancre de vaisseau; celui-là un sarcloir; d'autres une hache, un marteau, une doloire, une houe, un signe égyptien, etc. On a écrit bien des volumes, d'après ces suppositions contradictoires, et la question n'a pas été résolue, pas même éclaircie. Le secrétaire de l'Académie de Dijon aura-t-il été plus heureux? je ne le crois pas.

» Son hypothèse, à lui, après qu'il a passé en revue et combattu toutes les autres, est que l'*ascia* représente un instrument destiné à un double usage : une *houe*, pour remuer la terre, et une *pelle*, pour la jeter.

« Le feu, dit-il, semble avoir conquis, chez les Romains, *les droits sacrés de la terre*; » il n'en fut rien, pourtant; la terre garda ses privilèges en face de l'incinération triomphante : l'inhumation était tout, la flamme, rien. Le devoir de rendre à la terre une dépouille que la terre donne et réclame, ne fut point oublié, moins encore radicalement aboli. Cette vénération pour la terre, qui donne son nom *humus* à l'*humaine* nature, à l'*homme*, enfin, pour lui dire : *Memento homo quia pulvis*, a paru significative à notre auteur dans la question séculaire de l'*ascia* sépulcrale, employée pour rouvrir le sein de la terre à l'homme qui en est sorti. L'inhumation est donc une cérémonie sacrée.

» Mais qu'est-ce qui dotait les dépouilles mortelles

de cette sainteté redoutable qui revient à la pensée de Cicéron chaque fois qu'il regarde un sépulcre? A quel moment la sépulture est-elle religieusement consacrée? Quand le dernier devoir, le devoir de haute piété, ce que les Romains appelaient *justa*, est-il accompli? C'est après qu'on a jeté la terre. Un peu de terre prise avec l'*ascia* et jetée sur le mort, voilà donc toute la substance des funérailles. L'instrument de la terre, celui qui l'ouvre, la remue, la jette, l'*ascia*, enfin, est la clé des destinées futures, la preuve d'un devoir accompli, l'empreinte protectrice et vénérée du droit pontifical de ce qu'il y avait de plus élevé et de plus grave dans la République : le sacerdoce.

» L'*ascia* était le dernier sceau de la consécration ; elle proclamait, par l'inhumation dont elle était l'instrument et le symbole, tous les droits des funérailles. Elle rappelait aux voyageurs, aux passants, que ce monument était le temple d'un dieu ; elle rappelait la terre qu'on devait jeter sur les morts en disant : *Hic situs es ; sit tibi terra levis*. La formule : *Sub ascia dedicatum*, sanctionnait l'accomplissement de la dette sacrée, et apprenait que la pierre des tombeaux n'était pas un de ces monuments, comme il y en avait alors un grand nombre, et dont Quintilien disait : *Opera sunt tantum*, ce ne sont que des pierres, mais bien le signe distinctif de l'acte par lequel un dieu avait été introduit, selon le mot du même rhéteur : *Dedicatio est illa quæ deum inducit*.

» Voilà, Messieurs, en un court résumé, l'hypothèse longuement développée de M. Rossignol. Cette explication serait certainement aussi spécieuse, aussi bien motivée que toute autre ; nous ne ferions aucune difficulté de l'admettre, s'il ne survenait une objection qui me semble bien fondamentale. M. Rossignol a invoqué à son appui la religion des Romains, la philosophie des Romains, la législation des Romains et même leur littérature ; et, pourtant, com-

ment se fait-il que ce signe symbolique, suivi de la mystérieuse formule : *Sub asciâ dedicatum* ou S. A. D., ne se trouve presque nulle part, à Rome et dans toute l'Italie ?

» C'est un fait bien constaté que la plupart des tombeaux sur lesquels était inscrite cette formule ont été découverts dans l'ancien pays des Allobroges, dans la partie de la Gaule qu'on appelait autrefois *Gallia braccata*, la Gaule à brayes, à cause des brayes ou haut-de-chausses que portaient les habitants.

» Cette fameuse inscription et le signe qui la précède tiendraient donc à la civilisation gallo-romaine, à moins, toutefois, que, selon un auteur, la coutume ne fût exclusivement gauloise, et qu'il ne faille voir dans les paroles latines qu'une langue imposée par les vainqueurs.

» Si je ne craignais, Messieurs, de sortir des limites assignées à ma tâche, je résumerais ici une hypothèse toute contraire à celle que nous venons d'examiner, et qui a été très-bien développée par M. Nolhac, membre associé de l'Académie de Lyon, dans un ouvrage intitulé : *De la hache sculptée au haut de plusieurs monuments funèbres antiques*.

» Le titre seul nous annonce une certaine prétention à résoudre, au moins un point de la question. *L'ascia* n'est plus une charrue, une ancre, un marteau, une houe, c'est une hache, emblème chez les Gaulois de la force et de la puissance qui fut dédiée à leur dieu *Theutatès*, le même que le *Thor* des peuples du Nord, et le *Theos* des Grecs. *Sub asciâ dedicare* signifie donc consacrer sous la protection d'un dieu. Je ne suivrai pas M. Nolhac dans sa savante dissertation; je crains, qu'à son tour, il n'ait tiré de ses indications des conclusions trop générales, trop absolues. C'est la coutume de beaucoup de savants, qui sont du reste de la plus parfaite bonne foi, de ramener tout à leur point de vue en laissant un peu de côté la

logique et l'observation. Ainsi, pour M. Rossignol, la fameuse formule *Sub ascia dedicare* résume en elle, en quelque sorte, toute la religion des Romains, et, pour M. Nolhac, c'est l'abrégé de toute une mythologie gauloise.

» Je crois, Messieurs, que cette inscription avait un caractère assez local et par conséquent une signification assez bornée. Ce qui m'amène à cette pensée c'est que hors d'un certain centre, de certaines régions, à Nîmes, par exemple, cette terre si riche en antiques monuments, où les débris du passé s'exhument tous les jours depuis des siècles, parmi des centaines de tombeaux, de pierres funéraires, minutieusement explorées, c'est à peine si on en a découvert sept à huit qui portent la formule dont nous nous entretenons.

» Cette question conserve donc encore et pour toujours peut-être, le vague et le charme de l'inconnu. On a dit, Messieurs, que le poète possédait un don mystérieux et presque divin, l'*intuition de l'avenir*. Un pareil privilège ne serait-il pas accordé au savant et dans un sens contraire que j'appellerais l'*intuition du passé*? Un génie illustre, Cuvier, a reconstruit sur quelques ossements épars tout un ordre d'animaux oubliés, tout un monde antédiluvien. Peut-être verrons-nous aussi l'archéologie opérer de semblables merveilles et, à force d'investigations profondes et d'inductions lumineuses, reconstruire le monde ancien avec la pierre des tombeaux.

» Je ne puis oublier, en terminant ce rapport, de mentionner de la manière la plus honorable une épître en vers de M. Morelot intitulée l'*Education scientifique des Enfants*, qu'il a adressée à son gendre. Toutes les sollicitudes d'un grand-père qui voit ses petits enfants s'avancer à grands pas vers l'adolescence sont poétiquement exprimées dans cette pièce de vers. Le sentiment religieux domine les pensées du vieillard et

donne à ses conseils un cachet austère et solennel. N'est-ce pas sous cette impression salutaire que le présent devrait toujours recevoir les enseignements du passé ?

» Ici se termine la première partie des mémoires de l'Académie de Dijon, celle qui concerne les lettres. La seconde partie renferme une note sur les tremblements de terre ressentis en 1848, par M. Alexis Perrey ; un mémoire sur les fonctions elliptiques par M. Despeyrous ; et des éclaircissements relatifs à plusieurs passages des mémoires publiés par Réaumur, par M. Vallot. Je me sens un peu dépaysé, je l'avoue, au beau milieu de ces chiffres et de ces grandes pages d'algèbre. Je suis donc obligé de garder un silence absolu sur la partie scientifique de ces mémoires, me bornant à constater devant vous mon insuffisance et mes regrets ».

La séance est terminée par le rapport suivant de M. d'Hombres :

« Messieurs,

» Les deux cahiers de la société du département de l'Aube ne méritent pas le reproche que l'on fait à la plupart des publications mensuelles. Les mémoires qu'ils renferment sont complets et du plus grand talent ; ils font partie du volume de 1848 qui est la 26-27 année des mémoires de la société.

» Le premier cahier, nos 5 et 6, contient :

» 1^o Un rapport de M. Des Etangs sur le *Catalogue des plantes vasculaires qui croissent spontanément dans le département de la Marne*, par M. Lambertye qui, au lieu d'une simple nomenclature, a considéré la nature géographique, la situation dans lesquelles croissent les plantes, l'époque de leur floraison, tout ce qui se rapporte à leur végétation dans les départements voisins.

» M. Des Etangs propose à ses confrères de déposer

honorablement dans leurs archives le catalogue raisonné de M. de Lambertye et de l'admettre au nombre de ses correspondants, ce qui a été adopté.

» 2^o M. Battet-Petit rend compte ensuite d'*Une visite faite à des arbres fruitiers, dirigés et taillés par M. Lanier*. Il fait ressortir les avantages de la forme en U donnée aux pêchers et aux poiriers qui produisent plus de bois et plus de fruits que lorsqu'ils sont dirigés selon d'autres méthodes.

» M. Lanier ne borne pas ses nouvelles tailles à ces deux sortes d'arbres, sa méthode de conduire la vigne a paru aux commissaires de la société faire porter des fruits plus beaux et plus succulents. Aussi M. le rapporteur propose à la société de décerner à cet habile horticulteur une médaille d'or.

» 3^o *Un essai géologique sur les sources de la Barse, par M. Boutiot*, m'a d'autant plus intéressé que je me suis spécialement occupé de recherches du même genre dans le département du Gard. Les sources ascendantes, les fontaines, les courants souterrains, les éruptions des *avéns*, dont je vous ai communiqué les descriptions, ont beaucoup de rapports avec les sources, les cours d'eau, les gouffres que fait connaître M. Boutiot et me font bien regretter de ne pas avoir le commencement du volume dans lequel M. Cottet a publié deux notices hydrogéologiques.

» 4^o Le premier cahier que vous m'avez fait remettre est terminé par un rapport *Sur le semis des pommes de terre et la maladie de ces tubercules, par M. Des Etangs*. Nous avons reconnu, comme cet habile agronome, les avantages de semer et de planter de bonne heure, de conserver les pommes de terre dans un grenier sec au lieu de les tenir dans un cellier bas et humide, la préférence que méritent les variétés hâtives et les terres légères et en pente pour garantir les pommes de terre.

» Le second cahier des mémoires de la société d'agriculture du département de l'Aube, nos 7 et 8, qua-

tre fois plus volumineux que le premier, ne contient cependant qu'un *Mémoire historique sur la léproserie de la ville de Troyes*, accompagné de toutes les pièces justificatives dont la première est une charte datée de 1123., avec la liste des bienfaiteurs de cet établissement. Il y en avait, dit l'auteur, (M. Harmand) dix-neuf dans le diocèse de Troyes et deux mille en France, dont une auprès d'Alais, dans le quartier appelé encore *las malaoutières*. J'en ai parlé dans une notice sur cette ville, mais j'étais bien éloigné de me faire une juste idée de la lèpre.

» Vous seriez, Messieurs, surpris du tableau effrayant que trace M. Harmand. Comme lui, remercions Dieu d'avoir éloigné de nous ce fléau.

» J'ai l'honneur de vous proposer, Messieurs, en vous rendant les deux cahiers que vous m'avez confiés, d'offrir à la société d'agriculture, des sciences, arts et belles lettres de Troyes, la dernière notice de nos travaux et les suivantes et de lui demander au moins les quatre premiers numéros qui sont le commencement de ceux-ci. C'est, je pense, une des sociétés avec lesquelles nous devons avoir une correspondance des plus intéressantes. »

Séances des 29 juin et 13 juillet.

M. Liotard fait part à l'Académie de la découverte et de l'acquisition qu'il vient de faire d'un livre extrêmement rare, et qui intéresse vivement ceux qui s'occupent de géométrie transcendante et de bibliographie.

A propos de cet ouvrage de George-Joachim Rheticus, M. Liotard entre dans des détails que nous sommes contraints d'abréger.

Rheticus, on le sait, trouva que, même après le travail des géomètres et des astronomes allemands sur les triangles, il restait encore beaucoup à faire. Il entreprit de calculer de nouvelles tables. Il supposa le sinus total exprimé par l'unité suivie de quinze zéros; et, sur ce fondement, il calcula les sinus tangentes et secantes, pour tous les arcs croissants de minute en minute jusqu'au quart de cercle. Othon, son disciple, acheva et publia cet ouvrage sous le titre de *Opus Palatinum*. Barthélemy Pitiscus, autre savant de l'époque, aperçut de nombreuses fautes et des lacunes dans ce beau livre. Il essaya de corriger les unes et de combler les autres; et, armé de ce courage dont les Bénédictins, en France, ont donné l'idée et le modèle, il calcula de nouveau les sinus exprimés en seize chiffres pour toutes les minutes et les mêmes sinus en vingt-six chiffres pour toutes les secondes du premier et du dernier degré du quart de cercle.

Soit désir malencontreux d'abrégé, soit que le libraire ne comprit pas l'importance de cette dernière partie, il ne la mit que dans quelques exemplaires. Heureusement, les exemplaires complets ne sont pas tous perdus. M. Dejou, conseiller à la cour d'appel d'Orléans, donna le sien à Lalande, et M. Liotard est en possession de l'autre.

Non-seulement il est utile pour vérifier les tables ordinaires; non-seulement il est un admirable moyen d'abréviation auquel l'astronomie ordinaire doit tant de progrès; mais il est encore, sous le rapport typographique, une des productions les plus remarquables de l'époque.

M. Pelet lit un mémoire sur la réunion de tous les objets d'antiquités dans le Cavcedium de la Porte-d'Auguste.

Après avoir loué encore la restauration qu'il a obtenue de la sollicitude éclairée des autorités départementale et municipale, M. Pelet applaudit à la desti-

nation que ces mêmes autorités ont donnée au monument. Il en décrit successivement les richesses nouvelles, et signale, surtout, les pierres, socles, inscriptions, bases de colonnes, cippes, lapides miliarii, sur lesquels ne s'était pas encore portée l'attention des archéologues. Il termine par des réflexions sur l'art antique, et, en général, sur l'art dont l'étude et le culte sont si bien faits pour consoler et dédommager des fatigues et des mécomptes de la vie publique et des contrariétés ou des ennuis de la vie privée.

L'Académie décide que le mémoire de M. Pelet sera inséré en entier dans le recueil qui sera prochainement publié.

M. Pelet fait encore le rapport suivant sur le recueil de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône :

« Cette Société, dit-il, n'a été instituée que le 16 août 1844; elle a, cependant, déjà bien mérité de la science et des arts par la création d'un musée d'archéologie sacrée, et par la publication d'un intéressant volume de ses mémoires.

» M. Dardenne y fait un rapport extrêmement remarquable sur la ressemblance qui existe entre la marche de l'architecture et celle de la littérature, deux arts dont il attribue la naissance aux mêmes causes, qui sont le désir d'être utile et le besoin d'être illustre.

« N'est-ce pas le besoin de gloire et de renommée, » dit M. Dardenne, le besoin de se survivre à eux- » mêmes, qui a poussé et les monarques puissants » et les grands écrivains à fonder des monuments de » pierre ou des monuments intellectuels, qui sont, » les uns et les autres, l'expression d'une pensée, » comme l'indique la racine latine de *monumentum* » (*monere*, avertir) et la racine grecque de *μνημα* » (*μνᾶσθαι*, se souvenir)? »

» L'auteur démontre d'une manière incontestable que l'architecture a dû précéder partout la littérature, mais qu'elles se soutiennent toutes deux, se dirigent, grandissent ensemble; car c'est le même goût qui, d'abord pur, préside à leur développement et à leur perfection, puis qui finit par les égarer et les perdre, quand il s'est corrompu lui-même.

» De nombreux faits historiques, cités par M. Dardenne, démontrent que chez tous les peuples, souvent à l'état primitif, se fait remarquer le même besoin de revivre dans leurs monuments; mais, lorsque la force brutale a cédé le pas à l'intelligence, ce même besoin se fait ressentir dans la pensée qui préside à toute littérature.

» Le but de M. Dardenne est de montrer le rapport intime qui unit les chefs-d'œuvre littéraires et les chefs-d'œuvre d'architecture; de prouver que, dans ces deux branches des sciences humaines, l'art a subi les mêmes vicissitudes, et que, chez les Grecs, chez les Romains et chez les Français, quoique dans des siècles bien éloignés les uns des autres, les mêmes effets se sont reproduits dans le même ordre.

» Par d'ingénieux rapprochements et de savantes citations, l'auteur de cet intéressant mémoire prouve que son opinion repose sur des fondements solides, et, après l'avoir lu, nous ne pouvons faire autrement que de conclure avec M. Dardenne :

« Qu'aux époques d'enfancement, l'art monumen-
» tal et l'art littéraire flottent sans règles, sans but,
» d'une manière incertaine, et présentent l'image du
» cahos;

» Qu'aux époques où le bon goût, formé par des
» travaux antérieurs, exerce un empire salutaire, les
» arts et les lettres font paraître des chefs-d'œuvre,

» Et qu'enfin, aux époques de décadence, lorsque
» le bon goût, égaré de sa véritable voie, ne guide
» plus les hommes, on voit les produits de l'architec-
» ture et de la littérature ne plus offrir qu'un mélange

» incohérent de beau et de bizarre , de grand et de
» mesquin , de rectitude et de mauvais goût. »

» Dans ses investigations , M. Dardenne ne s'est pas borné aux généralités : il nous a prouvé que le caractère de chaque ordre architectonique répond au caractère littéraire de l'époque où cet ordre domine ; la simplicité , la force , la sévérité sont en effet le caractère de l'ordre dorique dont l'origine se perd dans la nuit des temps ; n'est-ce pas aussi l'époque des premiers poètes de la Grèce , Homère , Hésiode , Callénius , Archiloque ?

» L'ionique , moins grave que le dorique , mais moins élégant que le corinthien , fut employé par les Athéniens , principalement sous Périclès ; c'est l'art dans son exquise pureté , dans son idéale perfection ; c'est l'époque de Sophocle , Euripide , Pindare , Anacréon , Hérodote , Thucydide , Démosthènes et tant d'autres écrivains illustres de cette époque.

» Quant à l'ordre corinthien , expression de la plus riche élégance , quoiqu'il soit d'origine grecque , il a été peu employé par les Grecs , et c'est chez les Romains , pendant la période gréco-romaine qu'il faut en étudier l'usage. Ce fut aussi l'apogée de la littérature et particulièrement de la poésie latine. Sous le beau siècle d'Auguste , vécurent Virgile , Horace , Ovide , Tibulle , Propertius. C'est aussi pendant cette période que la langue et la littérature perdirent leur rudesse , et acquirent avec la douceur et l'harmonie , cette élégance , cette richesse , cette *ornementation* que l'on remarque dans l'architecture.

» M. Dardenne fait le même rapprochement entre l'architecture et la littérature du moyen-âge ; il arrive même à démontrer que les phases diverses que subit notre langue se rapportent aux phases de l'architecture.

» Ce volume contient une excellente notice de M. l'abbé Cazet , sur l'église et l'abbaye de St-Marcel , à laquelle se rattachent beaucoup de souvenirs historiques

chers aux Chalonais ; c'est dans le cloître de ce monastère que mourut, le 11 avril 1142, Abélard ; il y fut d'abord enterré ; mais Pierre-le-Vénérable le fit exhumer pendant la nuit pour l'envoyer au Paraclet ; « à ce » présent funèbre, il joignit une absolution par écrit de » toute condamnation d'hérésie, et un certificat attestant qu'il avait reçu Abélard, moine de Cluny. Tel » avait été le vœu d'Héloïse, qui tenait à réhabiliter aux » yeux de tous la mémoire de son époux. L'abbé Pierre, » épuisant l'indulgence, alla ensuite au Paraclet renouveler en personne le don qu'il avait fait du corps de son cher fils. Il lui avait composé une épitaphe où il épancha sa juste admiration :

Gallorum Socrates, Plato maximus Hesperiarum,
Noster Aristoteles, logicis (quicumque fuerunt).

» Les moines de St-Marcel, voulant consacrer parmi eux le souvenir de l'homme illustre, lui érigèrent, dans la chapelle de Notre-Dame, un cénotaphe en pierre, où il fut représenté couché, revêtu de son habit monacal. La chapelle ayant été renversée à une époque encore bien récente, quand on reconstruisit entièrement le monastère, le cénotaphe fut transféré dans l'église, d'où nous le verrons, plus tard, chassé par une tempête, qui en porta au loin les débris. La tombe d'Abélard fut troublée comme sa vie ; on fit voyager ses restes, de St-Marcel au Paraclet, du Paraclet à Paris, où il repose maintenant au cimetière du Père-de-Lachaise, sous le magnifique tombeau que lui avait élevé Héloïse, pour éterniser sa douleur. »

» M. Diard nous fait connaître deux monuments gallo-romains, incrustés dans une muraille du village de St-Marcel. L'un, trouvé en 1805, représente deux personnages de sexe différent, sculptés en relief. Chacun d'eux tient un verre à la main, et la femme tient, en outre, un panier dans lequel sont entassés des objets que M. Diard croit être des pains.

» Il pense que ces emblèmes ont été placés sur le

tombeau de deux époux qui avaient embrassé le christianisme, aussitôt après son établissement dans les Gaules, et que ce sont là les symboles de la communion.

» Cette interprétation peut avoir le mérite d'être nouvelle, mais nous ne croyons pas qu'elle doive être admise ; que l'on consulte l'antiquité expliquée ou l'ouvrage de don Martin sur la religion des Gaulois, on verra qu'il s'est trouvé dans les Gaules une infinité de tombeaux de l'époque gallo-romaine portant les mêmes emblèmes que celui qui existe à St-Marcel, mais qu'on doit donner à ces emblèmes une signification différente de celle que leur attribue M. Diard.

« Pour bien entendre à quel usage était destiné le
» gobelet que tiennent les deux figures que nous avons
» fait graver (Relig, des Gaul. v. 2, p. 289), il faut se
» souvenir qu'outre les sacrifices, les libations et les
» expiations qui se faisaient pendant tout le temps
» destiné aux funérailles, qui ne se terminaient que le
» neuvième jour, depuis que les cendres avaient été
» déposées dans le tombeau, les anciens avaient mar-
» qué d'autres temps pendant le cours de l'année
» pour renouveler, et en quelque façon perpétuer les
» derniers devoirs qu'on avait rendus aux morts au
» temps de leur sépulture.

» Entre tous les mois de l'année, février était consac-
» ré à ces cérémonies. De tout ce mois, le dix-neu-
» vième jour, qu'ils appelaient alors le onzième avant
» les calendes de Mars, était regardé comme le plus con-
» vénable. On ne s'en tenait point encore là ; on célé-
» brait aussi l'anniversaire des morts, et d'autres jours
» marqués dans le Testament, qui étaient souvent gra-
» vés sur les tombeaux et faisaient la plus grande par-
» tie de l'inscription. Tous ces jours, on se transportait
» au tombeau, on égorgeait des victimes, on faisait des
» sacrifices et des libations, on répandait du vin, du
» lait et d'autres liqueurs sur l'autel ou sur le tom-
» beau, enfin on faisait des festins funèbres. »

» Ainsi le gobelet que portent nos deux figures et la corbeille remplie de petits gâteaux que tient la femme sont les symboles du repas funéraire et ont été mis sur leur tombeau par les époux qui probablement *viventes posuerunt* pour rappeler à leurs successeurs les devoirs qu'ils avaient à remplir pour apaiser les dieux mânes et les leur rendre propices après leur décès.

» Le second monument est un bas-relief dont l'inscription indique un vœu fait au dieu Mercure Auguste, par Hébron, fils d'Avitus. Sur la pierre se trouve, assez grossièrement sculptée, une figure d'homme debout dont le corps est nu, sauf la poitrine sur laquelle on distingue un reste de manteau ; il tient de la main droite une bourse et de la gauche une espèce de corde terminée par un nœud ; de ce même côté, on voit un coq et une tortue ; à ce sujet, permettez-moi de vous rappeler, Messieurs, que le 29 mai 1847, j'eus l'honneur de vous faire un rapport sur un autel votif trouvé dans le territoire de Caveirac où se trouvaient ces mêmes emblèmes qui nous avaient fait supposer que cet autel, qui ne portait aucun nom de divinité, était pour nous l'indication d'un vœu adressé à Mercure. Cette simple conjecture se trouve aujourd'hui démontrée par l'inscription du monument de St-Marcel.

»A la partie supérieure de la pierre se trouve une petite figure gauloise, vêtue du sagum, et au-dessous un bouc et une massue.

»Enfin, sur la face latérale de gauche, on voit un double phallus sculpté en demi-relief.

»Nous partageons entièrement l'opinion de M. Diard relativement à cet antique monument.

»Ce Mercure barbu représente, selon lui, le Teutatès des Gaulois, être mixte, composé du dieu gréco-romain Mercure et du Teutatès celtique, dieu des combats. Cette considération fait dire à M. Diard : qu'il n'est pas étonnant de voir la massue donnée comme attribut à Mercure transformé en Teutatès, et il suppose que la corde qu'on voit à ses côtés n'est autre que la fronde

qui, chez les nations barbares, accompagnait ordinairement la massue, ou bien, dit-il, la corde destinée à lier et entraîner les captifs. Comme le mot Teutatès en langue celtique signifie *Père des hommes*, il n'est pas étonnant que Mercure soit symbolisé par un double phallus et représenté avec la barbe, ce qui n'était pas dans l'usage des Grecs ni des Romains.

» M. Diard pense que la petite figure gauloise vêtue du sagum, sculptée sur la même pierre, représente celui qui érigea le monument.

» Dans un intéressant mémoire, M. l'abbé Dorcy nous fait connaître sept tableaux représentés sur un pareil nombre de fenêtres à l'hôpital de Chalon-sur-Saône; il prétend que ces tableaux sont les plus complets qui existent, que ce sont de véritables chefs-d'œuvre, d'un très-grand prix, et que cependant ils sont tellement oubliés que le moindre coup de vent les brisera bientôt. Nous aimons à croire que les justes réclamations de M. l'abbé Dorcy auront été entendues et que ses craintes ne se réaliseront pas.

» A propos de ces mêmes vitraux, M. Eugène Millard, membre de la société archéologique de Chalon, ajoute qu'on reconnaît dans plusieurs des sujets qui y sont représentés, que le peintre-verrier s'est inspiré des créations du divin Raphaël, et que, si rien n'indique d'une manière précise à qui, d'entre les nombreux artistes de cette époque on doit attribuer les sept verrières de l'hôpital de Chalon, la manière italienne y est si évidente, qu'elle ne peut être que l'œuvre d'un de ses maîtres qui, comme Angrand-Leprince ou ses copistes, laissaient Robert Pinaigrier perpétuer la vieille école, et s'en allaient au-delà des monts quêter leurs modèles dans le même temps que Maître-Claude et frère Guillaume de Marseille, travaillaient au Vatican pour Jules II.

» M. Jules Chevrier fait la description d'un vase byzantin trouvé dans la Saône; il est incrusté en bronze fondu et paraît avoir été terminé au tour; nous re-

grettons vivement que la planche n° 8, qui en donne le dessin de grandeur naturelle, ne se trouve pas dans le volume adressé à l'Académie.

» M. Couturier fait connaître à la société la découverte d'un lieu de sépulture situé au sommet d'une montagne où l'on trouve une grande quantité de squelettes dont les têtes sont séparées des troncs, et très-souvent deux ou trois individus, hommes, femmes et enfants, trouvés dans la même fosse; il suppose que ces restes sont des débris gaulois de sacrifices humains ou des victimes des guerres de ces temps reculés. Cette dernière opinion nous semble la plus probable.

» Dans un grand nombre de localités, il existe des traditions dont l'origine est inconnue, qui se perpétuent d'âge en âge et deviennent une espèce de délassement pour l'ouvrier courbé sous un travail pénible; elles signalent, sous des formes différentes, des trésors cachés depuis des siècles, qui doivent faire la fortune et le bonheur de celui qui les découvrira; à Nîmes, c'est un veau d'or qu'on cherche dans les ruines; on croit, à Arles, à l'existence d'une chèvre d'or qui a le pouvoir de faire découvrir à ceux qu'elle protège des richesses cachées peu profondément sous le sol; je suis presque tenté de croire à la chèvre d'or depuis que, sous son patronage, notre confrère, Jules Canonage, vient de doter notre littérature d'un véritable trésor.

» D'après un intéressant mémoire de M. Rossignol, une tradition analogue signalait dans le voisinage de l'église de Gourdon, près de Châlon-sur-Saône, un trésor caché depuis longtemps; ce dicton était déjà confondu avec toutes ces voix mystérieuses qui veillent sur « les ruines lorsqu'une jeune bergère a découvert fortuitement, presque à fleur de terre, à l'ombre d'une pointe de rocher et sous une large brique romaine, le trésor qui était depuis longtemps l'objet des rêves du village. »

» Nous nous bornerons à vous indiquer ici quelles

sont les parties de ce trésor, que des révélations successives ont fait connaître, et à renvoyer les antiquaires aux inductions judicieuses que tire M. Rossignol de cette découverte importante connue dans le monde savant sous le nom de *Trésor de Gourdon*.

» Il consiste en un vase et un plateau en or massif du poids de 520 grammes, et de 104 médailles en or de deux modules différents, et des quatre empereurs Anastase, Justin, Léon et Zénon.

» Si ces objets composaient tout le trésor de Gourdon, dit M. Rossignol, il n'était pas considérable; mais les condamnations de la justice nous donnent le droit de supposer qu'elle n'a pas eu connaissance de tout ce que la terre contenait.

» M. Marcel Canat fait la description d'une statuette en bronze découverte près du Bourg-de-Pierre, renfermée dans un riche coffret de marbre blanc contenant, en outre, des médailles de Constantin et des dents de sanglier.

» Cette statue représente une Diane chasserresse, mais la lithographie dont elle devait être accompagnée ne se trouve pas dans le volume. M. Marcel Canat le termine par une notice, pleine d'intérêt, sur l'église de St-Decat, ses fortifications et les peintures murales découvertes dans une des chapelles de ce monument ignoré.

» Nous renvoyons à l'appréciation de notre digne confrère, M. Ignon, l'examen d'un travail de M. Bessy-Journet, sur diverses médailles gauloises et mérovingiennes. »

La séance est terminée par une nouvelle communication de M. d'Hombres, relative à la caverne à ossements fossiles, de St-Julien.

Voici les renseignements recueillis tout récemment :

« M. Bonneau, propriétaire d'une vigne et olivette, à mi-côte sur le penchant méridional de la montagne

de l'ermitage dit de *St-Julien-d'Écosse*, qui n'est séparée d'Alais que par le Gardon, y a découvert, le 20 mars 1849, une caverne très-intéressante pour les géologues, à cause des restes d'animaux qu'elle renferme. Il s'est empressé de l'annoncer aux curieux, en a fort obligeamment facilité l'exploration à tous ceux qui se sont présentés, et leur a généreusement offert, dans l'intérêt de la science, ce qu'il avait lui-même recueilli.

» La montagne de l'ermitage appartient au groupe oxfordien; d'après plusieurs observations dont j'ai pris la moyenne, j'ai fixé sa hauteur à 289 mètres sur le niveau de la Méditerranée, 161 mètres sur le Gardon.

» Il y a d'autres cavernes dans cette montagne. Celle dite vulgairement *la Diane*, du côté du levant, a été de tout temps, je crois, visitée par les écoliers; nous allions y chercher des statuelites assez brillantes, de toutes les formes, mais jamais nous n'y avons vu des débris organiques, comme dans la grotte de M. Bonneau.

» Comme beaucoup de cavernes, celle-ci offre une suite de couloirs, tantôt resserrés et surbaissés, tantôt formant des cavités larges et élevées; elle se prolonge une cinquantaine de mètres dans la montagne; son inclinaison totale est ascendante et peu considérable. On voit, à droite et à gauche, des ouvertures irrégulières de diverses grandeurs; mon fils et deux des personnes qui étaient avec nous lors de notre première exploration, en élargirent une rez-terre, à coups de bêche, dans laquelle ils pénétrèrent et ils en rapportèrent des coprolites, des dents, et plusieurs ossements d'animaux, comme on en trouve vers le milieu de la caverne, dans un limon brunâtre, mêlés de stalagmites, quelquefois recouverts de concrétions, mais jamais pétrifiés.

» M. Barnier a visité, au moyen d'une échelle, la plus haute et la plus large des ouvertures latérales;

il n'y a point vu d'ossements, mais il y a reconnu des concrétions et le passage d'un filet d'eau, dont nous avons déjà remarqué les traces; ces écoulements doivent avoir lieu après les infiltrations des pluies sur la montagne, indépendamment des eaux qui suintent habituellement des parois et des voûtes de la grotte. M. Barnier fut bientôt arrêté; le couloir devint trop étroit; mais il est probable qu'il se prolonge et se ramifie, peut-être s'élargit-il de nouveau, peut-être découvrira-t-on, un jour, une autre issue et des communications entre les diverses cavernes de St-Julien.

» Nous n'avons point trouvé de cailloux roulés, comme on en voit ailleurs, qui font supposer que des courants les ont entraînés avec le limon et les ossements divers qu'on y rencontre. Sans doute certaines cavernes ont été remplies ainsi, mais je crois que d'autres servaient de repaire aux animaux carnassiers dont on retrouve les restes avec ceux des divers animaux qu'ils dévoraient. C'est l'opinion de plusieurs savants recommandables, entre lesquels il suffit de nommer Cuvier et Buckland.

» Je vais donner la note des ossements de la grotte de M. Bonneau que je conserve dans mon cabinet: d'abord des dents de hyène qui sont les plus communes dans ces sortes de cavernes; j'ai une mandibule telle que celle représentée T. IV, Pl. XXIX, Fig. 14 de Cuvier, plus complète, puisqu'il y a la dent canine, deux incisives et qu'elle se termine à la suture; j'ai de plus le corps d'un axis, une vertèbre dorsale, une partie inférieure d'humérus gauche, un cubitus droit, la partie inférieure d'un radius droit, un tibia gauche, trois os métacarpiens, une astragale, plusieurs dents détachées et une portion de mâchoire supérieure.

» J'ai des incisives inférieures, une canine et la première phalange du doigt externe du côté droit de l'ours.

» M. Barnier m'a donné un morceau de la mâchoire

gauche d'un chaeal. J'ai trouvé des dents molaires de bœuf; l'extrémité supérieure d'un fémur gauche, l'extrémité supérieure d'un tibia, des phalanges intermédiaires du pied antérieur gauche, une tête d'humérus et beaucoup de débris.

» Mon fils a trouvé un fragment de bois de cerf, un canon du pied droit de devant du même, et j'ai le même ossement d'un cerf plus petit. J'ai un humérus de lagomys, des os fracturés d'un oiseau de la taille d'une poule; je cite le dernier, comme le plus rare des ossements que je possède, un radius gauche de lion, reconnu par M. Gervais, professeur de zoologie, à Montpellier.

» Vers la fin de la même année 1849, M. Murjas, d'Alais, a trouvé quelques ossements fossiles dans sa propriété vers le sommet du roc de Duret, appartenant au même groupe de St-Julien d'Ecosse.

» Je ne peux guère donner le nom de caverne au creux qu'il m'a montré de 1 à 2 m. de largeur sur 2 de profondeur et autant de hauteur, se terminant en une fissure qui monte jusqu'à la surface du sol. Mais le rocher de Duret est fort caverneux, comme tous ceux de la même nature; il a été de tout temps exploité par les chaufourniers et les carriers; il est très-vraisemblable que l'ancre dont il est ici question faisait partie anciennement de quelque grotte plus considérable. On voit tout contre une ouverture que M. Murjas a murée, parce qu'elle donnait entrée chez lui, en venant du revers de la montagne; il a miné et taillé le roc du côté du nord pour y construire une agréable terrasse qui domine le Gardon, la ville et toute la campagne d'Alais.

» C'est en faisant ces réparations qu'il fut frappé, m'a-t-il dit, à l'aspect de cinq grosses dents pointues, blanches et d'un bel émail qu'il ramassa ainsi que divers os qui lui parurent remarquables en cet endroit; il les donna aux amateurs de sa connaissance, et j'en ai en ma part. J'y ai recueilli depuis une mandibule,

deux vertèbres, un humérus, la moitié d'un cubitus.

» J'ai porté à Montpellier les os que j'ai trouvés moi-même, avec ceux qu'on m'a donnés ou prêtés. M. le professeur Gervais a, dans le musée de la faculté des sciences, les squelettes et les pièces de comparaison nécessaires; c'est à ce savant zoologiste que je dois les déterminations suivantes :

» Je n'ai pu voir qu'une des dents dont m'avait parlé M. Murjas, c'est une dent canine droite supérieure de blaireau; il m'a assuré que les autres étaient beaucoup plus grosses.

» La petite mandibule et les vertèbres, l'humerus, le cubitus, que j'ai trouvés et plusieurs autres os semblables appartiennent aussi au blaireau; j'ai du même animal des femurs, des tibia, des radius, des côtes et un os occipital;

» J'ai une portion supérieure de femur d'un loup;

» Une portion supérieure mutilée de femur qui paraît être d'un chevreuil;

» Un tibia sans épiphyses et un calcaneum d'un jeune sanglier;

» Une phalange de mouton;

» Plusieurs os longs de lapin;

» Deux tibia, une portion d'humerus, et d'autres os fracturés de coq;

» L'extrémité inférieure d'un tibia droit de bœuf, un os scophoïde du torse gauche du même animal.

» Presque tous ces os sont teints d'une couche terreuse; il y en a de recouverts d'une légère concrétion; mais leur aspect, comme leur nature, indique un enfouissement moins ancien que celui des autres cavernes osseuses. M. Gervais ne le regarde pas comme antérieur à l'époque gallo-romaine.

» Quoique persuadé que certaines grottes et celle de M. Bonneau particulièrement ont été les repaires des animaux carnassiers, j'admets néanmoins le système du remplissage pour beaucoup d'autres, et je crois sans difficulté que dans celle de Duret, par exemple,

les os sont arrivés par la fissure supérieure : il y en avait une fort petite quantité (un plein chapeau tout au plus), et ils proviennent de huit espèces d'animaux. On ne peut point supposer qu'ils aient habité et laissé si peu de restes dans cette caverne ; ainsi un courant aurait charrié les ossements recueillis chez M. Murjas, ceux qui appartenaient à de gros mammifères se sont brisés dans le trajet ou n'ont pu entrer dans la fissure et ont roulé plus loin ; la plupart des autres assez intacts, quoique fragiles, devaient être encore entourés de chairs, c'étaient des animaux morts et non leurs os que les eaux entraînaient. On peut dire que les fragments de pierre, de la même nature que le rocher et tous anguleux, sont tombés les derniers dans la fissure. Il n'y a point de galets, ni de gravier, ni de limon, et l'on n'aperçoit pas la moindre trace de cette pâte calcaire qui emplit les brèches osseuses ; mais il est possible qu'ils aient disparu ainsi que la majeure partie des os, à la suite des travaux plus ou moins anciens de mines ou de terrassement, seulement il est plus difficile de comprendre comment des courants n'auraient pas rempli la caverne de *La Diane* et sa cheminée dont j'ai parlé précédemment ? Ces ouvertures sur la même montagne, du même côté, sont plus basses, fort larges et perpendiculaires.

»Je mentionnerai, en terminant cet article, les fissures qu'on remarque dans cette montagne pleines d'une concrétion calcaire rougeâtre, farcie de globules de fer manganésifère, que la gelée et les pluies détachent et font rouler sur les terres voisines. M. de Roys pense qu'ils appartiennent à cette grande formation de fer hydraté qui fournit la majeure partie des fers exploités, le *bolnerr* des Allemands. MM. Brougniar et Elie de Beaumont en ont observé en différents pays et particulièrement dans les terrains jurassiques ; ils l'ont appelé *fer hydroxidé.* »

Séance du 27 juillet.

M. Nicot lit une note sur le souterrain de la Traversette (Hautes-Alpes). On s'est longtemps occupé de cet ouvrage, mais l'origine et l'époque de la construction sont encore inconnues. Les uns l'attribuent à Annibal, d'autres à Louis XII qui l'aurait fait faire pour pénétrer dans le Milanais. Suivant une tradition locale, il est l'œuvre d'un marquis de Saluces, et, d'après Gaillard, il aurait été fait par François I^{er} qui y aurait fait passer son armée et son artillerie.

M. Nicot discute et réfute ces diverses opinions et essaie d'établir la sienne. Il croit que ce souterrain est dû aux Sarrazins.

1^o Il est semblable à ceux qu'ils ont construits dans la Septimanie, la Provence et les Alpes ;

2^o Il aboutit inférieurement à une vieille construction ruinée qui présente tous les caractères d'un édifice sarrazin ;

3^o Il était nécessaire pour eux comme poste de guet et de sûreté ;

4^o Des anneaux ou agrafes, destinés à suspendre les armes et trouvés au nombre de 12 en 1766, indiquent que le souterrain était une demeure fixe et non un chemin couvert de France en Italie.

M. de Castelnau lit le rapport suivant :

« Notre laborieux et savant confrère de Rouen nous a adressé un rapport présenté par lui au conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine-Inférieure, touchant les épidémies qui ont régné depuis 1814 jusqu'au 1^{er} décembre 1849 dans l'arrondissement de Rouen.

» Le docteur Vingtrinier réalise la pensée d'Hip-

pocrate : « Pour aimer la médecine, il faut aimer les hommes. » Pratique médicale, — pratique philanthropique, — travaux de littérature médicale et de littérature philanthropique, voilà l'emploi de toutes les heures de notre confrère. — Dévouement et désintéressement, tel est le double pivot de son activité individuelle.

» Sans doute, à cause de l'émotion dont ne sont pas encore revenus les habitants de son département, le docteur Vingtrinier donne, en premier lieu, l'histoire du choléra de 1849.

» Cette épidémie a commencé ses ravages en France, si je ne me trompe, dit notre confrère, par le petit port de la Manche nommé Yport. C'était à la fin de novembre 1848. — En décembre, la ville de Fécamp, qui en est proche voisine a été atteinte. Le village perdit plus du sixième de ses habitants (58 sur 300); la ville 1 sur 84 (113 sur 9500). Ce début était effrayant.

» Le Havre et Rouen eurent bientôt leur tour.

» De là l'épidémie gagna diverses localités de l'arrondissement de Rouen, le seul dont s'occupe le docteur Vingtrinier. Neuf communes furent atteintes; il périt 942 individus dans l'arrondissement.

» L'observation des lieux et des dates d'invasion n'explique pas la marche de la maladie : « Ce sont, » dit notre confrère, autant de trombes empestées qui » se sont abattues et épanchées dans certains lieux » entourés sans doute d'une atmosphère attractive; » mais toujours dans des lieux humides et parcourus » par des cours d'eau. » Nous ne pouvons généraliser l'observation de notre confrère.

» Un fait curieux à ajouter aux nombreuses excentricités des épidémies, c'est une recrudescence manifestée à Boudeville, par l'atteinte *simultanée* de 30 à 40 personnes qui habitaient un carrefour, et dans l'espace de 100 mètres, douze individus succombèrent en huit jours.

» Envoyé sur les lieux par l'autorité, dès le commen-

cement de ce brusque retour du mal, le docteur Vingtrinier crut en trouver la cause dans les émanations issues du remuement des terres nécessité par un pont écroulé à 50 mètres du carrefour. Sur la prescription de notre confrère, ces terres furent arrosées pendant quelques jours avec de l'eau chlorurée et une soluté de sulfate de fer. Après ce soin, il n'a plus été observé de cholériques.

» En comparant l'étendue et l'intensité du fléau dans l'arrondissement de Rouen avec les effets produits par celui de 1832, le docteur Vingtrinier trouve neuf communes frappées en 1849, tandis que quarante-cinq furent atteintes en 1832. — 1822 personnes furent atteintes à cette époque : 1596 à 1849.

» Des neuf communes atteintes par la dernière épidémie, six ont donné un plus grand nombre de morts qu'en 1832 ; dans les autres, les décès ont été moins nombreux.

» Ceux qui regardent une maladie comme une unité élémentaire indécomposable, et non comme un tout résultant de la combinaison de divers états morbides ont discuté sur la contagion absolue du choléra. Pour les médecins de l'école hippocratique, la contagion est un mode et même un état morbide ; un accident qui peut se joindre à une foule de maladies, par une réunion de circonstances dont l'étude rigoureuse peut seule permettre de décider si une maladie est donnée avec ou sans contagion. Une maladie peut, d'après cela, prendre ou laisser le caractère contagieux dans le cours de sa marche, et selon les circonstances individuelles ou générales.

» Sur cette question, agitée pendant la dernière épidémie, notre confrère s'exprime sagement : « Nous » avons recherché, dans les diverses localités que nous » avons visitées, si le contact avec les malades n'avait » pas aussi bien que la constitution épidémique, amené » des faits de transmission. Ici, nous nous bornerons » à dire que les observations de contagion bien prouvées

» sont si rares qu'on peut, qu'on doit même, sans
» compromettre la sûreté publique, déclarer que le
» *choléra n'est pas contagieux*. Il est certain d'ailleurs
» que l'opinion contraire ferait plus de victimes par l'a-
» bandon qu'elle amènerait ; il ne faut donc pas publier
» des faits inquiétants et surtout sans importance sé-
» rieuse, mais indiquer les précautions bonnes à
» prendre. »

» Les moyens empiriques ont échoué ; le traitement
a dû être dirigé selon les phases de la maladie. Les
médecins de la Seine-Inférieure ont constaté, comme
partout, l'état de stupeur des voies digestives dès les
premiers périodes, ce qui rendait le traitement nul dès
l'invasion de la maladie. Il est constant que cette stu-
peur n'atteint pas seulement les voies digestives ; mais
tous les organes des perceptions et des manifestations
des facultés affectives, intellectuelles et organiques sont
frappés de stupeur, d'un état de mort incomplète,
le plus souvent le choléra n'est qu'une agonie, l'on
pourrait l'appeler un *état de vie apparente* par oppo-
sition avec l'état de mort apparente.

» A Rouen comme à Nîmes, comme partout, la pre-
mière période a varié dans sa durée : quelquefois le cho-
léra a été foudroyant ; plusieurs personnes sont mortes
en six, cinq et même deux heures (p. 11). D'autres
fois la phase algide a duré jusqu'à huit jours. Pendant
cette période, le docteur Maucomble a vu chez pres-
que tous ses malades, et ils étaient nombreux, la
sueur ruisseler au-dessous du lit (p. 12). Cette exsu-
dation était exceptionnelle en 1832.

» Le docteur Vingtrinier expose ensuite les mesures
hygiéniques prises ou à prendre. — Il n'abandonne
pas le malade lorsqu'il paraît avoir cessé de vivre ; il
rappelle le besoin, surtout pendant les épidémies,
d'un *prévôt de la santé* sans la permission duquel, au-
trefois, à Paris, on ne pouvait faire les inhumations.

» Vous avez plus d'une fois, Messieurs, appelé de
vos vœux des mesures propres à préserver vos conci-

toyens du supplice d'être enterrés vivants. Le retard à l'accomplissement de vos légitimes désirs ne vous découragera pas ; et, par votre persévérance, vos frères auront une agonie plus calme ; les parents ne seront plus émus par un horrible doute ; le crime aura un épouvantable instrument de moins à sa portée, et le coupable cachera plus rarement son crime.

» Dans la deuxième partie de son rapport, le docteur Vingtrinier rend compte des épidémies diverses qui ont régné dans l'arrondissement depuis 1826. La variole envahit un grand nombre de communes pendant cette première année.

» En 1828, les fièvres intermittentes pernicieuses atteignirent 3,000 habitants de la Basse-Seine.

» En 1829, 1,200 furent malades ; il mourut un malade sur cent. Notre auteur compare cette épidémie à celle décrite par le célèbre Lepeeq de la Cloture, en 1775, 1776.

» Le docteur Vingtrinier vit des *Petites véroles confluentes* épidémiques répétées deux à trois fois chez le même individu. Un jeune homme de 22 à 23 ans perdit un œil dans la quatrième variole confluyente.

» La vaccine ne peut être taxée, après ces faits, de manquer aux espérances qu'on avait conçues de sa vertu préservatrice. Dans cette épidémie, elle eut toute la gloire du combat. La vaccination, exécutée malgré le mauvais vouloir des intéressés, arrêta le fléau.

» Le *choléra* frappa 45 communes de l'arrondissement de Rouen, en 1832, et produisit 1,373 décès.

» Les maladies populaires qui sévirent pendant les années suivantes furent : une *péritonite purulente*, chez les femmes enceintes ; une *pneumonie aiguë*, chez les enfants à la mamelle ; une *pneumonie muqueuse adynamique*. — Chacune de ces épidémies ne frappa qu'une seule commune.

» La grippe, qui envahit toute la France en 1827, ne laissa pas l'arrondissement de Rouen.

» Le docteur Vingtrinier résume son long article de cette épidémie par les corollaires suivants :

1° La grippe s'est développée dans l'arrondissement de Rouen et dans le département, depuis le 25 janvier jusqu'au 25 février 1837; la disparition a été aussi brusque que l'invasion;

» 2° La maladie s'est développée pendant la constitution atmosphérique humide et froide d'un hiver presque sans gelée, et après une année de pluies;

» 3° La maladie a atteint la moitié de la population;

» 4° La grippe est une inflammation catarrhale des muqueuses nasale et pulmonaire, avec influence asthénique particulière;

» 5° Elle est épidémique sans être contagieuse. Seule, elle n'a pas été mortelle; par ses complications et plus encore par son influence sur les maladies chroniques des vieillards, elle a augmenté le chiffre de la mortalité.

» En 1838, la ville d'Elbeuf perdit 130 enfants d'une épidémie de rougeole qui se compliquait de bronchite et de pneumonie-aiguë. Cette épidémie avait été précédée d'oreillons. — Trois communes voisines partagèrent le sort d'Elbeuf.

» Diverses localités de l'arrondissement de Rouen furent visitées par la coqueluche, la variole, la rougeole, les fièvres typhoïde, milliaire, scarlatine.

» En 1845, une fièvre typhoïde muqueuse décima la commune de Fontaine-le-Bourg.

» Rouen fut, en 1848 et 1849, le théâtre d'une épidémie d'ophtalmie-purulente, avec caractère contagieux.

» Les enfants des écoles et des crèches furent surtout atteints.

» Les lotions de sulfate de cuivre ou de sublimé, au

commencement ; plus tard, vésicatoires, lotions iodurées ; application, chaque jour, pendant 10, 15 et 20 jours d'une sangsue à l'un des angles des yeux, furent les moyens curatifs.

» L'ordre chronologique ramène le choléra de 1849. — Le docteur Vingtrinier en profite pour faire certaines comparaisons.

» En 1832, la maladie dura 8 mois dans le département de la Seine-Inférieure. — Elle fit périr 2,804 individus.

» En 1849, elle dura 12 mois ; elle immola 1,719 personnes. — Il est à remarquer que, par exception, l'arrondissement du Havre eut plus de morts dans la seconde épidémie que dans la première.

» Dans celle-ci, il périt 52 personnes sur 100 malades. En 1832, ce ne fut que 45 sur 100, et sur 45 communes ; tandis que 9 communes fournirent le contingent des décès en 1849 : d'où, la deuxième épidémie aurait été relativement plus meurtrière.

» Les femmes ont été plus aptes à la maladie ; mais elles ont mieux résisté contre son effet funeste.

» Le docteur Vingtrinier fait suivre ce relevé d'une notice bibliographique sur les ouvrages publiés en 1832 et 1849 sur le choléra. Il termine par les récompenses accordées.

» Notre laborieux confrère ne croit pas devoir poser sa plume sans nous parler du typhus observé en 1814, alors qu'il était encore étudiant.

» Animé déjà du zèle et de l'esprit d'observation qui ne l'ont pas quitté depuis 36 ans, le docteur Vingtrinier dépeint les impressions produites sur lui par cette maladie pestilentielle.

» Trois ou quatre mille malades ou blessés descendirent la Seine, de Paris à Rouen ; le tableau que nous trace le docteur Vingtrinier est horrible. On voyait sortir de ces bateaux, véritables cloaques, les pauvres

• blessés, couverts de haillons, de gale, de vermine, et accablés par le typhus. L'intrépide docteur Vigné leur donnait les premiers soins sur le bord de la rivière, d'où ils étaient dirigés dans les hôpitaux improvisés.

» Notre confrère dépeint le courage des médecins, des administrateurs, des étudiants, des sœurs. Il n'oublie pas ces quatorze tombes qui, groupées autour de celle du docteur Boismare, ont reçu quinze victimes de ce terrible ennemi.

» Honneur, cent fois honneur à tous ces braves gens !
» Mais aussi, honneur, cent fois honneur à ceux qui ont
» persévéré avec courage et qui, malgré tant de pertes,
» ont toujours voulu continuer à lutter avec le fléau !
» Eux aussi, pourtant, ils auraient mérité une récompense !

» Que ce souvenir les dédommage !

» Les maladies endémiques du même département sont les fièvres intermittentes, dans la Basse-Seine.

» Darnetal était le siège endémique d'une dissenterie rebelle aux médications qui a cédé aux améliorations hygiéniques.

» Le goître habite plusieurs localités ainsi que la teigne. Le chlorure de chaux et le sulfate de fer en lotions et en pommade ont réussi au docteur Vingtrinier contre cette dermatose.

» En terminant son travail, notre confrère exprime le regret de l'insuffisance des moyens préservatifs contre les épidémies.

» Il ne trouve pas les mesures hygiéniques actuelles capables d'éloigner totalement leurs attaques nouvelles ; il est convaincu, néanmoins, qu'elles diminuent le nombre des malades.

» Nous aurions désiré voir sortir de la plume de notre savant et expérimenté confrère, quelques projets de grands travaux de salubrité. Le docteur Vingtrinier a tout l'acquis nécessaire pour mener à bien de tels projets.

» Les grands travaux d'agriculture ou de construction ont pour résultat d'améliorer immédiatement le sort moral et physique des travailleurs ; les travaux qui ouvrent des voies de communication , qui dessèchent des marais , endiguent des rivières , percent des montagnes , ont la plus heureuse influence sur la santé générale , tout en augmentant et améliorant les produits.

» Entendons-nous parler de pestes depuis que nos villes sont mieux percées , nos rues mieux éclairées et mieux nettoyées ?

» L'observation la plus limitée nous apprend que les maladies sont les compagnes de l'ignorance , de l'immoralité et de la misère. Par le progrès de l'éducation , l'hygiène restreindra les services de la médecine pratique ; la maladie et le crime deviendront de rares exceptions. Améliorer le sort des masses par l'éducation et les grands travaux , voilà l'hygiène.

» Remercions notre confrère , le docteur Vingtrinier , de son travail ; félicitons ce praticien philanthrope du zèle avec lequel il enregistre les faits qu'il lui est donné d'observer , et de l'empressement qu'il met à faire parvenir au public intelligent le résultat de ses méditations. »

La séance est terminée par la lecture d'un rapport de M. Ignon , sur la seconde partie du recueil de l'académie de Chalon.

« Les amateurs de numismatique , dit-il , doivent avoir une prédilection bien marquée pour les monnaies mérovingiennes , d'abord parce qu'elles sont presque toutes en or , qui est la matière la plus noble , comme le dit Leblanc , *Traité historique des Monnaies de France* ; en second lieu , parce qu'elles sont rares , circonstance non moins précieuse pour eux , et enfin parce qu'elles sont , pour la plupart , difficiles à déchiffrer , à expliquer , à déterminer , à classer et qu'elles offrent sous ce rap-

port de véritables problèmes qui sont comme autant de bonnes fortunes qui leur fournissent l'occasion d'exercer leur intelligence et de mettre à profit leur érudition. Ces réflexions, Messieurs, nous sont suggérées par les notices de M. Félix Bessy, insérées dans le premier volume des mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

« L'étude de la numismatique, dit-il, est toujours » pleine d'intérêt et tellement attrayante, qu'une fois » entrée dans l'esprit, elle attache, elle tourmente, » comme un problème dont la solution est peut-être » peu importante, mais à laquelle on ne voudrait pas » renoncer. N'y a-t-il pas, dans l'essence même de » l'esprit humain, une curiosité innée ? N'est-il pas » dans la nature de cette curiosité à jamais insatiable, » de chercher à connaître ce qu'on ne connaît pas et » à mieux connaître ce qu'on connaît déjà ? »

» L'amateur se révèle, il se peint dans ces quelques lignes, mais avec trop de modestie. Cette aspiration naturelle vers la connaissance du vrai en toutes choses n'a pas pour objet la satisfaction d'une vaine curiosité. Les hommes de science et d'études, même spéculatives, ne sont pas des égoïstes; ils ne travaillent pas pour eux seuls, ils remplissent en quelque sorte une fonction sociale.

» Dans ces temps agités, surtout au milieu des révolutions qui changent la face des empires et qui menacent d'ébranler les antiques fondements sur lesquels repose la société moderne; quel est l'homme qui ne suit pas avec un vif intérêt les travaux de ces savants laborieux qui, s'isolant en apparence de leur époque et échappant à ce mouvement fébrile qui semble emporter les générations présentes vers les aspirations d'un avenir fabuleux, remontent le cours des âges, éclairent par des études patientes les origines obscures de ces sociétés qui ont traversé les siècles et mettent en lumière les institutions, les lois, les mœurs, les usages, les arts qui ont garanti leur durée.

» Ce n'est pas à vous, Messieurs, qu'il est nécessaire de dire que la numismatique n'occupe pas une place indifférente dans cet admirable ensemble de monuments historiques qui, retraçant à nos yeux la véritable physionomie des temps antiques, sont la leçon vivante du présent et le perpétuel exemple de l'avenir.

» Le travail de M. Félix Bessy contient cinq notices portant attribution d'autant de médailles et un catalogue de toutes les monnaies mérovingiennes, fabriquées à Chalon-sur-Saône. Ce catalogue, accompagné de deux planches de figures, se prêterait difficilement à l'analyse; il présente, néanmoins, un haut caractère d'utilité pour les numismates en ce qu'il leur fournit un sujet d'études et des points de comparaison.

» Il contient cinquante-quatre monnaies dont huit inédites. Trente-six appartiennent à l'auteur du mémoire, dont deux seulement en argent, les autres en or.

» Avec un sentiment tout patriotique, M. Bessy fait remarquer que parmi les capitales des royaumes Mérovingiens, Chalon-sur-Saône est celle qui a fourni le plus grand nombre de ces monnaies, puisqu'on n'en connaît que 19 de Paris, 16 de Bordeaux, 14 de Metz, 17 d'Angers, 23 d'Orléans, 22 de Rouen, etc.

» Le nom de la ville en légende est : CABILONNO OU CABLONNO OU CAVILONNO OU CAVELONNO.

» La croix est presque toujours cantonnée de C+A.

» Parmi ces 54 monnaies, il en est deux qu'il nous serait difficile d'attribuer à l'atelier monétaire de Chalon-sur-Saône.

» La 31^e MEROVÆUS figure de profil BC MUDELENUS, croix cantonnée de C+A. Cette dernière circonstance de la croix cantonnée de C+A est sans doute celle qui a déterminé M. Bessy à comprendre cette monnaie parmi celles frappées à Chalon-sur-Saône; mais est-il bien vrai que cette croix ainsi cantonnée soit la marque exclusive de l'atelier monétaire de cette localité? Le nom du monétaire Mudelenus, inscrit au revers ne se trouve dans aucune autre monnaie du catalogue.

» Un doute s'est élevé sur la question de savoir s'il fallait attribuer cette monnaie à Mérovée, troisième roi franc, qui régna de 448 à 458, ou au fils aîné de Chilpéric 1^{er}, roi de Soissons ou de Neustrie, qui s'appelait aussi Mérovée. Ce doute a été proposé par Leblanc; il ne nous paraît pas qu'on doive s'y arrêter. Ce second Mérovée, fils de Chilpéric, n'a jamais régné. Son père, pour le punir d'avoir épousé, contre son gré, sa tante Brunehaut, le condamna à être tondu, ce qui était la dégradation civique des Mérovingiens, et le fit enfermer dans un monastère d'où il ne s'échappa que pour mener une vie vagabonde, remplie de traverses et de malheurs, qui le contraignirent à se suicider pour ne pas tomber vivant au pouvoir de ce père irrité dont il redoutait la vengeance. Comment supposer d'ailleurs que dans la capitale du royaume de Bourgogne, sur laquelle il ne paraît pas que Chilpéric, et encore moins son fils Mérovée aient eu la moindre autorité, on ait frappé de la monnaie en l'honneur de ce prince Neustrien.

» Que s'il faut l'attribuer au premier Mérovée, cette monnaie ne paraît pas non plus avoir été frappée à Chalon-sur-Saône, qui ne dut avoir d'atelier monétaire que lorsqu'il fut devenu la capitale d'un des quatre royaumes mérovingiens.

» Elle donnerait encore lieu à l'examen de quelques questions que nous nous contenterons d'indiquer.

» Mérovée était-il païen? La croix placée au revers de sa monnaie n'est-elle pas un contraste avec sa religion individuelle? serait-ce un acte de déférence pour la religion de ses sujets?

» Les monétaires romains, qui ont dû être employés par les premiers monarques mérovingiens, auraient-ils continué à se servir au moins de l'un des coins qui leur servait à frapper les monnaies romaines, celui du revers?

» Il serait aussi bien difficile de ne pas exclure de ce catalogue le n^o 54, JUSTINUS, profil à gauche

R? CAVI. . . ONO. (Lecture douteuse , — plus que douteuse , en effet) espèce d'aigle.

» Ici , pas de croix cantonnée de C † A , pas de Roi mérovingien du nom de Justin , pas même de personnage illustre de ce nom dont l'histoire de ces Rois fasse mention. Les monnaies grecques et les monnaies mérovingiennes se ressemblent ; celles-ci ont été faites à l'imitation des premières ; elles ont le même poids et la même valeur.

» Deux Empereurs du nom de Justin ont régné à Constantinople. Le premier , dit le Vieux , de 518 à 527 ; le deuxième , dit le Jeune , neveu de Justinien et son successeur , de 565 à 578. Ne serait-il pas plus naturel d'attribuer à l'un de ces deux Rois la monnaie n° 54 du catalogue de M. Bessy ?

» Ce numismate , au surplus , ne serait pas le seul qui aurait commis une erreur de cette nature. Voici ce que nous lisons dans une note de l'*Histoire générale du Languedoc* , par dom de Vic et dom Veissette , sur l'église de Gévaudan :

« Il est très-aisé de confondre les Gabales de Syrie » avec ceux des Gaules.

» C'est ce qui est arrivé de nos jours à un auteur » célèbre , qui nous a donné une médaille frappée en » l'honneur de l'Empereur Justin II , dans le vi^e siècle , » par les habitants de Gabale en Syrie , pour une mé- » daille des peuples du Gévaudan dans les Gaules , » sur lesquels cet Empereur ni ses prédécesseurs , » depuis la décadence de l'Empire d'Occident , n'eu- » rent aucune autorité. »

» Ceci me rappelle , Messieurs , qu'à l'occasion de la découverte récente faite à Aiguesmortes d'une monnaie mérovingienne , provenant d'un atelier monétaire qu'on s'accorde assez généralement à placer au lieu de Banassac , en Gévaudan , j'ai pris part à une discussion , connue de certains d'entre vous , et qui me semble appeler encore de nouvelles études , qui trouveront des points de comparaison dans le travail publié

par M. Félix Bessy, et dont je me ferai un devoir de vous communiquer le résultat.

» Je ne vous aurais fait connaître que bien imparfaitement le mérite du travail de M. Bessy, si je ne mettais sous vos yeux l'analyse d'une des cinq notices qu'il contient; je choisirai celle relative à la médaille gauloise trouvée aux environs de Chalon, et qu'il attribue aux Galates; en voici la description :

» *Droit.* — Tête barbare, coiffée d'un bonnet phrygien.

» *Revers.* — Cheval au galop, qui semble regarder en arrière.

» Suit un précis assez étendu de l'histoire des Galates; nous nous contenterons de l'analyser en quelques mots.

» Ces peuples faisaient partie d'une horde immense de Gaulois qui abandonnèrent leur pays vers l'an 280 avant Jésus-Christ, et se dirigèrent vers les contrées orientales de l'Europe. Un certain nombre d'entr'eux, après s'être emparés de Byzance et de la côte orientale de la Propontide, descendirent ensuite vers l'Hellespont, surprirent *Lysinachia*, s'emparèrent de toute la Chersonèse de Thrace, et finirent par se mettre au service de Nicomède I^{er}, Roi de Bithynie qui, pour les récompenser des bons services qu'ils lui rendirent, leur céda une province de ses Etats, qui fut appelée de leur nom *Galatie* ou *Gallo-Grèce*.

» Ils étaient divisés en trois peuplades différentes :

» 1^o Les *Tolisbologes*, qui se fixèrent à l'ouest, aux environs de Pessinonte;

» 2^o Les *Trogmes*, qui habitaient à l'est;

» 3^o Les *Tectosages*, originaires des environs de Toulouse, qui s'établirent près d'Ancyre, regardée comme la capitale de la Galatie. C'est aux habitants de cette ville que saint Paul adressait les lettres connues sous le nom d'Épîtres aux Galates. Plus tard, le célèbre Déjotarus, l'un d'entr'eux, qui, s'étant détaché du parti de Mithridate, était devenu l'allié des Romains,

• obtint le titre de Roi , et régna sur la petite Arménie et la Galatie.

» Enfin , arrive l'*attribution* ; ici je cite textuellement :

« La tête barbare , coiffée d'un bonnet phrygien ,
» ne peut indiquer qu'un peuple de l'Asie-Mineure ,
» où cette coiffure était généralement adoptée. D'un
» autre côté , l'on sait que le cheval au galop est un
» type irrécusable des monnaies gauloises. Or , quel
» autre peuple que les Galates peut réunir ces deux
» caractères distinctifs de l'Europe et de l'Asie : le
» cheval au galop , qui rappelle la mère-patrie ; le
» bonnet phrygien , qui annonce la patrie adoptive ;
» le premier , qui exprime un sentiment d'amour et
» de regret ; le second , qui révèle un sentiment d'affectueuse reconnaissance.

» Il n'est pas jusqu'à cette tête du cheval regardant en arrière , qui ne me fournisse une preuve de l'*attribution* que je donne à cette médaille. Ce n'est plus le cheval gaulois qui a été forcé de quitter les riants pâturages de la Celtique ; qui , fixé après de longues courses sur les bords lointains , jette un regard de regret sur sa patrie , et lui consacre un souvenir.

« Et dulces moriens reminiscitur argos. »

VIRGILE.

» La vérité historique peut être quelquefois une vérité de sentiment , lorsque les circonstances se refusent à l'emploi de tout autre mode d'examen. A mon avis , M. Félix Bessy a fait , dans cette notice en particulier , un si noble usage de cette faculté d'appréciation que je ne verrais pas sans quelque regret qu'il pût s'élever contre son opinion une objection sérieuse. »

Séances des 10 et 24 août.

Les commissions chargées du jugement des mémoires font leurs rapports d'après lesquels l'Académie décide :

1° Aucune notice sur Bridaine n'ayant rempli complètement les intentions du programme, que le sujet est remis au concours ;

2° Que la question agricole sera remplacée par celle des moyens à employer pour faire disparaître les fièvres paludéennes qui règnent sur le littoral du département.

M. Pelet communique verbalement à l'Académie le résultat de quelques nouvelles observations faites sur le *Castellum* romain découvert au nord-ouest de la citadelle. Rappelant les conjectures formées sur certaines parties de cet édifice au moment même de la découverte, il pense qu'il y a lieu de les modifier.

« A son arrivée au château-d'eau, dit *M. Pelet*, l'aqueduc alimentaire conservait sa largeur de 1 mètre 20, mais il avait là une élévation de 2 mètres au-dessous de sa voûte ; il communiquait au bassin par une ouverture carrée de 1 mètre 20 recouverte en dalles sur toute l'épaisseur des constructions.

» La première dalle de recouvrement se trouve percée, sur la largeur de l'ouverture, de six trous de cinq centimètres d'équarrissage, laissant entr'eux sept intervalles égaux. Cette disposition nous avait, d'abord, fait supposer qu'ils avaient été destinés à recevoir une grille pour empêcher qu'on ne passât du réservoir dans le canal d'amenée. Un examen plus attentif nous a prouvé que ces trous n'avaient pas leurs correspondants sur le sol de l'aqueduc, qu'on ne voyait sur ces côtés aucune trace de scellement, et que, d'après cela,

les six ouvertures placées sur le marchepied, à l'aplomb de l'aqueduc, devaient avoir une destination autre que celle que nous leur avons d'abord supposée.

» Sur chacun des jambages de l'aqueduc, on remarque une rainure de 8 centimètres de large, correspondant, par sa partie supérieure, à une ouverture ronde percée à travers le marchepied, et par sa partie inférieure, à une rainure de 3 centimètres de large creusée dans le sol de l'aqueduc sur toute sa largeur.

» Cette disposition indiquait positivement l'existence d'une vanne destinée à fermer l'aqueduc, afin d'empêcher l'eau, dans certaines circonstances, d'arriver jusqu'au bassin du *Castellum*, et, en effet, un dépôt calcaire formé sur les murs latéraux du canal d'amenée, prouve que l'eau s'y élevait à 50 centimètres plus haut que la partie supérieure du réservoir, ce qui ne pouvait avoir lieu qu'autant qu'elle y était retenue à sa sortie.

» Cette vanne était manœuvrée par deux tiges se mouvant dans les deux trous que nous avons remarqués à l'aplomb des rainures; mais la pierre de recouvrement débordant l'aplomb de ces rainures et n'ayant point d'entaille pour la laisser passer, il en résulte qu'elle n'avait de mouvement possible d'ascension que sur la moitié de l'aqueduc; il fallait donc, comme nous l'avons déjà remarqué, qu'il existât une plaque fixe, derrière ou devant laquelle la plaque mobile remontait à volonté.

» Le simple examen de la petite rainure tracée sur le sol de l'aqueduc prouve que la partie inférieure de la vanne y était fortement scellée en plomb sur toute la largeur; l'on voit même, par le sédiment, que cette demi-vanne fixe devait avoir 60 centimètres de hauteur; l'autre partie mobile, d'une hauteur égale, s'élevait ou s'abaissait derrière la partie fixe, selon qu'on voulait arrêter ou laisser couler l'eau de l'aqueduc.

» Il résulte de cette disposition que la partie du canal d'amenée qui précédait le château-d'eau, était

destinée , sur une longueur quelconque , à servir de *Castellum limarium* , dans lequel se déposaient les limons ou les substances qui pouvaient altérer la limpidité de l'eau , afin qu'elle arrivât toujours claire dans le *Castellum dividiculum*.

» Ces diverses considérations nous amènent à penser que la grille, que nous avons supposé exister à travers l'aqueduc , s'élevait , au contraire , sur le marchepied , pour protéger , ou , peut être , faire partie du mécanisme indispensable au mouvement de la vanne.

» On remarque également sur le marchepied , vis-à-vis chacun des trois trous d'écoulement qui sont au fond du bassin et qui se fermaient par des clapets ou des tampons tombant dans une double rainure , on remarque , disons-nous , des trous de scellement qui ne peuvent avoir servi qu'à établir des leviers nécessaires au mécanisme de ces clapets. »

M. D'Hombres-Firmas fait sur les *Mémoires de la Société de la Charente-Inférieure* le rapport dont il avait été chargé.

« Messieurs ,

» Vous m'avez remis , pour vous en rendre compte, un *Aperçu des travaux de la Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure*, depuis sa fondation en 1836 jusqu'à 1850. J'éprouve assez de difficulté pour analyser un écrit qui n'est qu'une analyse rapide, puisque , dans quelques pages , M. le secrétaire nous retrace la fondation de cette société , par MM. d'Orbigny père, Fleuriau de Bellevue et Bludet, les nombreux travaux de ses membres, et la création d'un musée des productions naturelles du département , qu'il regarde avec raison comme un des moyens les plus puissants de faire progresser et de populariser la science.

» Nous pensons avec lui , Messieurs , qu'un pareil établissement , dans chaque chef-lieu de département, faciliterait l'étude et les recherches et ferait connaître

aux voyageurs naturalistes les richesses de chaque pays, puisqu'ils pourraient, d'un simple coup-d'œil, comparer les produits des trois règnes dans les pays qu'ils parcourraient, ce qui leur donnerait le désir d'explorer la contrée et leur procurerait de nouvelles découvertes. Permettez-moi, à cette occasion, Messieurs, de vous rappeler, qu'en 1838, j'ai provoqué, auprès du Conseil-général et de M. le Préfet, la formation d'un cabinet d'histoire naturelle du département du Gard, ce qui serait très-facile. J'offrais mes doubles échantillons de minéralogie et de paléontologie, *persuadé*, disai-je en terminant, dans mon mémoire, *que tous les amateurs de notre pays suivraient mon exemple, et seraient jaloux de contribuer à la fondation proposée.*

» Je reviens aux travaux de la société des sciences naturelles de la Charente, qui se divise en trois sections de géologie, de botanique et de zoologie; la chimie, l'anatomie, la médecine et l'agriculture forment une quatrième section, qui est également bien remplie. Toutes les sciences et les arts industriels sont cultivés, à la Rochelle, par des hommes spéciaux.

» MM. Fleuriau de Bellevue et d'Orbigny père, qui sont à la tête de la première division, sont considérés généralement comme des savants du premier ordre; si peu de pays sont plus riches que la Charente-Inférieure sous le rapport de la géologie, il n'en est peut-être aucun qui ait été aussi savamment exploré; d'abondantes collections de roches et de fossiles, ont formé le noyau du musée, qui s'est considérablement augmenté dans quelques années.

» M. Fleuriau de Bellevue a fixé l'attention de la société sur la direction et la superposition des différents terrains, et sur une forêt de lignites sous-marine et souterraine, qui renferme beaucoup de succin. Il a exposé l'origine et l'accroissement des dunes de sable; il a communiqué à la société des observations météorologiques, particulièrement sur les pluies, d'après les-

quelles il a démontré la diminution du nombre et du volume des sources, et l'influence de l'air des marées et des terres hautes sur la santé des habitants.

» M. Fleuriau, dit M. le secrétaire de la société de la Charente-Inférieure, ne s'est pas borné à parler de notre département; c'est de la Vendée aux Pyrénées, qu'il nous fait voyager avec lui. Et, pour juger les changements géologiques produits par les tremblements de terre, il est allé les observer en Calabre en 1783.

» M. d'Orbigny père, que M. Sauvé appelle le *doyen des naturalistes de nos contrées*, s'est occupé de toutes les branches de l'histoire naturelle, et plus particulièrement de géologie et de paléontologie, des plantes cryptogames et des plantes marines; il avait formé un riche cabinet dont il avait détaché de nombreux échantillons pour le musée; la ville de la Rochelle en a acquis le fond.

» M. d'Orbigny avait fait une carte géologique de son département qu'il a exploré en géologue habile, ainsi que les pays limitrophes. Sa description du fameux banc d'huitres de St-Michel-en-l'Îerm, et des soulèvements qui ont produit ces collines formées de couches horizontales, renfermant neuf espèces de coquilles, est du plus grand intérêt. Son fils, Alcide d'Orbigny, dans l'ouvrage qu'il vient de publier, appelle ces coquilles des *fossiles*, quoiqu'elles aient conservé leur couleur et leurs caractères organiques, *parce que*, nous dit-il, *elles existent à 20 mètres au-dessus du niveau où elles pourraient vivre dans la mer et à 12 kilomètres des rivages actuels, et qu'il a fallu un mouvement géologique pour les tirer de leur lieu normal d'existence.* Je m'écarte, Messieurs, du rapport dont vous m'avez chargé; mais j'ai cru devoir vous faire connaître cette nouvelle acception du mot *fossile*, et profiter de cette occasion pour vous faire remarquer combien, dans la famille d'Orbigny, la science est héréditaire. Vous n'avez pas besoin que je vous rappelle les titres et les nombreux ouvrages du père et de ses fils.

» M. d'Orbigny père a publié une brochure sur les parcs à moules qui n'existent que sur les côtes de la Rochelle; il les a considérées sous le point de vue de l'histoire naturelle et sous le point de vue industriel.

» Le même savant a décrit un chêne immense par ses dimensions et remarquable par sa vieillesse; il a 8 à 9 mètres de diamètre à sa base, et tout fait supposer qu'il est né avant l'ère chrétienne. Permettez-moi de vous rappeler, Messieurs, que je vous ai présenté, il y a dix ans, des notes sur les arbres considérés sous le rapport de leur taille, leur grosseur ou leur âge.

» M. Manès, ingénieur en chef des mines, a dressé un atlas des terrains houillers de la Vendée et de la Loire-Inférieure, et une carte géologique plus complète que celle qu'on possédait déjà.

» M. Vivier a comparé, dans un tableau synoptique, les divers systèmes géologiques qui deviennent par ce moyen d'une simplicité parfaite.

» La question des atterrissements *palpitante d'intérêt*, dit M. Sauvé, a occupé la société pendant plusieurs séances; il voudrait qu'un mémoire fût rédigé sur ce sujet, auquel se rattachent la configuration du fond de la mer, sa nature géologique et la direction des courants, et fait connaître un travail de M. Bouniot qui n'avait encore été conçu ni exécuté par personne: c'est la représentation de nos rades et nos pertuis en relief, qui peut devenir d'une grande importance pour la défense des côtes, pour la navigation, pour la pêche, et pour l'histoire des animaux et des plantes.

» Les collections zoologiques, celles des poissons et des oiseaux surtout, sont des plus complètes; celles des insectes, avec des entomologistes aussi distingués que M. Blatet, le sera sous peu de temps.

» La section de botanique est nombreuse dans la société de la Rochelle; elle a fait un herbier des plantes du pays, qui est en bon ordre et presque complet; elle s'occupe d'une flore départementale qui n'est pas sans difficultés.

» Le jardin botanique est dirigé avec autant de savoir que de zèle par M. Brossard. J'ai déjà dit que M. d'Orbigny s'occupait d'une manière particulière des plantes cryptogames et des hydrophytes ; il est puissamment secondé par MM. Chevalier et Hubert, et le premier ne s'est pas contenté de les conserver dans un herbier, il les a fait dessiner dans leur état normal et grossies au microscope.

» MM. Beaupréau-Faye et de la Gaude ont communiqué plusieurs mémoires de botanique à la Société.

» Enfin, la veuve Beltrunieux lui a fait don d'un ouvrage de son mari, accompagné de planches sur la maladie des pommes de terre qu'il attribuait à un végétal cryptogame, dit M. Sauvé. Ce dernier a fait, comme secrétaire, une notice nécrologique sur son jeune confrère.

» M. le secrétaire de la société de la Rochelle est entomologiste et a fait connaître à ses collègues la vie, les mœurs, la structure organique des *thermites*, dont s'est occupé aussi M. Ballinet, qui a découvert que l'insecte parfait était ailé. Des maisons entières, dit M. Sauvé, ne suffisent pas à sa voracité et à sa fécondité.

» La société compte plusieurs médecins parmi ses membres, et son secrétaire, l'un des plus distingués, quoique par modestie, ou pour s'occuper de ses confrères, il parle très-peu de lui.

» Il a imaginé des instruments pour remédier à l'asphyxie par submersion et à celle des nouveau-nés.

» Il a fait des expériences remarquables sur le meilleur antidote de l'arsenic.

» Il regarde le mélange des eaux douces avec l'eau de la mer comme une des causes des fièvres intermittentes, qui ont souvent lieu à la Rochelle.

» La chimie, et ses applications à la médecine, ont occupé la société des sciences. Je mentionnerai les procédés de MM. Brossard et Hubert, pour obtenir la crème de tartre, leurs essais, pour extraire le prin-

cipe colorant du *polygonum tinctorium*, l'analyse du *ceramium pellicinatum*.

» Les expériences de MM. Cartier et Vivier, sur le coton-poudre, l'application de la chimie à l'agriculture, ont procuré, à la société de la Rochelle, une analyse de la tourbe qu'on emploie comme engrais; un bon travail sur le sel, condiment indispensable à la nutrition des animaux, et des essais sur l'emploi du sang des abattoirs réuni au pain, aliment précieux surtout pour les pores.

» M. Sauvé, dans l'aperçu dont j'ai à vous rendre compte, rappelle à ses confrères plusieurs découvertes nouvelles dans les arts et l'industrie, dont plusieurs d'entr'eux se sont occupés : les chemins de fer, le télégraphe électrique, la photographie, l'éclairage au gaz. M. Fleuriau a fait connaître la manière économique dont on faisait le charbon dans une forêt voisine. M. Vivier a fait un rapport sur l'appareil de sauvetage de M. Delvigne.

» Nous devons regretter, Messieurs, avec M. le secrétaire de la société de la Rochelle, que ses finances ne lui permettent pas de publier plus souvent et plus en détail leurs mémoires, très-variés et remplis d'intérêt. »

M. Plagniol communique à l'Académie les observations qu'il a faites sur les étoiles filantes dans la nuit du 10 août. Il rappelle d'abord les conjectures des astronomes sur cet ordre de phénomènes, autrefois peu remarqués, et qui, depuis quelque temps, attirent l'attention d'une manière particulière. On s'accorde généralement aujourd'hui à regarder les étoiles filantes comme de très petits corps planétaires qui, circulant dans l'espace autour du soleil, traversent avec une très-grande vitesse, mais sans quitter leurs orbites, les couches supérieures de notre atmosphère et s'y enflamment en passant, tandis que d'autres petits corps, avec des conditions de mouvement à peu près semblables,

se rapprochant davantage de la terre, cèdent à son attraction et se précipitent à la surface du sol en constituant les aérolithes. D'après cette manière de voir, les étoiles filantes ne sont autres chose que des aérolithes qui tombent, et les aérolithes, des étoiles filantes qui ne tombent pas. Comme une grande multiplicité d'étoiles filantes se montrent aux mois d'août et de novembre, on doit admettre qu'à ces deux époques les orbites d'un système très-nombreux de ces petits corps planétaires rencontrent l'orbite terrestre au moment du passage de notre planète et donnent lieu aux phénomènes observés.

M. Plagniol présente ensuite quelques remarques sur la grande variété des corps qui circulent dans notre système solaire, et sur une classification à laquelle on peut les ramener.

A la suite de ces aperçus, il fait connaître le résumé des notes qu'il a prises dans la nuit du 10 août. Dès le commencement de la soirée, les étoiles filantes se montraient en très-grand nombre; vers 10 heures, on en comptait jusqu'à vingt dans un quart-d'heure. Plus tard, vers minuit, on en comptait douze seulement dans le même intervalle de temps; et à partir de minuit le nombre des météores a été en décroissant encore plus rapidement.

La direction générale de ces étoiles filantes était du nord-est au sud-ouest; mais un certain nombre d'entr'elles, dans une proportion d'un sixième à un septième environ, avaient une direction perpendiculaire à celle que nous venons d'indiquer, et même quelques-unes se dirigeaient en sens opposé, c'est-à-dire du sud au nord.

Dans la première partie de la soirée, les observations de M. Plagniol s'étendaient aux diverses parties du ciel; mais vers minuit il était placé de manière à embrasser seulement la moitié du ciel limitée par la méridienne et située du côté de l'Orient. C'est alors qu'il a remarqué que les étoiles filantes semblaient avoir prin-

cipalement leur point de départ dans les environs de la constellation de Pégase. D'autres, mais en très-petit nombre divergeaient de points beaucoup plus rapprochés du Midi. Ces étoiles filantes présentaient de grandes variations d'intensité; mais il n'y en avait qu'un petit nombre dont la trace lumineuse fût un peu étendue et d'un assez grand éclat.

Plusieurs jours auparavant, les étoiles filantes s'étaient fait déjà remarquer; mais elles n'avaient jamais paru en aussi grand nombre que dans la soirée du 10 août. Le lendemain, dans la nuit du 11, entre neuf et dix heures, on a observé dans la direction de la constellation d'Hercule un météore d'un effet de lumière bien supérieur à celui des étoiles filantes qui s'étaient montrées les nuits précédentes; il a brillé pendant plusieurs secondes, et sa trace lumineuse occupait un espace de 7 à 8 degrés dans le ciel. La direction était du Nord au Sud.

M. le Secrétaire lit un essai de M. Isidore Brun sur l'état moral du théâtre en France et sur les moyens de l'épurer et de l'utiliser.

Après avoir recherché le principe et le but des arts et en particulier de l'art dramatique, après avoir caractérisé les grands auteurs du dix-septième siècle, et les avoir hautement loués d'avoir uni aux plus belles formes de langage cette moralité élevée qui est pour les productions de l'intelligence l'une des conditions du prix et de la durée, l'auteur se pose cette question :

« La littérature dramatique de nos jours remplit-elle les conditions de moralité qu'exige la scène? En d'autres termes, le théâtre, c'est-à-dire un spectacle journalièrement présenté à une nation et qui doit profondément influencer sur ses mœurs, est-il véritablement ce qu'il doit être? Il est facile de prévoir que notre réponse sera négative; car, lorsque la décadence d'un art est parvenue à ce point, tout le monde l'aperçoit et la juge. Jean-Jacques Rousseau qui s'indignait éloquem-

ment contre l'action corruptrice des spectacles , et qui à cet effet eût voulu les supprimer , qu'eût-il pensé s'il eût vu nos dramaturges enchérir de beaucoup sur Beaumarchais et lutter ensemble de profanations morales et de débauches d'imagination ? Oh ! qu'alors au lieu de récriminer contre un glorieux chef-d'œuvre du génie dramatique (1), il eût fait tonner sa colère contre l'envahissement du mauvais goût et l'irruption toujours croissante des drames impurs et effrénés !

» Nous ne voulons pas affecter ici une fausse prudence. Appréciant avec la masse de nos littérateurs les besoins d'un siècle avide de nouveautés , et qui semble s'être lassé de demander aux sources antiques la satisfaction de ses plaisirs intellectuels , nous savons élargir le cercle de nos idées pour le mettre en harmonie avec ces perpétuelles modifications et ces changements successifs , inhérents à la littérature , comme à tous les arts ; mais il est certaines limites qu'Horace et la raison nous opposent et que nous n'avons pu franchir (2) ; car , au-delà , ne sauraient exister le vrai , le beau , le moral.

» Félicitons-nous de ce qu'aujourd'hui ces sages principes , fondés d'ailleurs sur la nature et le bon sens , sont professés et défendus par bien des esprits de haute valeur littéraire. D'un autre côté , d'autres esprits très-distingués , je le sais , des hommes même de génie , n'ont pas craint d'exposer aux yeux du public , dans des drames devenus célèbres , de révoltantes turpitudes ou le tableau de vices monstrueux. Je n'ai pas en ce moment à juger leurs œuvres en ce qui touche au style ou à la forme ; je n'examine dans leurs productions que ce qui peut intéresser les mœurs publiques. Eh bien ! il est évident que , sous ce point de vue , l'état présent du théâtre est des plus déplorables.

» Vainement Boileau , imitant Horace , avait dit , en

(1) *Le Misanthrope*

(2) *Est modus in rebus*. Horace, *Art poétique*.

parlant des objets ou des événements que l'écrivain dramatique doit prudemment soustraire à la vue du spectateur :

..... Il est des objets que l'art judicieux
Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux (1).

» Loin de là, le drame moderne a audacieusement étalé à la vue ce qui même n'eût pas dû être raconté. Et quel est le sanctuaire qu'il n'a pas violé ! N'a-t-il pas profané l'intérieur même de la famille, et jusqu'à ces choses d'intime et secret bonheur pudiquement gardées par le foyer domestique ? N'est-on pas allé jusqu'à dire : « Nos devanciers s'étaient arrêtés devant la » porte de la chambre nuptiale ; mais nous, nous » l'avons enfoncée. » Oui, ces mots ont été prononcés. De là, tant de scènes hideuses d'adultère et de passion frénétique. A ce sujet, rappelons-nous seulement la *Tour de Nesle* et *Antony*.

» Il y a aussi, ce me semble, quelque chose de profondément immoral dans ce mélange du sérieux et du grotesque, si commun dans le drame de notre époque. Hé quoi ! vous venez d'élever mon âme, de l'exalter même par le développement de grandes et nobles idées, par l'éloquente manifestation des sentiments les plus généreux, et, l'instant d'après, vous me rabaissez dans ma propre pensée, vous me plongez dans la torpeur et le dégoût par des pasquinades, d'ignobles détails ou de grossiers quolibets !

» Le drame, dira-t-on, c'est la peinture naïve, énergique et vraie de la vie familière. On peut donc y tout oser, y mêler ensemble les genres les plus disparates. C'est ainsi qu'eût fait Goethe, Schiller, Shakespeare. » Ah ! si l'on peut tout oser dans le drame, que deviennent, vous répondrai-je, la Société, les mœurs et l'art lui-même que ce système corrompt infailliblement ? Si l'on pense qu'aucune limite, qu'aucune barrière ne doivent être imposées à l'audace des

(1) *Art poétique*, chant III.

conceptions, que c'est chose naturelle que ce monstrueux accouplement du sérieux et du bouffon, qu'on ne se persuade pas du moins que de pareils ouvrages, dignes des grossiers instincts de la multitude, puissent convenir aux délicates jouissances d'un public connaisseur et poli.

» C'est en vain, du reste, qu'on s'autorise des noms imposants de Schiller, de Goëthe, de Shakespeare. Ne pourrait-on pas répondre à cela par ces deux vers si plaisamment-sensés d'un grand génie :

Quand sur une personne on prétend se régler .
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler (1).

» Imitiez, popularisez sur notre scène ce que ces immortels esprits ont de sublime, de naturel, de vraiment beau; mais repoussez avec dédain ce qu'ils ont de barbare et d'immoral, comme indigne de notre théâtre et de notre goût français. Malheureusement, ce n'est point ainsi qu'a agi le drame. L'impur, le beau, le laid, le sublime, le bouffon s'y sont confondus avec cet horrible pêle-mêle qui, bien loin d'être le progrès et la vérité de l'art, n'en est que la négation et le chaos.

» Une autre cause d'immoralité dans le drame moderne, c'est de ne nous montrer sur le théâtre, à fort peu d'exceptions près, que des personnages vicieux. Vous rencontrez bien rarement ici quelques-uns de ces caractères à vertu franche, quelqueune de ces figures pures et virginales qui dans Racine rassérèment et enchantent le cœur. Ici, l'intérêt du spectateur est forcé de se concentrer sur des individus déjà criminels au début de l'action, ou sur des femmes coupables, mais entraînées, dit-on, par la fatalité, à la violation de leurs devoirs. Sans doute, ces personnages sont tragiques; ils me remuent profondément, mais c'est le talent ou le génie du poète qui produit sur moi cet effet; car, en définitive, quel intérêt peut m'attacher à des êtres

(1) *Les Femmes savantes*, acte 1, scène 1^{re}.

ainsi dégradés ? Dès le moment que je parviens à écarter cette phraséologie étincelante, par laquelle on cherche à m'éblouir et à me donner le change, je n'aperçois plus au fond du drame que le vice hideux et nu.

» Une seule fois, Racine, dans son théâtre, a voulu porter notre intérêt sur un caractère dominé par une passion immorale ; c'est dans le personnage de Phèdre ; et l'on doit convenir que ce n'est qu'à force de génie qu'il est parvenu à nous attendrir sur le sort de cette créature malheureuse que l'on plaint, parce qu'elle lutte de toute ses forces contre un irrésistible emportement.

» Ainsi, bien que criminelle, Phèdre, par ses combats et ses remords, excite puissamment notre intérêt et notre pitié. En peut-on dire autant, par exemple, de cette grande et sombre figure d'un drame célèbre : *Lucrèce Borgia* ? Je ne le crois pas ; parce que cette hideuse femme, adultère et empoisonneuse, ne contrebalance l'horreur de ses crimes par aucun remords et par aucun de ces mouvements de la conscience qui indiqueraient qu'au fond de cette âme perverse vibre encore quelque sentiment humain. Voyez aussi la différence d'effet moral entre *Lucrèce* et *Phèdre* ; il est tel dans celle-ci que Despréaux, dans une excellente épître à son ami Racine, parle de la *douleur vertueuse* de cette femme *perfide et incestueuse* malgré elle (1), et que M. de Chateaubriand voit dans *Phèdre* l'*épouse chrétienne* (2). Il faut avouer toutefois qu'il y a de l'exagération dans cette dernière pensée.

» Un homme de beaucoup d'esprit, qui a consigné tant d'excellentes observations dans un cours de littérature dramatique, s'exprime ainsi sur le caractère moral du drame moderne : « Autrefois, dit-il, les poètes donnaient » à leurs personnages un seul vice ou une seule pas-

(1) *Œuvres de Boileau*, épître VII.

(2) *Génie du Christianisme*, 2^me partie, chap. III.

» sion, ayant grand soin pour le reste, de les faire
» vertueux, afin qu'ils fussent dignes d'intérêt. Aujourd'hui,
» nos poètes donnent à leurs personnages je ne
» sais combien de passions et de vices avec une seule
» vertu pour contre-poids; encore cette vertu, faible
» et solitaire, n'est-elle pas chargée de purifier l'âme
» pervertie où elle s'est conservée par hasard. Elle
» respecte soigneusement l'indépendance des vices qui
» veulent bien la souffrir près d'eux; elle n'est plus
» même chargée d'inspirer l'intérêt aux spectateurs;
» car c'est le vice aujourd'hui qui inspire l'intérêt,
» parce qu'on lui donne je ne sais quelle allure noble et
» fière qui vient des héros de lord Byron et qui séduit
» le public. La leçon qui sortait de la tragédie ancienne,
» telle que l'avait conçue Racine dans sa *Phèdre*,
» c'était l'idée qu'il ne fallait qu'une seule mauvaise
» passion pour perdre une âme; leçon austère et dure
» qui fait trembler l'homme sur sa fragilité et qui lui
» inspire un scrupule et une surveillance perpétuelle;
» leçon digne d'un siècle chrétien et digne d'un élève
» de Port-Royal, comme était Racine. La leçon morale
» qui sort de nos drames modernes, c'est qu'il ne faut
» qu'une seule bonne qualité pour excuser beaucoup
» de vices; leçon indulgente et qui met le cœur de
» l'homme fort à l'aise (1). »

» Telle est la vérité élégamment exprimée sur la
moralité du drame à notre époque, par un écrivain par-
faitement compétent en littérature. Oui, ne craignons
point de le répéter, c'est le vice qu'on exalte et qu'on
déifie sur le théâtre; tantôt sous sa difformité natu-
relle, c'est-à-dire, effréné et délirant, mais avec la
fatalité qui, nous dit-on, le maîtrise et qu'on veut lui
donner pour excuse; tantôt léger, brillant et voilant
d'une badine ironie l'horrible astuce d'un cœur gan-
grené de corruption; tantôt pâle et rêveur comme un

(1) *Cours de littérature dramatique*, par Saint-Marc Girardin.

héros de Schiller ou de Goethe, et demandant au suicide l'épouvantable asile du néant.

» Quelle est d'ailleurs parmi nos écrivains dramatiques cette inconcevable manie d'aller déterrer aux dernières profondeurs de l'histoire les caractères les plus pervers, les natures les plus corrompues, pour appeler sur ces êtres odieux ou dégradés notre compassion ou notre intérêt? Je sais qu'on peut consumer dans ces orgies de l'esprit les ressources et les inspirations d'un talent sublime; mais il me semble aussi que d'un si déplorable labeur il ne peut résulter pour le génie cette satisfaction intime et délicieuse, fruit d'une bonne œuvre d'art moralement et noblement accomplie; car, en dépit du bruit et des acclamations de la vogue, la critique et le goût savent faire entendre leur voix sévère et imposer tôt ou tard leurs jugements à une multitude aveuglée. Alors on se prend à regretter amèrement que ces vigoureuses intelligences à qui la Providence a départi tous les trésors et toutes les splendeurs de la poésie, aient pu ainsi se méconnaître et s'abandonner systématiquement, pour ainsi dire, à d'aussi fatales observations. Il leur eût été si facile d'éviter ces sentiers perdus et ténébreux et de s'élever vers la région sereine de la beauté morale et de la véritable grandeur! mais si l'entêtement des systèmes, l'orgueil littéraire, les bravos de la foule et la voix mielleuse de la camaraderie ont pu égarer à ce point des hommes d'une si évidente supériorité, jugeons de ce qu'a dû faire à cet égard la tourbe des imitateurs.

» Est-ce à dire toutefois qu'il n'y a rien à admirer dans ces drames ardents et sombres qui ont hâté la décadence de l'art? Ah! tout en dévouant des convictions sincères à la défense du goût et du bon sens national, gardons-nous de nous asservir trop rigoureusement aux exigences des formules classiques, véritable cercle de Popilius. Signalons dans les œuvres dramatiques de nos contemporains certaines scènes de politique élevée et de passion généreuse, que n'eussent

désavouées ni le génie tendre et pathétique de Racine, ni le génie mâle et vigoureux de Corneille. Qui n'a lu, par exemple, qui ne sait de mémoire cette énergique apostrophe du comte de Saint-Vallier à François 1^{er}, ce cri de douleur et d'indignation d'une âme paternelle contre les voluptueuses fureurs d'un roi débauché (1)? Assurément, il y a dans ce magnifique morceau un puissant et indubitable effet moral qui impressionne et satisfait délicieusement le spectateur. Pourquoi le drame moderne procure-t-il si rarement d'aussi pures émotions?

» Mais, délaissant ces particularités, si nous considérons dans sa plus grande généralité l'état moral de la littérature dramatique, nous comprendrions encore davantage le besoin de l'épurer et de l'ennoblir. Dans la comédie comme dans le drame tragique, quelles sont les œuvres qui depuis longues années se sont produites en France dans les bonnes conditions de l'art et avec un but sérieux et utile aux mœurs? Le nombre en est certainement très-circonscrit. Dans la haute comédie, par exemple, que trouverions-nous, si nous exceptons *les deux Gendres* et *l'École des Vieillards*, ces deux excellentes pièces, les meilleures du siècle peut-être?

» Nous devons ici faire un aveu bien pénible à un cœur français; mais que la conscience de la vérité nous arrache. De nos jours, osons le dire, l'art des Corneille et des Molière est devenu à peu près un métier dont l'utilité et l'importance ne se mesurent plus qu'à des résultats pécuniaires. Aussi, l'émission annuelle des ouvrages de théâtre est-elle vraiment effrayante. Sans doute, la durée éphémère de ces productions en démontre le peu de mérite et de valeur. Où est surtout le côté moral de ces œuvres qui, apparues aujourd'hui, seront oubliées demain? La moralité!.... Elle importe fort peu à ces spéculateurs litté-

(1) *Le Roi s'amuse*, acte 1^{er}, scène 5.

raires qui se piquent bien plus de calculer les produits matériels d'un drame que son utile influence sur le cœur de l'homme, ou sa réaction vigoureuse contre les vices ou les désordres du corps social.

» De cette monstrueuse exubérance dans les produits dramatiques, de cette cupidité fatale qui a fait d'un art sublime un grossier industrialisme, naît pour le théâtre un état de dégradation et d'abaissement dont toute âme patriotique doit désirer et hâter la cessation. Mais, au milieu de tant de bouleversement littéraire, dans ce conflit des intelligences les plus capables d'apporter ici quelque heureuse et importante modification, quel moyen existe-t-il d'épurer la scène française et de lui rendre ce caractère d'élévation et de dignité qui doit en faire l'instructif et noble délassement d'un grand peuple? La difficulté est considérable, sans doute, les obstacles nombreux et divers. Faut-il redoubler pour les auteurs la sévérité des tribunaux de censure dramatique? Mais quel bien ont produit jusqu'à présent ces tribunaux? Faut-il instituer un théâtre national, régi et administré par des hommes d'élite qui n'admettraient à la représentation que des pièces d'un goût pur et d'une irréprochable moralité? Faut-il enfin établir d'honorables récompenses, de glorieuses distinctions, pour ces talents élevés qui se seraient conformés dans leurs œuvres à la fidèle observation des plus solides et des plus excellents principes?

» Peut-être que des cours publics, professés par des hommes éloquents et profondément pénétrés des véritables doctrines de l'art, pourraient provoquer une réaction favorable et amener des résultats inattendus. Je citerai comme modèle en ce genre le cours de littérature dramatique de M. Saint-Marc Girardin. A cet égard, il y a aussi des choses d'un goût exquis et de très-haute portée dans le brillant tableau que M. Villemain a tracé de la littérature au XVIII^e siècle.

» Les esprits d'élite, chargés de ces cours, seraient

surtout invités à faire ressortir la grandeur morale des chefs-d'œuvre de notre ancien théâtre, en les comparant, sous ce rapport et par des analyses détaillées, avec les productions de notre époque les plus célèbres. Ils insisteraient surtout (et ce sujet devrait être souvent abordé par eux), sur la grave responsabilité pesant sur l'homme de lettres, qui vient sur la scène émouvoir les multitudes haletantes au contact de sa pensée et des créations de son esprit. Ils montreraient que, non-seulement, l'art doit être épuré, mais que l'âme dévouée à ce glorieux labeur doit l'être aussi, et s'ennoblir et s'élever sans cesse par l'habituelle contemplation des magnificences de la nature et des sublimités du monde intellectuel. Ils montreraient que l'art, cultivé dans des vues exclusives d'intérêt matériel, ravale la pensée, flétrit le cœur, et réduit presque à la condition de manœuvre l'être poétique, appelé par la Providence à une bien plus haute mission.

» C'est par de tels moyens peut-être et d'autres semblables, qu'on peut espérer de ramener l'art dramatique, en France, à son ancien éclat, à sa primitive dignité. Je ne propose que quelques idées pour entreprendre la solution d'un problème qui me paraît, du reste, fort difficile; mais consignons ici cette remarque importante, à savoir, que le drame moderne, préparant lui-même, et depuis longtemps, sa ruine, succombera sous ses propres excès. Cette révolution désirée devra tôt ou tard s'accomplir; et alors, sans doute, resplendiront pour la scène française les beaux jours d'une littérature épurée au creuset d'une longue et douloureuse expérience. Alors le théâtre pourra être utilisé au profit des mœurs publiques, par le développement d'une action qui n'aboutit pas à la déification des mauvais instincts, mais à leur défaite méritée et à leur juste punition; par la vigoureuse exposition des caractères vicieux, mais sur lesquels un pinceau complaisant ne s'efforce pas de répandre

les teintes les plus séduisantes pour les rendre aimables en quelque sorte, et leur concilier l'affection du spectateur; par l'énergique tableau des souffrances, des combats, des luttes d'une âme qui semble ne s'éloigner du devoir que pour y rentrer avec plus de force et de dévouement, et recevoir, même au comble du malheur, cette couronne de gloire impérissable, chaste rémunération de la vertu.

» Le théâtre sera utilisé au profit de la famille par la peinture de toutes les nobles et saintes affections du foyer domestique, affections où pourront gronder bien des orages, mais où retentira sans cesse la voix sacrée du devoir, à la honte éternelle du vice humilié et vaincu. Sur cette arène où fermentaient auparavant des passions dégradées, le citoyen verra se dérouler de grandes actions, d'instructifs événements puisés dans les annales de la France (car les Grecs et les Romains seront enfin abandonnés), et son âme palpitera d'émotion devant de sublimes exemples de courage civil ou de vertu patriotique. Le magistrat, le guerrier, l'historien, le poète, le littérateur, l'artiste viendront s'y grandir, s'y instruire, s'y inspirer, comme à un foyer suprême d'où émanent avec les plus délicates jouissances du cœur, les plus nobles cultures de l'intelligence, les principes les plus utiles à l'affermissement du corps social. A un spectacle ainsi épuré, le père de famille pourra conduire ses enfants, sans craindre qu'ils consomment devant des turpitudes ou des absurdités un temps toujours précieux, ou qu'ils y contractent les germes d'une fatale et précoce corruption.

» Telles sont mes idées sur la question du théâtre, vaste question qui touche à la base et aux fondements mêmes de la société. Par son importance, elle est digne de fixer l'attention et d'exercer le labeur des plus hautes intelligences de ce siècle. Considérable sur le point de vue littéraire, elle acquiert, au point de vue moral, plus d'intérêt encore, à cause de l'énergique influence

du théâtre sur l'esprit et le caractère d'une nation. Dirigée dans tel ou tel sens, cette influence peut détruire ou édifier.

» Le mal occasionné par le drame est grand, sans doute. Nous avons vu comment il serait peut-être possible de l'atteindre et de le diminuer. Remarquez d'ailleurs, en ce qui concerne l'art dramatique, que les littératures ont, comme le corps social lui-même, leur moment de crise et d'aberration. Pendant la durée de ces fatales décadences, les hommes de goût luttent avec force contre le torrent des mauvaises doctrines qui menace de tout envahir. Des œuvres de brillants écrivains (comme celles de Casimir Delavigne, par exemple) deviennent des protestations éloqu岸tes contre les tentatives toujours plus hardies des novateurs. Et puis, quand la profanation de l'art est consommée, on voit surgir tout-à-coup à l'horizon littéraire les jeunes esprits qui, comprenant également et les exigences du siècle et les obligations imposées par la morale, viennent ramener le drame à toutes ses conditions de vérité, de pureté, de splendeur.

» C'est ainsi que notre scène française pourra se moraliser, s'utiliser dans l'intérêt de l'art lui-même et de tout ce qu'il y a de généreux et d'élevé dans les tendances et les mouvements du cœur humain. C'est alors qu'elle ressaisira avec plus de vigueur ce rang suprême que lui envient des nations rivales, et que les immortels chefs-d'œuvre du grand siècle lui ont conservé jusqu'à ce jour. »

PROCÈS-VERBAUX

DU 4^me TRIMESTRE DE L'ANNÉE 1850.



Séance du 9 Novembre 1850.

Après avoir annoncé la reprise des travaux de l'Académie, M. le Président distribue les ouvrages offerts en hommage depuis la dernière réunion, savoir :

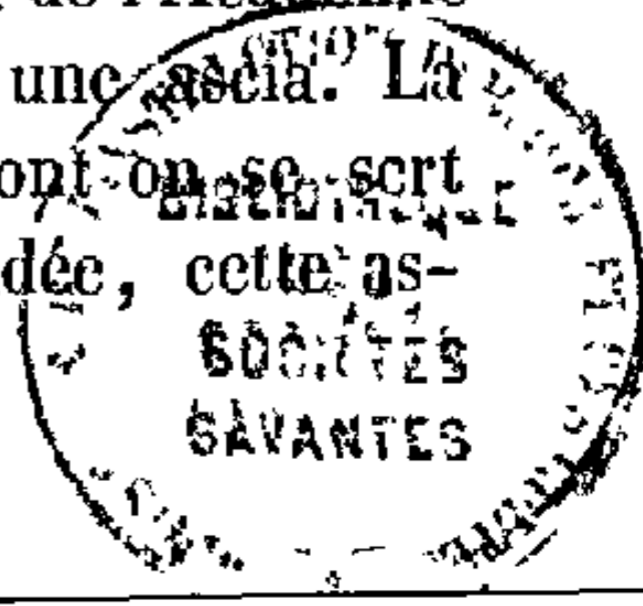
Un écrit de M. le docteur Tribes sur le choléra ;
Quatre brochures de M. de Reume, capitaine d'artillerie à Bruxelles ;

Et les Mémoires des Sociétés académiques de Saint-Quentin, Mende, Bordeaux, Rouen, Chartres, Toulon.

L'Académie fixe le jour des lectures de l'année.

M. d'Hombres lit une relation sur le congrès de Nancy, et fait part ensuite d'une découverte récente pour laquelle il demande à prendre date. En creusant une citerne à Saint-Hippolyte-de-Caton, on a reconnu des corps recouverts en pierres plates et présentant des os un tiers plus grands que ceux des hommes de notre époque. M. d'Hombres met sous les yeux de l'Académie un instrument en fer qui paraît être une *ascia*. La forme est, à peu près celle de la houe dont on se sert aujourd'hui ; quoique profondément oxidée, cette *as-*

B. N. C. P.
Péa. 80



cia a conservé sa forme et une grande partie de son poids, qui devait être considérable.

La séance est terminée par une lecture de M. le Secrétaire perpétuel.

Séance du 23 Novembre.

M. le Président remet à divers membres, qu'il charge de rapports, les recueils des Académies du Puy et de Lille.

M. Nicot lit le rapport suivant : •

MESSIEURS ,

Il y a dans le recueil de l'Académie de Bordeaux dont vous m'avez chargé de rendre compte, plusieurs mémoires dignes d'intérêt sur lesquels j'appellerai un instant votre attention.

Je ne l'arrêterai pas longtemps surtout sur un tableau météorologique de M. Abria, parce que les chiffres si nombreux qu'il présente ne seraient significatifs qu'autant que vous les rapprocheriez successivement de ceux que mettent chaque année sous vos yeux, et pour notre Gard, MM. Plagniol, de Castelnau et d'Hombres fils.

Je serai aussi fort laconique en vous entretenant d'un nouvel instrument destiné par M. Valat aux opérations souvent délicates du nivellement. Il ne s'agit plus d'avoir dans le nouveau procédé des points de mire ou des perches à observer et à traîner après soi : il suffit de prendre, à distance égale du sol, les deux points observés, c'est-à-dire de planter en terre deux jalons ou fiches de même longueur. La ligne de pente est substituée à la ligne de niveau ; le demi-cercle qui en tient lieu est renversé de manière que son diamè-

tre situé en haut se dirige suivant la ligne de pente. Il peut être grossièrement travaillé en bois ou en fil de fer sans aucune division en degrés ou en parties de degrés. Une corde tendue entre les deux jalons passe dans deux anneaux que porte le demi-cercle, et celui-ci peut glisser sur la corde de manière à se placer à une distance quelconque de l'un des points observés. Le fil à plomb seul sera gradué quand on le placera à l'extrémité du diamètre, et, détaché de l'instrument, il pourra être porté à part; il s'y accrochera par une pointe qui traversera un petit trou pratiqué dans le diamètre.

Si l'expérience n'a pas encore éclairé sur le mérite pratique de cet instrument, on peut du moins dire qu'il serait difficile d'employer un appareil plus simple, plus commode et d'une exécution plus économique.

Après ce mémoire se trouve dans le recueil que nous examinons, une dissertation étendue sur l'âge des sables de la Saintonge et du Périgord, et de plusieurs minerais de fer tertiaires de l'Aquitaine.

L'auteur commence par une description des gîtes divers de la vallée du Lot et de celle de l'Aveyron, puis donne un très-grand nombre de coupes prises aux environs de Blaye, Cubzac, Sainte-Foy, Riberae, Bergerac, Tournon, Cahors. Il nous a paru noter consciencieusement les faits remarqués dans ses excursions; il termine par des considérations paléontologiques que nous avons curieusement lues, mais dont nous serions incapables de déterminer la valeur.

Le même défaut de connaissances spéciales nous condamne à mentionner seulement un écrit de M. Manès, sur les divers emplois de la pierre calcaire dans le département de la Gironde.

Nous serons plus confiants en reproduisant et ana-

lysant quelques observations de M. Lamothe, sur un sujet qui, dans tous les temps, a éveillé l'intérêt, provoqué les réflexions des administrateurs et qui, dans ce moment surtout, après avoir attiré les méditations des économistes, va faire le sujet d'un projet de loi à l'Assemblée nationale. Vous comprenez que nous voulons parler des enfants trouvés.

Les deux questions que traite M. Lamothe dans son mémoire sont ces deux-ci :

Diminuer la mortalité parmi ceux que l'on recevra ;

Fournir à la législation, aux départements, au pays, les moyens de prévenir quelques abandons d'enfants.

Avant de résoudre le premier problème, M. Lamothe commence par évaluer la mortalité. Il croit qu'elle s'élève pendant la première année à près de 50 p. 0/0; et sur les enfants déposés, il n'en reste plus, dit-il, que trente-cinq sur cent quand ils sont parvenus à la douzième année. Or, selon les tables de Duvillard, la mortalité ordinaire est de 24 p. 0/0 pendant la première année, et à douze ans, sur cent enfants, il en reste cinquante-quatre. On peut juger par le simple rapprochement de ces chiffres à quelles chances de mortalité sont soumis les enfants trouvés.

Après avoir constaté l'état, M. Lamothe en recherche les causes. Il les trouve :

Dans le long et périlleux trajet avant d'arriver au tour ;

Dans le transport chez la nourrice ;

Dans la santé altérée des mères ;

Dans une alimentation souvent trop forte pour l'âge de l'enfant ;

Dans un sevrage trop précoce.

Vient ensuite l'indication des remèdes à ces maux.

L'auteur conseille la suppression des meneurs et me-

neuses ; l'obligation à imposer aux nourrices de venir prendre les enfants à l'hospice ; le remboursement du prix des voitures ; l'allocation d'une indemnité pour frais de nourriture ; l'institution de médecins locaux ; quelques vêtements de plus ; un choix plus attentif et plus sévère des nourriciers ; une tutelle mieux exercée ; etc. , etc.

Toutes ces mesures sont dictées par les plus louables sentiments d'humanité ; mais l'auteur, nous le craignons , n'a peut-être point assez considéré le chiffre actuel des subventions départementales et l'impossibilité de les accroître sans ajouter à des charges déjà bien pesantes (1) pour les contribuables. Il s'est peut-être laissé aller à des rêves généreux , mais bien difficiles à réaliser.

M Lamothe traite ensuite des colonies agricoles. Il n'en est pas partisan , et nous avouons que cette opinion nous a étonnés. Il nous semblait que la colonie agricole offrait pour les enfants trouvés un principe de santé et de bien-être , un utile débouché , un lieu d'apprentissage , et du plus utile des apprentissages : l'agriculture, laquelle n'est point exposée aux oscillations de l'industrie , ni aux mécomptes dus aux souffrances des populations qui s'y livrent.

M. Lamothe , fort de l'avis et des écrits de M. de

(1) Pour justifier ces expressions , ces craintes , je n'aurai besoin que de citer deux faits , deux faits effrayants qui méritent d'être signalés. Le nombre des enfants trouvés fournit en ce moment le cinquantième de la population totale , ou environ 700,000 individus pour toute la France ; il fournit un dixième de la population de la Seine ou environ 130,000 individus. Parmi ces infortunés , les garçons fournissent 15 p. 0/0 de la population des bagnes et 13 p. 0/0 des maisons centrales. Les filles se corrompent à peu près dans la même proportion.

Watteville, montre au contraire certaine froideur à l'égard de cette innovation. Il remarque que là il n'y a point de famille pour l'enfant, et que de plus son éducation et son entretien sont beaucoup trop coûteux et n'offrent pas les mêmes avantages pour les enfants que les pensions payées à de bons nourriciers.

Nous croyons qu'il ne serait pas difficile de réfuter cette opinion, mais nous ne l'entreprenons pas; notre tâche a dû se borner à la faire connaître.

En résumé et sans entrer plus avant dans les détails, nous dirons que les observations de M. Lamothe sont suivies des documents statistiques les plus riches, groupés avec ordre et lucidité; que les appréciations sont consciencieuses.

A la fin du mémoire sont placés :

1° Des aperçus d'une haute utilité sur l'emploi par service de la population intérieure de l'hospice, c'est-à-dire la répartition entre les divers ateliers qui préparent les objets de literie ou de consommation pour les autres asiles hospitaliers de Bordeaux;

2° Le calcul des dépenses du service extérieur, puis celles du service intérieur.

Il suffira de noter pour le premier une moyenne de 73 fr. 31 c. par enfant par an, soit 0, 20 c. par journée d'enfant;

Et pour le second, 317 fr. 55 c., c'est-à-dire un prix de journée de 87 c.

Je ne m'occuperai point de l'analyse d'un mémoire de M. Lacour. Ce sont des recherches qui sont plus curieuses qu'utiles. Est-ce servir la science que d'examiner si l'homme adamique, l'homme primitif et sortant des mains du Créateur était noir; que de remarquer que dans les espèces animales la modification noire est la première, et que la blanche ne vient que plus tard, et

comme dégénérescence ; que les chevaux blancs , les bœufs , les lapins , les souris de la même couleur sont une altération de la forme primitive ; que tout est coloré sur la terre , que rien d'extérieur n'y est blanc , si ce n'est accidentellement comme l'écume , la neige , la canitie , etc. , etc. ?

Nous l'avouons , toutes ces investigations nous paraissent , sinon des témérités , au moins des superfluités. Nous voulons bien que la science soit hardie et qu'elle s'exerce librement sur les divers objets que Dieu , dans sa bonté , ne nous a voilés que pour nous donner le mérite de les connaître , je dirai volontiers de les conquérir , mais nous pensons aussi qu'elle ne doit jamais cesser d'être respectueuse , et que sa première obligation est de ne pas blesser l'orthodoxie.

Pour nous dédommager de ces réflexions un peu tristes , nous vous entretiendrons avec quelque développement du dernier mémoire qui nous reste à analyser. Il contient une étude vraiment utile , profonde , du contrat de métayage.

L'auteur , M. Lapouyade , prouve d'abord que dans la législation actuelle il existe de grandes lacunes à l'égard du métayage ; que ce contrat n'a pas de caractère déterminé , et qu'il règne de l'incertitude sur les dispositions législatives qui lui sont applicables ; il en examine l'objet , la forme , la durée , les preuves possibles. Il recherche à quelles obligations étaient soumis les biens des femmes mariées , des mineurs , des usufruitiers , des absents , des interdits ; il expose les droits et les obligations du bailleur et du preneur ; il parle de la fin des baux , de la tacite reconduction , des obligations du métayer entrant et du métayer sortant , et dit quelques mots du cheptel donné au colon partiaire.

Après avoir expliqué le contrat de métayage tel qu'il ressort de la combinaison des lois, il indique les dispositions législatives qu'il serait utile de provoquer et voir promulguer. Quoique notre savant confrère M. de Gasparin ait déjà, sur ce sujet, publié un remarquable ouvrage, nous croyons qu'attendu l'importance des intérêts, nous devons énumérer ici, en détail, les moyens proposés par M. Lapouyade pour améliorer le métayage.

Il faudrait :

1^o Un titre spécial sur le métayage, et dont l'art. 1^{er} serait ainsi conçu : « Le bail à culture, moyennant une portion de fruits, est une société. » (Vœu émis par la Cour de Lyon);

2^o Enumérer dans ce titre les articles du Code civil applicables au métayage et empruntés soit au louage, soit à la société ;

3^o Insérer de nouveaux articles mis en harmonie avec les précédents et qui résoudraient les questions relatives aux propriétaires putatifs, aux faillis, aux absents, aux personnes responsables en cas d'incendie, aux réparations locatives, aux résiliations en cas de décès ;

4^o Recueillir et publier tous les usages locaux, en attendant la confection d'un Code rural ;

5^o Etablir des prud'hommes ruraux et régler leur compétence ;

6^o Défendre, sous peine de dommages-intérêts, à toute personne de donner congé sans en faire la déclaration préalable à la mairie ;

7^o Rendre passible d'amende et dommages-intérêts celui qui prendrait un métayer sans exiger la remise du certificat de déclaration de congé ;

8° Fixer un délai dans lequel on devrait donner congé pour empêcher la tacite reconduction ;

9° Rendre obligatoire la tenue d'un livret de comptabilité coté et paraphé par le maire ;

10° Multiplier les fermes-modèles ;

11° Mettre les instituteurs primaires à même de donner à leurs élèves des notions suffisantes sur l'art agricole ;

12° Autoriser et aider les sociétés de secours mutuels entre agriculteurs ;

13° Encourager les bons cultivateurs, surtout ceux qui demeurent le plus longtemps dans les mêmes métairies, en leur donnant des récompenses propres à entretenir, dans la classe des agriculteurs, une louable émulation.

Bien que quelques-uns de ces moyens indiqués soient en l'état des choses d'une application fort difficile, nous croyons que si ces propositions étaient acceptées, on verrait disparaître peu à peu les vices et les abus que l'on reproche au métayage. Une législation spéciale, nous le pensons avec M. Lapouyade, ferait cesser les défiances qui peuvent naître de l'ignorance, de l'incertitude des droits et des obligations réciproques des associés. La durée de l'association s'étendrait naturellement, et de nombreuses améliorations se réaliseraient sans porter atteinte à la liberté du travail et aux droits de la propriété.

Telle est, Messieurs, l'analyse sommaire du volume adressé par l'Académie de Bordeaux, telles sont nos appréciations. Nous voudrions qu'elles pussent vous inspirer le désir de vous dédommager de la sécheresse d'un compte-rendu par une lecture attentive et directe d'écrits variés qui présentent en général d'utiles enseignements.

M. de Castelnau acquitte son tribut académique de l'année en lisant un Mémoire sur l'aliénation mentale en général et tout particulièrement sur les troubles subits des fonctions de l'entendement et leurs terribles conséquences.

L'auteur distingue pour cette dernière espèce d'aliénation, comme pour toutes les autres, les causes et, pour ainsi dire, les centres d'action. Les unes sont purement somatiques, les autres psychiques. Il présente dans ces deux ordres des considérations développées et cite divers faits propres à les appuyer; et, après avoir indiqué successivement la nature des affections propres à donner naissance à la folie instantanée, il expose l'opinion d'un médecin célèbre, de M. Marc. Suivant l'auteur du mémoire que nous analysons, il existerait en nous une sorte de balancement entre les facultés psychiques. D'une part serait l'incitation, de l'autre la résistance, et la folie ne serait que la cessation, la perte de cet équilibre qui apparaît comme le premier et le véritable but de l'éducation. Ainsi, pour appliquer cette théorie aux diverses actions criminelles ou insensées de l'homme, le vol ne serait autre chose qu'un sentiment exagéré de la propriété. Celui qui s'en rend coupable ne porte plus en lui cette exacte pondération, cette harmonie qui est pour l'humanité, comme pour les corps célestes, une manifestation de l'ordre, un bienfait de la providence.

M. de Castelnau, après avoir traité de la folie instantanée, en avoir recherché les causes et après avoir fait part d'observations nombreuses recueillies en France, en Prusse, en Espagne, soutient aussi que la démence peut être instantanée. Cette assertion, que dans mon ignorance je regarderais volontiers comme nouvelle, puisque la démence semble supposer affaiblissement, amoindrissement

(*de mens*), et non la fureur, l'exubérance, impulsion soudaine, inégale, cette assertion est appuyée d'exemples nombreux qui présentent successivement des délires en actes et des faits de délire par le raisonnement. Dans ces derniers cas, les idées sont comme isolées, naissent à la suite les unes des autres, mais elles ne sont nullement associées, ou plutôt, la faculté de penser est abolie. Conduit par la suite des idées, de la démence accidentelle, celle qui survient à la suite d'un chagrin profond, ou bien durant les couches, à la démence habituelle, à la marche continue dans la folie, l'auteur expose ses idées sur la folie héréditaire, et termine cette première partie du mémoire par des considérations sur les vésanies et les maladies où il y a suspension plus ou moins prolongée des fonctions des sens et des facultés morales.

Deux membres expriment successivement leur opinion sur la doctrine de la folie instantanée. Ils trouvent que si l'on plaçait dans une impulsion subite, invincible, la cause des crimes, du meurtre, par exemple, il y aurait un véritable danger social. Lorsque le forfait le plus noir ne serait qu'une simple erreur, un défaut d'équilibre entre les facultés, le juge ne serait-il pas embarrassé dans l'application de la peine, en infligerait-il une?

A cette grave objection, l'auteur du mémoire répond que tout en cherchant à l'aide des données de la science à expliquer le crime, il ne prétend pas désarmer la société. Si celui qui par suite d'une agitation soudaine, d'une terreur panique, d'un accès maniaque, aurait attaqué, frappé, blessé, tué son semblable, ne peut pas être condamné comme le criminel sensé et de sang froid, il ne sera pas moins mis dans l'impossibilité de nuire encore. Les hospices lui seront ouverts et une

longue et perpétuelle détention le guérira de sa fureur et des emportements fougueux, ou du moins rassurera contre son activité malfaisante qui ne pourra plus s'exercer dans l'état d'isolement auquel on l'a prudemment condamné. Ainsi la mesure serait humanitaire et sociale. Divers arguments contraires sont encore présentés ; mais l'heure avancée ne permet ni la suite de cette discussion, ni la lecture de la seconde partie du mémoire.

L'Académie décide que son programme relatif à la question des fièvres paludéennes sera incessamment publié.

Séance du 7 Décembre.

M. le Président confie à MM. Martin, d'Hombres père et Jules Salles, plusieurs numéros des recueils des sociétés de la morale chrétienne, de Clermont-Ferrand et de Reims.

M. de Castelnau continue la lecture de son mémoire relatif à la folie instantanée. Il cite encore divers faits à l'appui de l'opinion qu'il a exposée, et insiste surtout sur un remarquable exemple de folie héréditaire. Ursule, fille et petite fille d'aliénés, semble avoir puisé dans sa famille stigmatisée le triste privilège de se soustraire à l'empire de la volonté, de n'être plus maîtresse de ses déterminations. Cédant à des directions irrésistibles, à des résolutions automatiques, elle va jusqu'à l'infanticide, et montre par son crime que les aberrations de l'entendement sont fatalement amenées quand il n'y a plus accord entre les éléments psychiques. Puisque les lésions des fonctions de l'entendement peuvent produire à elles seules des actes de délire si marqués, l'auteur du mémoire regarde comme un mot cruel celui qu'ont fait entendre quelques hommes

trop préoccupés, peut-être, du maintien de l'ordre social. Ce n'est pas en place de grève qu'il faut guérir la manie homicide, dit M. de Castelnau, mais bien dans des établissements spéciaux, des asiles où les maniaques violents et dangereux, objets de soins continus, dévoués, intelligents, sentiraient s'éteindre peu à peu les accès d'une fougue tumultueuse et retrouveraient graduellement la raison, ce bel apanage de l'homme, et dont l'application est comme la vérité : le chemin du bien-être. Pour convier par des exemples à former ces établissements, M. de Castelnau cite l'Angleterre et surtout la Belgique qui vient de porter une loi qui prescrit impérieusement la création d'asiles d'aliénés, et y consacre des sommes considérables.

Mais c'est peu de chercher à rendre à l'âme humaine l'intégrité de ses fonctions, il faudrait encore en régler de bonne heure tous les mouvements à l'aide de l'éducation douce et rationnelle qui n'entreprendrait pas de jeter tous les esprits et les caractères dans un moule commun, mais accommoderait ses leçons aux facultés de l'enfance, se mettrait en harmonie avec elle pour la conduire d'une manière plus sûre, plus invincible au perfectionnement de ses facultés.

C'est ainsi que s'épureraient les mœurs publiques, car instruire, c'est moraliser. La prison, il est vrai, venge la société, mais la place souvent, après la sortie du coupable, dans une situation plus fâcheuse. Ne vaudrait-il pas mieux, se demande l'auteur du mémoire, qu'au lieu d'être un lieu d'expiation, la prison fût une école; qu'au lieu d'établir un régime sévère et menaçant, toutes nos institutions, consolantes comme la religion, douces comme elle, eussent pour but d'éclairer les hommes, de développer en eux les sentiments de la tolérance et de la concorde ?

L'exposition de ces idées ou plutôt l'expression de ces vœux termine le mémoire écouté avec cette attention soutenue que l'Académie accorde toujours aux considérations graves, aux doctrines consciencieusement présentées, alors même qu'elle ne croirait pas devoir les partager et en assumer la responsabilité.

M. Hedde fait une observation sur ce mémoire; il dit qu'il pense relativement aux prédispositions à la folie, la folie héréditaire et les diverses autres parties du système aliéniste: « Que tous les hommes apportent en » général des dispositions, des tendances plus ou moins » grandes, vers tels ou tels penchants, sont prédispo- » sés à subir les effets de telles ou telles passions, à » avoir enfin le germe de telle ou telle folie; mais fau- » drait-il en conclure pour cela que les personnes qui » seraient venues au monde dans de pareilles condi- » tions, ne puissent pas arriver à en triompher? Non, » certes; et faudrait-il, sous prétexte que telle personne » est assez débile, l'absoudre? Nous voyons dans les » écrits d'un homme qui, certes, est bien digne de » toute confiance, une réponse à ces assertions. Cicé- » ron, dans ses *Pensées (Tusculanes, chap. iv, p. 37)*, » dit: « Quand on dit qu'il y a des gens portés naturel- » lement ou à la colère, ou à la pitié, ou à l'envie, ou à » quelque autre passion, cela signifie que la constitution » de leur âme, si j'ose ainsi parler, n'est pas bien » saine; mais l'exemple de Socrate nous prouve qu'ils » ne sont pas incurables. Zopire, qui se donnait pour » habile physionomiste, l'ayant examiné devant une » nombreuse compagnie, fit le dénombrement des vices » qu'il découvrait en lui, et chacun se prit à rire; car » on ne voyait rien de tout cela dans Socrate. Il sauva » l'honneur de Zopire en déclarant que véritablement » il était porté à tous ces vices, mais qu'il s'en était » guéri avec le secours de la raison. »

» Quelque penchant que l'on ait donc pour tel ou tel
 » vice, on est cependant libre de s'en garantir; de même
 » qu'on peut, quoique né avec des dispositions à cer-
 » taines maladies, jouir d'une bonne santé.

» Cicéron, dans son livre 5 *du Destin*, joint cet
 » autre exemple :

» Les amis de Stilpon, philosophe de Mégare, écri-
 » vaient qu'il était porté à l'ivrognerie et aux femmes, et
 » ils ne l'écrivent pas pour l'en blâmer, mais plutôt pour
 » le louer; car sa nature vicieuse avait été tellement sou-
 » mise et subjuguée par la sagesse, que personne ne le
 » surprit jamais en cet état d'ivresse ou se livrant à la
 » luxure. Stilpon ne peut pas être soupçonné de mau-
 » vaise foi; on sait qu'il était tellement estimé, que
 » lorsque Démétrius Poliorcète ordonna le pillage de
 » Mégare, il voulut qu'on respectât la maison de Stilpon.
 » Quant à Cicéron, c'était le *vir probus dicendi peritus.*»

M. Pelet lit un essai sur un bas-relief découvert en 1845 dans le territoire de Cavillargues, près de Bagnols (Gard) :

Nous recueillons avec empressement, dit-il, toutes les communications que veulent bien nous adresser les amis de la science archéologique; et, sous ce rapport, nous devons des remerciements à M. Allègre, qui emploie si fructueusement à l'étude de l'antiquité les loisirs que lui laissent ses fonctions de professeur de dessin à l'école de Bagnols.

M. Allègre vient de nous adresser un plâtre moulé sur l'original d'un bas-relief antique qu'il possède, et qui fut découvert, il y a quelques années, dans les environs de Cavillargues, dont le nom indique suffisamment l'origine romaine.

Nous souscrivons d'autant plus volontiers au désir

que nous témoigne M. Allègre de connaître l'interprétation que nous donnons à ce monument, que l'opinion émise, avec tant de modestie, par cet artiste, ne s'y trouve modifiée que dans les détails.

Ce bas-relief, qui servait de couvercle à une urne cinéraire de 20 centimètres d'ouverture, représente évidemment un combat de gladiateurs, comme le suppose M. Allègre; l'armure dont ils sont revêtus nous paraît caractériser d'une manière non moins certaine la classe à laquelle appartient chacun des deux combattants; celui de droite rappelle, on ne saurait en douter, un de ces athlètes auxquels on donna, jusqu'au temps de Cicéron, le nom de *Samnites* (1), et que, plus tard, sous les empereurs, on appela *Hoplomaques* (2), parce qu'ils combattaient armés de pied en cap; « ils » avaient, disent les anciens auteurs, un bouclier orné » d'argent ciselé, un baudrier, une bottine à la jambe » gauche et un casque avec des aigrettes, *galea cristata*, » tel qu'on le voit sur notre bas-relief. Son adversaire n'a d'autre vêtement qu'un large baudrier au-devant duquel pend une espèce de petit tablier triangulaire; il a le haut du bras garanti par un léger bouclier sur lequel paraissent sculptées deux figures debout; l'arme qu'il tient des deux mains est une de ces fourches ou trident qu'on nommait *fuscina*; il porte un casque à petit bord qui ne lui couvre que le sommet de la tête.

Ce costume se rapporte si bien à celui qu'on attribue aux gladiateurs appelés *Mirmillones*, qu'on est tenté de donner cette qualification à l'athlète de notre bas-

(1) *Campani odio Samnitium, gladiatores eo ornatu armaverunt, Samnitiumque nomine appellarunt.*

(2) Ce mot se compose de deux mots grecs: *οπλισ*, armes et *μαχομαι*, je combats.

relief; toutefois, nous devons faire remarquer ici que d'autres athlètes, auxquels on donnait le nom de *Secutores*, portaient des armes absolument semblables, et que, par suite de cette uniformité, certains auteurs les ont confondus avec les premiers; Vigénère pense, au contraire, que les *Mirmillones* et les *Secutores* formaient deux classes de gladiateurs entièrement distinctes.

Le bas-relief de Cavillargues nous semble confirmer l'opinion de ce savant traducteur du *xvii^{me}* siècle. D'après les détails que nous venons de donner, l'athlète de gauche doit représenter un *Secutor* ou un *Mirmillon*; or, sur tous les bas-reliefs, ou les peintures antiques, où cette dernière espèce de gladiateur se trouve nominativement indiquée, le rival du *Mirmillon* est toujours un *Retiaire*, athlète qu'on ne saurait confondre avec le *Samnite*, si bien caractérisé par son armure dans le bas-relief de Cavillargues; d'ailleurs, le combat qui avait lieu entre le *Mirmillon* et le *Retiaire*, était d'une espèce toute particulière; il date des plus anciens temps de la Grèce (1), et présente, dans son exécution, un tel caractère d'originalité, qu'on ne peut le confondre avec les autres genres d'exercices.

Quelque exacts que puissent être les détails que nous ont transmis les anciens auteurs (2) sur ce genre de combats, les monuments antiques qui nous les représentent doivent nous fixer encore mieux sur la manière dont ils étaient exécutés. Parmi ces documents, de

(1) *Hoc genus pugnae videtur institutum à Pittaco, uno in septem sapientibus, qui adversus Phrynonem dimicaturus propter controversias finium quæ erant inter Atticos Mytylenæos, rete occulto lato impedivit Phrynonem.... (Festus).*

(2) Juvénal, sat. II, vers 143; sat. VIII, vers 208 et suiv.
— Juste-Lipse Saturnal, liv. XI, ch. VIII, pag. 75.

de différents genres (1), nous citerons la description que fait Winckelmann (2), d'une double peinture antique, dont la copie se trouve dans le cabinet du cardinal Alexandre Albani. « L'une représente un *Retiarius* » habillé, armé d'un casque et d'un bouclier de la forme » d'un carré-long; il est de plus recouvert d'un filet » qui descend jusqu'aux jambes. Le *Mirmillon* qui com- » bat avec lui n'a d'autre arme qu'une *fuscina*; à son » côté se trouve le *Lanista* ou le maître des gladia- » teurs, qui tient une baguette; au-dessous des com- » battants sont marqués leurs noms: ASTYANAX et » KALENDO ϕ ».

Sur la seconde partie de cette peinture, « on voit le » même Mirmillon renversé par le Retiaire (3), le » Laniste et une autre figure; au-dessus se trouve » l'inscription: ASTYANAX VICIT ϕ KALENDO ϕ »

Le Mirmillon est généralement armé de son trident, quelquefois aussi d'une massue; il porte un casque dont le cimier a la forme d'un poisson; c'est pour cela que lorsqu'il fuyait pour éviter le filet de son adversaire, le peuple chantait: *Non te peto, piscem peto, quid me fugis Galle* (4)?

Il résulte évidemment de tout cela que le Mirmillon offre un caractère tout particulier, tant par le genre

(1) Sur un vase et sur une cornaline du cabinet de Stosch (Gori, Musée étr., tom. II, tabl. 188)... (Maffei, Musée de Vérone, pag. 125)..... Sur une pierre gravée (Venutti, coll. ant., tabl. 94)..... Lampe antique (*ibid.*, t. 124)..... (Caylus, liv. IV, pag. 53), etc.

(2) Histoire de l'art chez les anciens.

(3) Ce nom lui vient de l'arme offensive qu'il portait, *rete*, *rets*.

(4) Sobriquet que les Romains donnaient aux Mirmillons, en mépris des Gaulois.

de lutte à laquelle il était soumis , que par l'adversaire qu'on lui opposait dans les combats de l'amphithéâtre ; mais lorsqu'un monument antique nous représente un athlète vêtu à la manière des Mirmillons , en opposition avec un *Samnite* , un *Thrace* , un *Gaulois* ou un gladiateur quelconque , autre qu'un *Retiaire* , nous devons supposer que l'artiste a eu l'intention de représenter un *Secutor* , et penser , avec Vigénère , que les *Mirmillones* et les *Secutores* formaient , en effet , deux classes distinctes de gladiateurs.

Nous concluons de ce que nous venons de dire , que le bas-relief de Cavillargues représente un *Samnite* et un *Secutor* dans l'action d'un combat à outrance qui devait plonger l'un des combattants , EROS ou XANTVS , dans un cercueil sur lequel son nom était inscrit d'avance , et que , par un raffinement de barbarie , on avait soin de placer sous les yeux même des gladiateurs.

Après une lutte longue et acharnée , l'issue du combat demeure toujours incertaine , mais les athlètes ont mutuellement donné des preuves de tant de courage et d'adresse , que le peuple , représenté par quatre personnages qu'on voit dans une tribune (1) , leur accorde à tous deux l'exemption , *missio* , faveur la plus grande que pût obtenir un gladiateur.

Cette action se trouve parfaitement indiquée sur notre monument par le geste que le peuple avait coutume de faire dans ces circonstances ; pour exprimer sa volonté , il élevait une main en couchant le pouce sous les doigts , lorsqu'il voulait sauver la vie à un gladia-

(1) Un bas-relief , décrit par Scipion Maffei , représente une course de chars dans un cirque , et là , comme dans le bas-relief de Cavillargues , les spectateurs sont également indiqués par quelques personnages dans une tribune.

teur vaincu ; mais ici les deux athlètes ont également mérité la faveur populaire , et les cris de PVGNANTES MISSI (les combattants ont leur congé) vient se joindre à ce signe de bienveillance.

Derrière eux , on voit deux personnages revêtus de la toge-prétexte ; le premier présente aux combattants le *rudis* qu'on donnait en signe d'affranchissement à ceux qui avaient été plusieurs fois vainqueurs, ou qui avaient servi trois ans dans les jeux de l'amphithéâtre ; l'autre semble commander à deux esclaves en marche de transporter hors de l'arène les cercueils , désormais inutiles , dont chacun est chargé , et sur lesquels on lisait , comme nous l'avons déjà dit , les noms d'EROS et XANTVS , suivis d'une seconde ligne , où l'on distingue le mot CANXVM ou CANVSIVM , qui pourrait indiquer le nom de l'académie à laquelle appartenaient ces gladiateurs (1).

Sur la peinture antique décrite par Winckelmann , on voit aussi , comme sur le bas-relief de Cavillargues , deux personnages placés derrière les gladiateurs ; l'historien suppose que celui qui remet au vainqueur le *rudis* d'exemption , représente un *Laniste* ; nous nous inclinons respectueusement devant l'opinion de ce savant antiquaire , mais nous ne la croyons pas applicable à notre monument.

(1) Le nom de l'esclave EROS est déjà connu dans nos contrées par un cippe tumulaire trouvé à Nîmes , d'après Ménard , vol. 7 , pag 424 , portant l'inscription :

D. M.
EROTIS
L. IVLII. IVLIANI
TERPHNE
CONTVBERNALIS.

» L'affranchissement qui résultait de l'exemption
 » accordée par le peuple, tirait le gladiateur de l'état
 » de servitude, lui permettait de tester, sans lui pro-
 » curer, cependant, la qualité de citoyen; cet affran-
 » chissement s'exécutait par le préteur, qui lui remettait
 » un bâton noueux ou un bâton d'épine, le même qui
 » servait de fleuret dans les combats d'amusement qu'on
 » appelait *prælusio*; cette arme était désignée sous le
 » nom d'*arma lusoria*, arme courtoise. Ceux qui
 » avaient obtenu ce bâton étaient appelés *rudarii*. On
 » joignait quelquefois à l'affranchissement une récom-
 » pense purement honoraire, pour témoigner de la bra-
 » voure du gladiateur; c'était une guirlande ou espèce de
 » couronne de fleurs entortillée de rubans de laine, ap-
 » pelée *lemnises*, qu'il mettait sur la tête; les bouts de
 » rubans pendaient sur les épaules: de là vient qu'on
 » appela *lemniscati* ceux qui portaient cette marque de
 » distinction (1); » c'est peut-être aussi l'origine du nom
 de Laniste donné au maître des gladiateurs.

Nous pensons, d'après cela, que les personnages drapés de notre bas-relief représentent des magistrats dont l'un ordonne de sortir de l'arène les funestes cercueils, tandis que le préteur, dans l'exercice de ses attributions, octroie aux gladiateurs, en signe d'affranchissement, le *rudis* que leur accordent les acclamations du peuple.

Cette interprétation nous semble d'autant plus probable, que l'intendance des spectacles était la seule fonction que les derniers empereurs eussent conservée à ce magistrat; ce qui faisait dire à Bocce que, de son temps, la préture était un vain nom et une charge inutile.

(1) Mongez, encyclop. méth., art. gladiateur.

M. D'Hombres lit le rapport suivant :

Messieurs,¹

Chargé déjà plus d'une fois de vous rendre compte de divers cahiers des *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne*, j'avais reconnu ce recueil pour l'un des plus variés et des plus intéressants que nous envoient les sociétés avec lesquelles nous sommes en relation.

MM. les académiciens de Clermont-Ferrand, qui concourent à sa publication, s'occupent avec succès de toutes les sciences; et, comme vous le savez, Messieurs, l'Auvergne est une des contrées les plus riches de France sous les rapports de la botanique et de la minéralogie; ses anciens volcans, ses eaux minérales, sa climature, fournissent des sujets continuels d'observations et d'expérience aux physiciens, aux médecins et aux naturalistes; c'est sur le Puy-de-Dôme que fut démontrée la pesanteur de l'air, et que plus tard le baron Ramond détermina la formule des mesures hypsométriques; l'agriculture, si florissante dans la Limagne, les soins des troupeaux des bêtes à laine et de la race bovine, et la fabrication des fromages sur les montagnes, d'autres sortes d'industries dans les villes sont suivies et perfectionnées par des hommes spéciaux.

Les littérateurs, les historiens de l'Auvergne trouvent dans leur propre pays une foule de documents sur les mœurs, la politique, l'esprit religieux, les guerres, l'invasion des Anglais, les sièges des anciens châteaux; les ruines de ceux-ci et les monuments du moyen-âge sont des objets d'études pour les archéologues et les artistes.

Un savant, un érudit dont vous connaissez, Messieurs, les divers ouvrages, M. Lecoq, directeur du

Jardin-des-Plantes et conservateur du Cabinet de Minéralogie de Clermont, recueille les nombreux travaux de ses collègues, se charge en chef de leur rédaction et fait des annales de l'Auvergne, je le répète, un recueil du plus haut intérêt.

Le cahier de mars et d'avril, que vous m'avez remis à notre dernière séance, renferme un éloge historique de feu Benoît Gonod, professeur de rhétorique au collège de Clermont, vice-président de l'Académie et bibliothécaire de cette ville. M. Bédel, qui en est l'auteur, l'a écrit avec une éloquente simplicité, comme devaient s'y attendre ses confrères en lui confiant cette tâche, et comme l'admirateur du professeur éminent, du savant modeste, de l'homme vertueux, de l'excellent ami que regrettent tous ceux qui l'ont connu.

Benoît Gonod était né dans le département de l'Ain, et, après ses premières études, faites avec le plus grand succès, son goût bien prononcé le fit entrer dans la carrière de l'enseignement. Placé professeur de cinquième à Belley, ceux qui l'avaient vu la veille écolier laborieux, condisciple aimable, s'aperçurent bientôt qu'il ne regardait pas son état comme une profession, et que c'était une vocation décidée. « Il savait allier, » dit son panégyriste, la douceur et la sévérité; sa » patience scrupuleuse, son attention à répondre aux » questions de ses élèves, à les provoquer, à saisir » toutes les occasions d'entretenir dans leur âme l'en- » thousiasme pour le beau moral et l'indignation pour » le vice; la régularité de sa conduite, une vie en har- » monie avec ses leçons bien autrement persuasives » que ses conseils; en un mot, une image du profes- » seur intelligent et dévoué, telle que nous l'a tracée » notre maître à tous dans l'Université, le sage et ju- » dicieux Rollin, est celle que Gonod semble s'être

» mise sous les yeux, avec la résolution de l'imiter
 » et de la reproduire. »

Gonod, appelé au collège de Clermont, qui devint pour lui une seconde patrie, monta par degrés et par rang d'ancienneté à la chaire de rhétorique, et refusa la direction du collège pour rester professeur. Il avait marqué son passage dans chaque classe en rédigeant pour ses écoliers divers traités estimés.

Il s'était fait mécanicien, et, pour parler à leurs yeux, il avait construit une machine représentant le système du monde. Il était calculateur habile, mais ce n'est pas vers les sciences exactes que sa grande aptitude le dirigeait. Il concourut pour un prix de poésie proposé par l'Académie de Lyon, et son ouvrage fut couronné, mais ce n'était pour lui qu'un délassement; l'histoire et l'archéologie étaient ses études de prédilection.

Parmi les ouvrages qu'il a publiés, M. Bedel cite son *Epître aux Pisons*, comme l'œuvre la plus remarquable, « celle qui met le mieux dans son jour les qualités diverses et les plus riches produits de son intelligence, l'érudition patiente, le ton aussi fin que délicat du littérateur. »

Il avait une préférence pour *Horace* que M. Bedel appelle un culte. Il en fit une édition recommandable par la correction typographique, travail consciencieux collationné sur trente-deux manuscrits et sur plus de trente éditions antérieures.

Sa *Description statistique du département du Puy-de-Dôme*, la topographie de ses communes, la biographie de ses hommes célèbres, se recommandent par l'étendue des recherches, la conscience et la clarté, l'élégance de la forme, la richesse du style descriptif et l'intérêt de la narration.

Il y rattacha la *Chronologie des Evêques de Clermont*, anciens seigneurs de cette ville, « dont la puissance devint despotique, qui se mêlèrent de tout, » régèrent nos mœurs, nos arts, notre pensée, » a dit M. Bayle-Mouillard.

Il a publié une *Notice sur la Cathédrale de Clermont*, magnifique monument de l'architecture ogivale, dont Hugues-de-la-Tour posa la première pierre en 1248, avant de partir pour la croisade.

L'Antique Manoir de Tournoële, et les événements dont il fut le théâtre sous Philippe-Auguste, est le sujet d'une autre notice fort curieuse.

Il déterra et acquit le manuscrit des *Mémoires des grands jours*, par Fléchier, qu'il fit imprimer; ouvrage destiné à grandir en célébrité par les éloges qui en accueillirent la publication et les attaques dont il devint l'objet.

Benoît Gonod, installé bibliothécaire de la ville, fit de la garde et de l'agrandissement de ce dépôt son œuvre de prédilection, son domaine chéri dont il exerçait l'hospitalité avec une urbanité, un empressement communicatif, auxquels tous ses visiteurs se sont plu à rendre hommage. C'était mieux que son domaine, dit M. Bedel, c'était une tutelle d'honneur, remise à sa vigilante sollicitude, à son noble désintéressement.

J'observe, Messieurs, en résumant l'éloge historique de Benoît Gonod, que ses qualités personnelles, ses connaissances profondes et variées, son amour pour les sciences, son zèle pour les propager, l'affection que lui conservent ses élèves, l'estime de ses collègues et de ses concitoyens, ses services dans l'enseignement et son assiduité aux séances académiques, l'ordre, le classement plus régulier qu'il introduisit dans la Bibliothèque publique, enfin tout ce que rapporte

de lui M. le recteur Bedel, me semble s'appliquer, et vous le penserez comme moi, Messieurs, à l'un de nos amis qui, fort heureusement, est plein de santé, et que nous devons espérer de voir longtemps, au milieu de nous, chercher constamment à se rendre utile à la science, à ses concitoyens, à tous ceux qui auront recours à son obligeance (1).

M. le général Marcy-Monge a offert à l'Académie de Clermont un travail inséré dans le même numéro des Annales, sur le *Madrazen*, monument à 30 kil. de Batna, qu'on dit être le tombeau des rois numides descendants de Syphax.

M. le colonel Carbuccia, auteur de ce mémoire, chargea le capitaine Collineau, qui pour son service allait camper avec quinze voltigeurs auprès de Madrazen, d'y faire quelques recherches, et il en a publié les résultats ainsi que les renseignements que lui ont procurés MM. les lieutenants Rousseau et Erhard, qui ont visité le Madrazen, accompagnés d'un plan, d'une élévation et d'une coupe, avec les proportions. C'est un cône tronqué de 19,2 mètr. de hauteur et 59 mètr. de diamètre, formés de 22 gradins, terminés par une plate-forme de 11,30 mètr. de diamètre, et reposant sur un soubassement cylindrique de 5,4 mètr. de haut entouré de 60 pilastres demi-ronds.

Il existe un monument semblable aux environs d'Alger, appelé le *Koubar-Roumia*.

Les Arabes, qui supposaient des trésors cachés dans ces tombeaux, avaient fait des tentatives pour y pénétrer, mais n'avaient pas réussi. M. Collineau découvrit une porte masquée derrière un énorme olivier, qui avait pris racine entre les pierres; elle communique par

(1) M. Liotard père.

un couloir à un caveau intérieur, dans lequel il a trouvé des ossements humains; il faudrait plus de temps et de monde pour l'explorer parfaitement, à cause d'un éboulement dangereux qu'il serait nécessaire d'étayer; M. le colonel Carbuccia espère le faire dans la suite.

M. Dureau de la Malle regarde cette découverte comme d'autant plus utile que nous ne possédons aucune représentation exacte de l'architecture numidique.

Le travail de M. Carbuccia est terminé par des notes des auteurs qui ont écrit sur le Madrazen.

Alais, 28 novembre 1850.

Ce rapport est suivi de la lecture d'un autre, que fait en ces termes M. le Secrétaire perpétuel :

Messieurs, dit-il, permettez qu'en vertu de vos intentions, je vous soumette quelques mots sur le bulletin trimestriel de la Société des Sciences, Belles-lettres et Arts du département du Var, séant à Toulon.

Il commence par quelques considérations que M. le Président adresse à ses confrères au moment de la reprise de leurs travaux pour les activer encore davantage. Il expose quelles peuvent être pour le pays les conséquences de la fusion intime des œuvres académiques quand elles sont caractérisées par un profond sentiment de moralité. Nous ne reproduirons pas ces réflexions souvent revêtues d'un style éclatant, trop éclatant peut-être. Ces réflexions sont heureusement superflues pour nous qui pensons tous que des efforts convergents et amis peuvent exercer la plus bienfaisante influence sur les progrès intellectuels et moraux de l'humanité.

Après cet article vient une dissertation sur le haschich ou chanvre indien. Je vous ai déjà entretenus de

cette singulière substance , je n'en parlerai donc plus , et d'ailleurs tenez-vous beaucoup à apprendre comment les populations orientales essaient de se soustraire momentanément aux soucis de l'existence en exaltant au-delà de son rythme normal la sensibilité nerveuse ? Attachez-vous quelque prix à savoir comment , pour me servir d'expressions hyperboliques et échevelées , on boit de la gaité , on fume de l'oubli et on mange de la folie sous la forme du haschich ? Non, Messieurs ; il vaut mieux renoncer à ces vaines curiosités , à ces poudres , à ces pâtes , à ces graines , et au lieu de chercher à oublier les maux de la vie réelle , trouver les moyens de les supporter dans les plaisirs de l'étude , ou l'accomplissement de nos devoirs publics et particuliers.

Je voudrais pouvoir analyser comme il le mérite un mémoire de M. Henri , archiviste , sur l'état primitif de la ville de Toulon , de son port , et sur leurs agrandissements successifs. Mais comme ce mémoire offre surtout un intérêt de localité , je crois inutile de le reproduire ; je me borne à dire qu'il est accompagné de deux plans soigneusement exécutés.

Le même auteur a donné une notice assez étendue sur un tableau curieux qui existe dans l'église paroissiale de la commune du Bar , à deux lieues de Grasse. Je mets sous les yeux de l'Académie la lithographie de cette peinture bizarre pour suppléer à mon peu d'aptitude à décrire et surtout à apprécier et faire apprécier ce genre d'ouvrage. En voici du moins la description :

Le tableau dont nous parlons est fixé sur des ais d'une longueur de 1 m. 75 c. , sur une largeur de 85 c. Le sujet du dessin est une danse exécutée au son du tambourin par des hommes et des femmes ; un

tout petit diable noir gambade au-dessus de la tête de chacun de ceux qui prennent part à cet amusement. La mort, l'arc en main et un carquois bien garni à son côté, décoche ses flèches qui frappent indistinctement danseurs et danseuses. Ceux qu'elle atteint tombent à la renverse, et aussitôt l'esprit impur qui les possédait, figuré par le petit démon placé au-dessus de leur tête, accourt à leur bouche pour saisir au passage l'âme dont il s'est rendu maître. Dès qu'il l'a saisie, il la place dans l'un des bassins de la balance que tient l'archange St-Michel, ayant pour contre-poids, dans l'autre bassin de la balance, le livre de vie.

Un autre diable, armé d'une baguette en main, l'allonge subrepticement pour faire pencher pour lui la balance, et un troisième s'empare de l'âme condamnée et va la précipiter dans la géhenne, caractérisée par la gueule du Léviathan toute remplie de flammes.

Sans appartenir en aucune manière aux danses macabres, cette peinture tient cependant à cet ordre d'idées qui, dès le ^{xiv}^e siècle, avait fait placer dans une foule d'églises ces danses des morts, et qui au siècle suivant fit composer ces tableaux si divers dans leur uniformité, où le diable et la mort jouent les principaux rôles, et qu'on retrouve dans bien des églises, dans le Midi de la France surtout, où des artistes voyageurs les avaient peints.

Quoique nous n'aimions guère dans l'art que ce qui est beau, ce qui élève et rassérène l'âme, nous ne voyons pas d'inconvénient à éveiller l'attention publique sur ce genre de recherches dans les différentes parties de notre département; nous désirerions surtout que les personnes qui en ont fait de fructueuses voulussent bien les signaler à ceux d'entre nous qui se sont voués à l'étude de l'archéologie et de l'archéologie chrétienne.

Le bulletin ou cahier se termine par un fragment de voyage dans l'Aude, par M. Germain, avocat; par une ode de M. Garnier et une visite à Abd-el-Kader faite par M. Poncey. C'est un court récit tracé avec sentiment, et que nous voudrions pouvoir citer si des récits sur ce captif pouvaient intéresser vivement. Disons, malgré tout le respect que nous professons pour le malheur, nous ne dirons pas, la gloire, que peu de sympathie s'attache aujourd'hui à l'émir, et que, malgré les nobles et chevaleresques paroles prononcées naguère à la tribune, malgré les vœux de M. Poncey, la France n'a nullement à s'acquitter de la prétendue dette qu'on suppose contractée par un de ses plus illustres généraux et par la bouche d'un des fils de son dernier roi.

Voilà, Messieurs, tout ce que contient la brochure que je dépose et restitue en regrettant d'avoir été quelquefois trop concis, mais c'est que, en matière d'analyse surtout,

Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.

La parole est donnée à M. Alphonse Dumas pour le rapport suivant sur le volume de la Société académique de Saint-Quentin (Aisne), contenant les travaux de l'année 1849 :

MESSIEURS,

En parcourant ces recueils des Sociétés agricoles et industrielles du Nord de la France, nous, hommes du Midi, ne pouvons qu'être vivement frappés de la vie et de l'activité manifestées par ces associations toutes spontanées, qui, ayant un sentiment énergique des intérêts qu'elles se sont donné mission d'étudier et de défendre, marchent résolument au but par le chemin

le plus direct. C'est, je pense, l'impression qui ressortira également pour vous, Messieurs, de l'analyse rapide que je vais vous présenter.

Par une délibération du 7 mars 1849, la Société académique de Saint-Quentin instituait une exposition annuelle de fleurs, fruits et légumes; et le 19 mai, plus de trois mille plantes en fleurs étaient artistement disposées dans un magnifique local de cette ville. Les horticulteurs étrangers avaient répondu à l'appel de la Société, aussi bien que ceux du pays, car Bruxelles et Gand se trouvaient représentés par des plantes rares et précieuses. Les hommes les plus directement intéressés au succès de l'institution nouvelle, en avaient d'ailleurs apprécié les avantages; car l'un d'eux, M. Philippot, jardinier à Saint-Quentin, prenait la parole au nom de tous ses confrères, dans la solennité de la distribution des prix, et déclarait que, dans les circonstances difficiles où le pays se trouve, la Société académique, en encourageant ainsi le goût des fleurs, la culture des légumes de primeur et la propagation des bonnes espèces de fruits, avait dignement et utilement soutenu les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

La création d'une institution analogue serait certainement bien désirable dans notre Midi, et d'autant plus que, malgré notre fertile terre et notre brillant soleil, la qualité de nos fruits y est en général d'une infériorité déplorable, et le goût des fleurs presque inconnu; tandis que dans le Nord de la France, aussi bien qu'en Belgique et en Allemagne, dans les villes comme dans les campagnes, on voit jusque dans les plus pauvres demeures d'élégantes corbeilles de fleurs naturelles parer et embellir la pièce principale.

Le 27 mai, sous la présidence de M. de Tocqueville,

s'ouvre à Saint-Quentin la 9^{me} session du congrès des agriculteurs du Nord ; car il faut savoir que depuis six ans déjà , sept départements de cette partie de la France , dans la pensée surtout que l'association donnerait à l'expression de leurs vœux présentés au gouvernement une force bien plus grande que s'ils se produisaient isolés , ont fondé un congrès agricole dont les sessions se tiennent successivement dans leurs chefs-lieux respectifs ou villes principales , et où ils distribuent aux agriculteurs les plus distingués et aux éleveurs des plus beaux animaux, des primes importantes. Les départements ainsi associés sont ceux du Pas-de-Calais , de la Somme , de l'Oise , du Nord , de la Marne, des Ardennes et de l'Aisne. Entre autres vœux émis dans leur dernier congrès , se trouve celui de voir créer dans le centre de la région des sept départements , une ferme-école régionale , administrée et régie pour le compte de l'Etat. Ce n'est pas que ces Messieurs ne fussent parfaitement informés que quatre grandes fermes régionales , pour la France entière , sont dès maintenant en voie d'organisation ; savoir : la ferme de Grand-Jouan , pour l'Ouest ; la ferme de la Saubraie , pour le Midi ; la ferme de Saint-Angeau (Cantal), pour le Centre ; et celle de Grignon , pour le Nord. Mais cette dernière , trop rapprochée , suivant MM. les agriculteurs du Nord , de la ferme nationale de Versailles, ne représenterait nullement la contrée du Nord , n'en possédant ni le sol , ni le climat, ni les cultures.

D'après un rapport lu dans le même congrès , les diverses expériences faites sur le sel, comme amendement des terres , n'ont donné nulle part des résultats avantageux ; et l'agriculture de ces départements déclare que l'ancienne taxe aurait pu être maintenue sans préjudice aucun pour elle. L'effet de la loi de dégrève-

ment a d'ailleurs été entièrement nul, quant à l'augmentation de la consommation de cette denrée.

A la suite du compte-rendu de la session du congrès des départements du Nord, se trouve, dans le recueil de la Société académique de Saint-Quentin, une note de M. Cordier, docteur-médecin, sur la guérison des pieds-bots, par la section du tendon d'Achille; opération aussi efficace dans son résultat que simple dans son exécution, d'après la pratique souvent répétée de l'auteur de la note.

On lit ensuite un épisode historique de 1579, intitulé la *Sorcière de Ribemont*, et relevé par M. Charles Gomart, dans les écrits laissés par un juge présidial au baillage de Laon nommé Bodin, qui avait poursuivi et obtenu la condamnation au feu d'une pauvre vieille femme nommée Jehanne Harvilliers, à laquelle, grâce à la torture bien et dûment répétée, il avait enfin arraché l'aveu complet de son commerce habituel avec Satan. Cette narration ne manque point d'intérêt, et, rappelant l'un de ces faits dont ressort un frappant contraste entre les cruelles superstitions de nos pères et l'humanité éclairée du temps actuel, elle nous porte à envisager avec moins de tristesse et d'effroi les excès et les maux qui viennent parfois encore affliger nos regards.

C'est un sentiment de même nature que l'on éprouve à la lecture du morceau suivant, qui est une appréciation bien faite d'un ouvrage assez rare du maréchal de Vauban, ayant pour titre la *Dîme royale*, et pour objet de proposer au roi Louis XIV une assiette équitable de l'impôt. Bien que la gloire militaire de l'illustre maréchal ait prévalu sur ses autres mérites, il est certain que les vues financières et sociales exposées

dans ce remarquable travail de la *Dîme royale*, auraient suffi à lui faire la juste réputation d'un grand économiste, si toutefois le mémoire qui les renferme eût été plus connu et mieux compris de ses contemporains. Au lieu de cela, par arrêt du Conseil du roi, en date du 14 février 1707, ledit « traité se trouvait » saisi, confisqué et mis au pilon, comme contenant » plusieurs choses contraires à l'ordre et aux usages du » royaume. » Par-dessus quoi, le roi disgrâciait Vauban, comme il avait déjà disgrâcié Colbert qui disait en mourant : « Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai » fait pour cet homme, je serais sauvé deux fois. »

M. Charles Daudeville a donné à la Société académique de St-Quentin, un essai philosophique sur les transformations du langage, qui, bien qu'il ne soit reproduit que par fragments dans le recueil de la Société, témoigne de recherches savantes et approfondies sur l'histoire de l'art de la parole, particulièrement appliquées à la langue française. Celle-ci paraît à l'auteur parfaitement propre à présenter et à résumer l'étude des développements successifs de toutes les autres, et par la considération de l'esprit eclectique de la nation française, de sa raison puissante, de son goût délicat et de son imagination sobre, il croit pouvoir prédire que si les peuples doivent un jour adopter une langue universelle, la nôtre est celle qui a le plus de chances d'être appelée à cet honneur

Un autre travail du recueil digne d'arrêter l'attention, est une notice sur la fabrication des farines, depuis la première enfance de cet art, jusqu'à ses derniers perfectionnements. Dans cette histoire complète de la meunerie, l'auteur, M. Foulon, s'appuie de toutes les autorités qu'il trouve sur sa route, depuis la *Bible* et Homère, jusqu'à Vitruve et à la loi salique.

Il n'a pu, néanmoins, découvrir le nom de l'antique industriel qui eut l'heureuse idée de substituer l'impulsion d'un courant d'eau à la force musculaire de l'homme, seule chargée, jusqu'au siècle d'Auguste, de mettre en mouvement la pierre destinée à écraser le grain. Ce ne fut que sous le règne de ce prince, que le moulin à eau, inventé, à ce que l'on croit, dans l'Asie-Mineure, fut importé dans la ville de Rome. Le vent ne s'employa que bien plus tard comme force motrice; et ce second agent naturel, que les peuples d'Orient songèrent encore les premiers à utiliser, ne fut appliqué, dit-on, en Europe qu'à la suite des croisades, au XI^e siècle. On était alors bien loin d'imaginer que la vapeur viendrait un jour suppléer à l'absence de l'eau et des vents. Après son exposé historique, l'auteur décrit avec soin les ingénieux procédés de nos usines actuelles, qui, épargnant à l'homme tous les efforts purement mécaniques, ne lui laissent presque plus à donner que le travail de son intelligence. Quand on remarque ces améliorations graduelles et cette grande distance entre le point de départ et celui d'arrivée, même dans cette modeste mais utile spécialité de l'industrie, on ne peut s'empêcher d'admirer le génie inventif et progressif de l'homme, qui, à travers les siècles, le pousse incessamment à perfectionner toutes les choses sur lesquelles il peut étendre son action.

Resterait encore, Messieurs, à vous parler des poésies publiées dans le recueil, mais, plus d'une fois déjà, j'ai dû reconnaître que le ciel du nord de la France, toujours si favorable à la pensée et à l'activité humaine, se montrait parfois inclément aux muses; et, en conscience, je ne saurais dire que je suis revenu aujourd'hui de cette première impression.

ADOLPHE DUMAS.

La séance est terminée par la lecture d'une méditation de M. Alexandre Rolland. Comme l'auteur n'a traité que de la bonté de Dieu en faisant abstraction de ses autres attributs, et comme, s'il se bornait à conseiller à l'homme de compter toujours sur la miséricorde, on pourrait l'accuser peut-être de mettre peu en garde contre l'erreur, d'y convier presque, l'auteur exprime le désir de voir cette poésie renfermée dans l'enceinte étroite et amie où il parle.

L'Académie, après avoir adressé à l'auteur ses remerciements et ses félicitations, promet de se conformer aux intentions manifestées.

Séance du 21 Décembre.

M. le Secrétaire lit une note sur un nouveau mémoire de M. Charles Girou de Buzarcingues qui a entrepris de prouver qu'il n'y a point de maladie dans la dégradation observée sur les pommes de terre, et qu'elle provient du défaut de maturité, ou est occasionnée par des myriapodes, ou par des lombrics, ou par des larves d'insectes.

A la fin de l'écrit du naturaliste précité, se trouve un exposé des connaissances physiologiques nouvelles qui résultent d'expériences nombreuses.

Ainsi, il n'y a aucun avantage à planter de gros tubercules plutôt que de petits, puisque le volume des produits ne dépend pas de celui des semences.

Les tubercules les plus voisins de la surface de la terre sont plus retardés dans leur maturité que ceux qui sont près de la semence.

Le tubercule duquel naît un autre tubercule perd sa maturité par cette production, et quelquefois les derniers formés sont plus mûrs que les premiers.

M. le Président charge MM. Rolland et Nicot d'un rapport sur les Académies de Toulouse et Bordeaux.

M. de Castelnau fait un rapport verbal sur la notice de M. le docteur Tribes relative au choléra. Il en examine en détail toutes les parties, et d'abord reproduit l'opinion de l'auteur sur les causes encore incertaines de cette épidémie, mentionne ensuite les circonstances météorologiques qui l'ont précédée et suivie. Arrivé au chapitre de la constitution médicale antérieure à l'invasion de l'épidémie cholérique, le rapporteur expose les idées contenues dans la notice et y joint ses propres observations. Elles sont surtout écoutées avec intérêt quand elles ont pour objet l'indication du traitement et des moyens prophylactiques.

M. de Castelnau, après avoir présenté brièvement avec M. Tribes le résumé comparatif de l'épidémie de 1835 et de celle de 1849, termine en concluant à ce qu'il soit adressé des remerciements à l'auteur qui sera prié en même temps de continuer à l'Académie ses utiles communications.

M. de Lafarelle lit ensuite une notice nécrologique sur M. Joseph Droz, en son vivant, membre de l'Académie française. Comme cette notice est destinée à l'impression, nous nous bornerons à dire que l'auteur considère son si regrettable ami sous le triple rapport de :

Philosophe moraliste,
D'économiste,
Et d'historien.

Sous tous ces aspects, M. Droz est l'objet d'un examen approfondi et d'éloges mérités, soit qu'il affermisse les bases du devoir, établisse des doctrines économiques saines et praticables, soit qu'il retrace, à l'occasion de la vie de l'infortuné Louis XVI, les faits de

l'ordre politique nouveau , qui sont jugés par M. Droz très-consciencieusement et , pour ainsi dire , du sommet d'une rare et haute impartialité.

L'Académie , vivement intéressée par cette lecture , adresse à l'auteur de sincères remerciements.

